



UNIVERSITÉ DU BURUNDI

GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI

Dépôt institutionnel officiel

<https://repository.ub.edu.bi>

Le déclassement social dans les communes urbaines de Mulongwe et Kalundu, ville d'Uvira en République Démocratique du Congo

MAPENZI RUHEBUZA, Honoré

2021-09

UB

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/71>

UNIVERSITE DU BURUNDI



**FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT D'HISTOIRE ET DE SCIENCE POLITIQUE
MASTER EN SOCIO-ANTHROPOLOGIE**

**Le déclassement social dans les communes urbaines de
Mulongwe et Kalundu, ville d'Uvira en République
Démocratique du Congo.**

Par

Honoré MAPENZI RUHEBUZA

**Mémoire présenté et soutenu publiquement le 5 août 2021 en vue de
l'obtention du diplôme de master en socio-anthropologie**

Sous la direction de :

- **Professeure Christine GRARD, directeur, Université Catholique de Louvain.**
- **Professeur Monsieur Athanase NSENGIYUMVA, co-directeur, Université du Burundi.**

Bujumbura, septembre 2021

COMPOSITION DU JURY :

- Président : Professeur Pascal NIYONIZIGIYE, Université du Burundi
- Directrice : Professeure Christine GRARD, directeur, Université Catholique de Louvain.
- Co-directeur : Professeur Monsieur Athanase NSENGIYUMVA, Université du Burundi
- Secrétaire : Docteur Aloys TOYI, Université du Burundi

AVERTISSEMENT

Tout au cours de la rédaction, j'ai changé les noms des enquêtés. J'ai utilisé des prénoms « anonymisés ». Ils sont à six : Alexis, Célestin, Fabrice, Jean, Jeanne et Justine. Les détails qui les concernent apparaissent dans la deuxième section du deuxième chapitre. A l'intérieur de leurs citations, je changeais aussi les noms de leurs parents en mentionnant leur degré de parenté. A titre d'exemple, au lieu d'écrire X ou Y, j'écrivais le père de Célestin, d'Alexis, etc. Ensuite, il y a des noms propres des personnes citées que j'ai aussi modifiées. Au lieu, encore une fois, d'écrire X ou Y, j'écrivais la fonction ou le statut de la personne tout en me rassurant que l'idée de base n'en est pas altérée. Enfin, j'ai aussi contacté d'autres personnes que j'ai qualifiées d'enquêtés secondaires. J'ai également modifié leurs prénoms.

DEDICACES

A Madame mon épouse,

A mes enfants,

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent en premier lieu aux personnes qui ont accepté de collaborer dans la rédaction de ce mémoire. J'ai partagé des moments forts avec eux et je ne saurais jamais les oublier. J'ai écrit moments forts. Car il ne s'agit pas que d'une relation enquêteur-enquêté. Mais, d'une communion. Nous avons eu des échanges chaleureux, mêlés des questionnements, des essais, des découragements et des engagements. Le tout dans une chaleur humaine. Leurs propos étaient très complexes. Il fallait les placer dans le contexte qui est le leur pour en comprendre les significations. J'espère ne pas trahir le sens de leur propos tout au long de la restitution dans ce travail.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement mes directeurs de recherche, professeurs Christine GRARD et Athanase NSENGIYUMVA, qui m'ont guidé, encouragé et soutenu. Je remercie également tous les professeurs de master en socio-anthropologie à l'Université du Burundi ainsi que mes camarades étudiants. Je remercie enfin tous ceux dont les noms ne sont pas nommément cités ici et qui devraient y apparaître pour l'une ou l'autre raison.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ARES	: Académie de Recherche et d’Enseignement Supérieur
CELPA	: Communauté des Eglises Libres de Pentecôte en Afrique
CEPAC	: Communauté des Eglises de Pentecôte en Afrique Centrale
CNT	: Centre Nutritionniste Thérapeutique
CO	: Cycle d’Orientation
DGDA	: Direction Générale des Douanes et Accises
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGRAD	: Direction Générale des Recettes Administratives et Domaniales
DFAE	: Département Fédéral des Affaires Etrangères (Suisse).
ICC	: International Crisis Group
ISC	: Institut Supérieur du Commerce
ISDR	: Institut Supérieur de Développement Rural
ISP	: Institut Supérieur Pédagogique
ISTM	: Institut Supérieur des Techniques Médicales
EP	: Ecole Primaire
N°	: numéro
OCC	: Office Congolais de Contrôle
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
Op. Cit	: opere citato
OVA	: Organisation des Veuves en Afrique
PUF	: Presses Universitaires de France
PUK	: Presses Universitaires de Kinshasa

RDC	: République Démocratique du Congo
RN-5	: Route Nationale numéro 5
SD	: Sans Date
SL	: Sans Lieu
ULBC	: Université Libre Baptiste du Congo
ULGL	: Université Libre des Grands Lacs
UNDT	: Université Notre Dame du Tanganyika
UPP	: Université Panafricaine de la Paix
%	: pourcentage

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Figure 1: ville d’Uvira dans la Province du Sud-Kivu et dans la sous-région des grands lacs.....	30
Figure 2 : Province du Sud-Kivu en RDC.....	31
Tableau 1 : Profils des enquêtés.....	41
Figure 3 : Alexis se tenant droit devant moi.....	66

RESUME

Ce mémoire se fonde sur des données ethnographiques pour analyser l'expérience du déclassement social dans la ville d'Uvira. Il porte principalement sur le déclassement intergénérationnel. C'est-à-dire le vécu des enfants n'ayant pas reproduit les capitaux parentaux. Qu'il s'agisse des capitaux économiques, sociaux ou symboliques. En effet, la bifurcation de la trajectoire sociale s'effectue au moment même de la naissance. Surtout si le groupe social est rigide et qu'il distingue les rôles sociaux en fonction de sexe. Elle se traduit aussi dans le cas de la recomposition familiale. D'autant plus que l'enfant ne trouve pas un environnement affectif idoine dans la famille. Il est écartelé entre deux mondes dont celui du père et de la mère. Ainsi, le quotidien devient un combat rude. Les déclassés se débrouillent tant que faire se peut. Ils doivent à la fois (sur)vivre et préserver leur dignité dans le groupe. Toutefois, cette situation n'est pas sans conséquence. Elle affecte le sujet. Celui-ci développe le sentiment de honte et de découragement. En plus, le déclassement affecte aussi la communauté. Certains des déclassés désapprouvent l'école. D'autres, en cas de la recomposition familiale, engagent une lutte sans merci pour le contrôle de l'héritage. Et tous, de manière générale, sont sensibles à leurs conditions de vie. Ainsi, cette situation oriente leurs opinions politiques ainsi que leurs consommations.

Mots clés : *mobilité sociale ; déclassement ; trajectoire sociale ; capital social, économique et symbolique ; ville d'Uvira.*

ABSTRACTS

This thesis is based on ethnographic data to analyze the experience of social decline in the city of Uvira. It mainly concerns intergenerational downgrading. That's to say the experiences of children who have not reproduced parental capital. Whether it's economic, social or symbolic capital. Indeed, the bifurcation of the social trajectory occurs at the very moment of birth. Especially if the social group is rigid and distinguishes social roles based on gender. It is also reflected in the case of family recomposition. All the more so since the child does not find a suitable emotional environment in the family. He's torn between two worlds including that of the father and the mother. So, everyday life becomes a tough fight. The declassified manage as long as possible. They must both (on)live and preserve their dignity in the group. However, this situation is not without consequences. It affects the subject. He develops a feeling of shame and discouragement. In addition, decommissioning also affects the community. Some of the downgraded disapprove of the school. Others, in the event of family recomposition, engage in a merciless struggle for control of the inheritance. And all, in general, are sensitive to their living conditions. Thus, this situation orients their political opinions as well as their consumption.

Keywords: *social mobility; decommissioning; social trajectory; social, economic and symbolic capital; city of Uvira.*

TABLE DES MATIERES

COMPOSITION DU JURY :	I
AVERTISSEMENT	II
DEDICACES	III
REMERCIEMENTS	IV
SIGLES ET ABREVIATIONS	V
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	VII
TABLE DES MATIERES	X
AVANT PROPOS	XIII
INTRODUCTION GENERALE	1
1. Contexte de l'étude	1
2. Présentation du sujet	1
3. Présentation du problème	2
4. Objectifs de l'étude	4
5. Motivation et intérêt du sujet	4
5.1. Intérêt social de l'étude	4
5.2. Intérêt personnel de l'étude	5
6. Délimitation du sujet	6
6.1. Délimitation dans l'espace	6
6.2. Délimitation dans le temps	6
6.3. Délimitation par rapport au concept de déclassement social	6
7. Revue de littérature	7
CHAPITRE PREMIER : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL	8
SECTION PREMIERE : PARADIGME SYSTEMIQUE DE LA MOBILITE SOCIALE	8
1.1.1. Axiome	8
1.1.2. Mobilité sociale dans la logique systémique	9
1.1.3. Notion d'habitus et idéologies des aptitudes naturelles	11
SECTION DEUXIEME : PARADIGME INDIVIDUALISTE DE LA MOBILITE SOCIALE	14
1.2.1. Axiome	14
1.2.2. Accidents biographiques	16
1.2.3. Posture épistémologique de l'individualisme méthodologique	17

CHAPITRE DEUXIEME : DISCUSSION D'ORDRE METHODOLOGIQUE	18
SECTION PREMIERE : MONOGRAPHIE DE LA VILLE D'UVIRA.....	18
2.1.1. Situation géographique	18
2.1.2. Aperçu historique de la ville d'Uvira.....	20
2.1.3. Situation économique de la ville d'Uvira	21
2.1.4. Organisation socioculturelle de la ville d'Uvira	23
SECTION DEUXIEME : CHOIX DE LA METHODOLOGIE	24
2.2.1. Production des données.....	24
2.2.2. Des familles des enquêtés : de la relative aisance.....	30
2.2.3. Des enquêtés :... à la relative « décadence »	34
CHAPITRE TROISIEME : BIFURCATION DE LA TRAJECTOIRE SOCIALE	36
SECTION PREMIERE : RIGIDITE DU SYSTEME SOCIAL.....	36
3.1.1. Division sexuelle du travail dans l'église.....	36
3.1.2. Transgression des normes sociales.....	38
3.1.3. Nostalgie du passé	43
SECTION DEUXIEME : EFFETS PERVERS DE LA RECOMPOSITION FAMILIALE.....	45
3.2.1. Alternance de la garde des enfants.....	45
3.2.2. Minorité et majorité, la fratrie au cœur de la lutte de contrôle des ressources	50
CHAPITRE QUATRIEME : LA DEBROUILLE DES DECLASSES	53
SECTION PREMIERE : QUESTION DE SUBSISTANCE	53
4.1.1. Travail informel	53
4.1.2. Réseau social, rempart contre la pauvreté.....	56
4.1.3. « Sur le pas des parents »	61
SECTION DEUXIEME : COMBAT DE LA RECONNAISSANCE.....	63
4.2.1. Formes d'engagements pour la reconnaissance	63
4.2.2. Image de soi valorisée à tout prix	64
CHAPITRE CINQUIEME : LES CONSEQUENCES DU DECLASSEMENT SOCIAL	65
SECTION PREMIERE : INCIDENCE DU DECLASSEMENT SUR LE SUJET	65
5.1.1. Honte.....	65
5.1.2. Découragement et mise en cause de soi.....	67
SECTION DEUXIEME : INCIDENCE DU DECLASSEMENT SUR LE COLLECTIF ..	67
5.2.1. Perte de confiance à l'égard de l'école	67

5.2.2. Orientation politique	69
5.2.3. Consommation économique.....	71
5.2.4. Conflits au sein de la famille.....	72
CONCLUSION	74
BIBLIOGRAPHIE	77

AVANT PROPOS

Ce travail s'inscrit dans le cadre du master de recherche en socio-anthropologie à l'Université du Burundi. Il s'intéresse au déclassement social dans les communes urbaines de Mulongwe et Kalundu dans la ville d'Uvira en République Démocratique du Congo. Le déclassement étant un phénomène décrié et constitue un frein au développement du milieu. Car, les enfants dont leurs parents détenaient une certaine notoriété tant sur le plan politique, économique, social ou symbolique ne sont plus capables de reproduire les capitaux parentaux ni de les reconvertir. Ces enfants provoquent des conflits. Ils s'entremangent, s'entretuent et la famille s'en trouve désagrégée. Ainsi, en travaillant sur ce sujet, nous pensons que les résultats de cette recherche permettront le réinvestissement ou la sauvegarde du capital social en vue d'une mobilité intergénérationnelle.

INTRODUCTION GENERALE

1. Contexte de l'étude

La République Démocratique du Congo est en proie à une crise sociale et politique depuis les années 1996. Cette crise a affecté l'économie du pays. Pillage des biens (vaches, marchandises, etc.), destruction de matériels de production, fermeture des industries, dévastation des champs, etc. L'Etat, exsangue, s'en trouve dépouillé de ses capacités redistributives. A leurs tours, les familles sont profondément impactées par cette crise qui dure depuis plusieurs décennies. Ainsi, le fait d'avoir des biens, des rentrées financières ou une reconnaissance sociale n'assure plus du tout que cela restera vrai sur le long terme. En plus, rien ne garantit que la situation le demeurera pour les enfants de la famille. Ainsi, l'incertitude sur le futur est devenue la règle et avec elle, la débrouille.

La renégociation de la place est une stratégie de survie dans un Etat où les élites politiques instaurent le système de prédation économique. C'est ce que Jean-François Bayart qualifie de la politique du ventre¹. A titre d'exemple, en 2017, la plupart de cabinets ministériels avaient consommé, dans deux mois, la totalité de leur budget annuel et même plus². Le budget du Chef de l'Etat, en 2005, était huit fois supérieur à celui consacré à la santé publique et seize fois supérieur à l'enveloppe de l'agriculture. En plus, ces élites signent des contrats léonins qui ne profitent guère à l'Etat. Pourtant, de grosses enveloppes s'échangent sous la table³.

Cet environnement est tout aussi incertain pour la pratique du commerce. La débrouille personnelle, à travers de petites entreprises, butent parfois la lourdeur administrative. Des entreprises subissent des tracasseries incommensurables. A titre d'illustration, l'obtention d'un permis de construire peut prendre jusqu'à 160 jours. Et, en moyenne, il arrive que l'on paie des impôts plus de 30 fois par an. Or, le montant payé est de loin supérieur à celui mentionné sur le reçu⁴. Et, l'impôt sur le bénéfice s'élève à près de 60%⁵. Ce qui semble incompréhensible pour les détenteurs de petits capitaux.

2. Présentation du sujet

Ce mémoire s'intéresse à l'expérience des déclassés. Il s'agit des enfants (quel que soit leur âge au moment de l'étude) qui n'ont pas reproduit les capitaux parentaux. Ces capitaux sont du genre symbolique, économique et social. Il porte sur trois moments. D'abord, les causes et

¹ Bayart, J.-F., *l'état en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayart, 2006

² DFAE/Représentation suisse à Kinshasa, *rapport économique annuel 2017*, Kinshasa, 2017, inédit, p2

³ Van Reybrouck, D., *Congo. Une histoire*, Paris, Actes sud, 2012

⁴ Bayart, op. Cit. 2006

⁵ Van Reybrouck, op. Cit, 2012

le moment de la bifurcation de la trajectoire familiale. Ensuite, la débrouille pour la (sur)vie quotidienne. Et, surtout dans ce contexte de pauvreté et de mobilité constante dans la société. Enfin, les conséquences de ce déclassement tant sur l'individu que sur la société toute entière. En effet, l'origine du phénomène de déclassement est à situer dans le contexte de la détérioration de la conjoncture sociale et économique. Vers les années 1980, il est apparu des phénomènes sociaux nouveaux. Les parents, à court de moyens, inventaient des stratagèmes pour écarter une bonne partie des enfants. Ils les accusaient de sorcelleries. L'exclusion qui s'ensuivait était intensifiée par les discours messianiques des églises de réveil qui proliféraient au même moment⁶. En ce qui concerne les enfants, les uns vivent dans la rue, d'autres intègrent les gangs ou les milices. Ces milices sont appelés des « cadets » ou des « exclus sociaux » qui renégocieraient leurs places dans la société⁷.

3. Présentation du problème

La mobilité sociale désigne la circulation des individus entre les catégories ou classes sociales. Il en existe deux formes. La mobilité intragénérationnelle concerne le passage des individus d'une catégorie à l'autre durant la même génération. Dans ce cas, on compare l'appartenance de classe de la même personne au début et à la fin de carrière. Par contre, la mobilité intergénérationnelle est la circulation d'un individu du groupe social auquel appartient sa famille à un autre groupe⁸. Pour ce second cas d'espèce, la mobilité peut être ascendante ou descendante. Elle est ascendante quand les enfants réussissent à gravir les échelons de la société. La mobilité descendante désigne le mouvement contraire. Les enfants échouent à reproduire et à maintenir la position de la famille dans la hiérarchie sociale. Cette situation, autrement appelée déclassement social, est sans cesse visible en République Démocratique du Congo.

Actuellement, le diplôme n'est plus un rempart contre le déclassement. Car le chômage représente à peu près 43%. Lors d'une enquête du Ministère du plan (2005), un jeune disait : « il n'y a pas d'entreprises pour donner du travail à la population. Si elles existent, elles sont insuffisantes et ne peuvent embaucher qu'une infime partie de la population active ». Dans ce

⁶ Tonda, J., « la violence de l'imaginaire des enfants-sorciers », in Cahiers d'études africaines, [En ligne], 189-190 | 2008, mis en ligne le 08 avril 2011, consulté le 11 octobre 2012. URL : <http://etudesafriques.revues.org/10872>

⁷ Mwaka Bwenge, A., « les milices Mayi-mayi à l'est de la République Démocratique du Congo : Dynamique d'une gouvernabilité en situation de crise », in *revue africaine de sociologie*, 7, (2), 2003, pp73-94

⁸ Boudon, Besnard, et al. (dir.), *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, 2018, [1989]

cas, l'accès à l'emploi est un véritable casse-tête. Il ne suffit pas d'avoir un diplôme pour prétendre en avoir. C'est plutôt le système de réseautage⁹ qui procure du travail.

Vivre dans cet environnement, très complexe, n'est facile. Pourtant, Pierre Bourdieu a semblé trouver une solution à cette situation. Pour lui, les classes riches reconvertissent les capitaux. Elles créent des professions plus ajustées à la prétention des héritiers. C'est ainsi que ces derniers échappent au déclassement¹⁰. Les enfants de classes supérieures ont une deuxième aubaine. Ils bénéficient des capitaux sociaux de la famille pour se hisser au sommet de la hiérarchie sociale^{11, 12}.

Toutefois, d'autres enfants issus des familles « très connues » ne parviennent ni à reproduire la position familiale ni à reconvertir ses capitaux. Aussi ce mémoire s'intéresse-t-il à l'expérience du déclassement intergénérationnelle descendante, à la manière dont les déclassés se définissent eux-mêmes et vivent leur situation dans la ville d'Uvira. Ces déclassés sont au nombre de six. Deux sont issus des familles de pasteurs. Pour l'un, le père est mort, et pour l'autre il est encore en vie. Ici, il s'agira d'analyser stratégies mobilisées par les familles en faveur de leurs enfants ainsi que les difficultés d'émergence dans une société fermée et aux codes peu ou prou rigides.

En plus, trois des enquêtés sont issus des familles de commerçants. Leurs parents disposaient de beaucoup des biens immobiliers et des magasins. Pour l'un, le père est mort et depuis lors, il vit au rythme d'un clochard et de l'enfant « normal ». La société considère un enfant normal comme celui qui dort à la maison, près de ses parents, et qui ne subtilise pas les biens des voisins. Pour les deux autres, leurs parents sont encore en vie. Mais, ils n'ont pas reproduit les capitaux économiques parentaux ni les ont reconvertis grâce à l'école contrairement à ce que Pierre Bourdieu estime. Enfin, le dernier enquêté issu d'une famille d'un enseignant célèbre d'une école primaire à Kalemie. Mais, l'enquêté n'a pas franchi la barre du cycle d'orientation.

⁹ C'est un système selon lequel les amis et l'entourage immédiat procurent des opportunités

¹⁰ Bourdieu, P., « classement, déclassement, reclassement », in *Actes de la recherche en Sciences sociales*, Vol.24, novembre, 1978. Le déclassement, pp 2-22

¹¹ Jourdain, A., & Naulin, S., 2011

¹² A Uvira, beaucoup d'enfants des commerçants profitent de la position parentale pour avoir du travail. C'est notamment le cas du fils de Kiza Muhato, alors président de la fédération des commerçants, qui a été recruté comme conseiller à la présidence de la République à Kinshasa, sous Joseph Kabila Kabange. Et, les exemples sont légion des enfants qui, profitant de biens de leurs parents, se positionnent dans la hiérarchie sociale. A titre d'exemple, Mutula Lungwe Diallo a été élu en 2011 aux élections législatives nationales grâce au nom de son père. Celui-ci est un entrepreneur dans les domaines des hydrocarbures et de l'hôtellerie. Il est d'une notoriété incontournable dans le territoire et la ville d'Uvira.

Ces six enquêtés ne sont pas parvenus à conserver le prestige et la position sociale familiale. Pour eux, la mobilité descendante a introduit une rupture forte et brutale entre leur situation première marquée par une relative aisance. Et, le déclassement social les impose brusquement une réalité bien moins confortable. Ainsi, trois questions balisent la trajectoire de cette étude :

- Comment ces enfants en sont-ils arrivés au déclassement social ?
- Comment vivent-ils quotidiennement cette mobilité sociale descendante ?
- Quelles en sont les conséquences tant sur le plan individuel que collectif ?

4. Objectifs de l'étude

Cette étude s'intéresse à l'expérience du déclassement social. C'est une réalité aux multiples conséquences mais peu abordée dans le contexte congolais. Le déclassement induit des comportements politiques, économiques et sociaux. Ainsi, l'étude vise un triple objectif :

- Analyser les causes du déclassement social ainsi que le moment de la bifurcation de la trajectoire sociale de la lignée.
- Etablir la manière dont est vécue l'expérience personnelle du déclassement
- Analyser les conséquences du déclassement tant sur le plan individuel que de la communauté.

5. Motivation et intérêt du sujet

La RDC fait face à plusieurs conflits allant aux simples bagarres rangées aux guerres civiles. Elles seraient pour la plupart nourries par la compétition pour le contrôle des ressources¹³. Il peut s'agir des terres cultivables, du pâturage, du souci d'accumulation foncière de la bourgeoisie, etc. C'est souvent ceux qui sont moins nantis économiquement qui réclament au premier chef leur part. Car, en principe, ces derniers se soucient de leur mobilité sociale. Aussi mobilisent-ils tous les moyens qu'ils perçoivent comme un tremplin pour accéder aux couches sociales considérées comme supérieures. Ainsi, ce sujet présente un double intérêt :

5.1. Intérêt social de l'étude

Peu d'études se sont penchées sur le déclassement des enfants en RDC. Peut-être est-ce lié au manque des données statistiques. Les deux dernières enquêtes nationales auprès de ménages datent seulement des années 1995 et 2001¹⁴. Et, le travail sur le déclassement objectif

¹³ Vircoulon, T., et Liégeois, F., « inventer une politique publique dans un Etat failli : le défis de la sécurisation des droits fonciers dans l'Est du Congo », in *notes de l'Ifri*, IFRI, avril 2012.

¹⁴ Moumami, A., *analyse de la pauvreté en République Démocratique du Congo*, Working Papers Series, N°112, African Development Bank, Tunis, 2010

nécessite des données mathématiques. Toutefois, quelques travaux méritent d'être mentionnés. Ahmed Moumami analyse la répartition spatiale de la pauvreté. Il se base sur des indices quantitatifs et trouve que 70% de ménages sont pauvres. En 2007, la RDC vivait déjà dans un état de misère extrême nettement plus prononcé qu'au moment de l'indépendance en 1960¹⁵. Car entre 1964 et 1990, l'économie du pays florissait au point que, en 1982 seulement, le pays mobilisait quelque quatre milliards de dollars contre moins de 50 mille dollars en 2002. Cet accroissement de la pauvreté a un impact sur la vie de la population. L'exiguïté de moyens de subsistance occasionne une lutte sans fin. Arsène Mwaka analyse par exemple l'émergence et les actions des Mai-Mai sous une approche marxiste. Ces derniers s'engagent contre la domination dans une lutte des classes. Ils renégocient leur statut dans la société. En plus, au niveau des familles, les enfants qui, jadis, vivaient en cohésion se déchirent de suite des conflits liés à la répartition des héritages.

Mercanti-Guérin (sd) a penché son étude sur la consommation des déclassés. Cet auteur trouve que les déclassés intériorisent leur place en réadaptant leurs goûts ainsi que leurs préférences au contexte qui est le leur. Ils bousculent les anciennes habitudes. Ce qui provoque, pour certains, des frustrations qui pourraient déboucher sur la « déviance ». Car, reprenant l'étude d'Arsène Mwaka Bwenge, les milices, les gangs ou les fauteurs des troubles se recrutent principalement parmi les « cadets sociaux » dont les déclassés. Ces derniers auraient un mode de vie, stratégie de réadaptation, qui pourrait être catalogué de déviant par le monde conventionnel. Cette étude analyse le vécu des déclassés, leurs stratégies de débrouille, leur sentiment, leur rêve, leur souci et les conséquences.

5.2. Intérêt personnel de l'étude

Trois cas m'ont sensibilisé pour effectuer cette étude. Le premier concerne la mobilité sociale ascendante. Personnellement, mon père est un paysan. D'abord enseignant, cultivateur puis gardien « portier » dans une organisation non gouvernementale, « Projet Reboisement » de la 8^e CEPAC. Or, moi son fils, je suis membre du Comité de gestion de l'Institut Supérieur du Commerce, une institution supérieure de l'Etat. Et j'interviens comme enseignant dans plusieurs universités d'Uvira, Bukavu, Goma et Rwanda. Le deuxième cas concerne la reproduction et/ou la conversion des capitaux parentaux. Ce cas concerne mon oncle paternel qui fut l'une de figures emblématiques qui ont marqué l'histoire du Kivu. Ruhigita Bugwika Ndagorwa Jean fut le représentant légal des églises 8^e CEPAC en RDC. Après sa mort, ses

¹⁵ Hesselbein, G., *essor et déclin de l'Etat congolais : un récit analytique de la construction de l'Etat*, Londres, Crisis States Recherche Centre, novembre 2007,

enfants ont réussi à maintenir le prestige familial. Parmi eux, il se compte notamment : député national, révérend pasteur, professeurs d'université, agents des ONG, Ingénieurs. Ces métiers sont les mieux payés. Ils sont considérés comme des élites. Ils sont connus de tous et beaucoup les approchent pour des conseils. Le troisième cas porte sur le déclassement. Ce sont des amis qui sont dans cette situation. Au cours d'un travail pratique que j'avais donné aux étudiants de première année de licence à l'ISDR/Uvira, il a été remarqué que la plupart des maisons qui longent la route nationale N°5 sont en vente. A Mulongwe, centre commercial de la ville d'Uvira, beaucoup de magasins serpentent la RN5. Ils appartiennent aux anciens noms qui ont fait florès vers années 1980. Mais, désormais, les enfants se disputent le partage des biens.

6. Délimitation du sujet

6.1. Délimitation dans l'espace

Cette étude s'effectue dans les communes urbaines de Mulongwe et Kalundu, ville d'Uvira. Cette ville est située en province du Sud-Kivu, à l'est de la RDC. C'est d'autant plus que je ne saurais pas investiguer sur l'ensemble de la RDC. Et, ce n'est pas la généralisation qui importe pour cette étude. Mais plutôt les raisons du phénomène de déclassement social, l'expérience du déclassé ainsi que les conséquences qui m'intéressent.

6.2. Délimitation dans le temps

Il ne s'agit pas d'une étude sociohistorique. Cette étude ne saurait être délimitée dans un temps matériel chronométré ayant un début et une fin. Je m'intéresse à l'échec de reproduction. Il s'agira donc des familles qui, à un certain moment, étaient hissées au sommet de la société mais dont les enfants plongent dans l'anonymat. C'est notamment le cas de décalage des positions économiques et symboliques des enfants vis-à-vis de celles de leurs parents.

6.3. Délimitation par rapport au concept de déclassement social

La plupart des études sur le déclassement social comparent deux variables : les titres scolaires et les postes occupés dans la société. En RDC, nombreux de licenciés sont souvent engagés moyennant le titre scolaire des humanités générales. Ce déclassement des titres scolaires est en partie lié au chômage qui bat son record. Mais, pour cette étude, il s'agira du déclassement des enfants issus des familles aisées et qui ne conservent pas le prestige et la position sociale de la famille. C'est donc une mobilité descendante intergénérationnelle sous une perspective subjective, c'est-à-dire qui tient compte de leurs sentiments personnels.

7. Revue de littérature

Etudiant le système de reproduction, Bourdieu (1978) montre que, pour échapper au déclassement, les classes riches reconvertissent les capitaux. Elles créent des professions plus ajustées à la prétention des héritiers. Ce déclassement est lié au décalage entre le niveau de formation et les postes occupés dans la société. Il montre aussi que deux enfants de même niveau d'étude obtiennent des postes différents au regard des capitaux sociaux de chaque famille. Il s'agit de la reproduction pour les enfants issus des classes moyennes et supérieures et du déclassement pour ceux des classes populaires (Jourdain, A., & Naulin, S., 2011).

En insistant sur ce déclassement, François de Singly critique la perspective bourdieusienne. Cette perspective a un excès de déterminisme. Elle surestime le poids des origines dans la reproduction de la position socioculturelle du groupe familial. Le capital est posséder dès le départ, le parcours devient, involontairement, secondaire. Ainsi, conclut-il, lorsque les sociologues auront des outils pour classer les origines sociales des individus, ils prédiront leurs comportements (de Singly, 1996) et leur avenir.

Katherine Newman (1988, 1993) avait mené des recherches sur l'expérience du déclassement social en cours de carrière en 1980. Elle s'intéresse aux cadres qui perdent leur emploi, font face au chômage et ne retrouvent que des emplois de statut nettement inférieur. Aussi sont-ils catonnés à des tâches d'exécution. Au niveau individuel, le déclassement produit plusieurs conséquences : perte de confiance, perte de contrôle, sentiment de désorientation sociale, remise en cause identitaire. Newman se convainc que le déclassé ne sait plus où se situer dans l'espace social. Mais, au-delà de ces conséquences identitaires, le déclassement social affecte également l'ensemble des interactions au sein de la société : divorce, dépression, alcoolisme et tentative de suicide seraient autant de comportements anormaux dont la fréquence s'accroît au sein des familles frappées par le déclassement (cité par Peugny, 2007). Stéphane Beaud s'inscrit dans le même raisonnement. En analysant le déclassement des enfants des ouvriers issus de la démocratisation de l'enseignement, il se rend compte qu'ils n'obtiennent pas de postes correspondant à leurs titres. Ainsi, pour justifier ce décalage, ils se remettent en cause et rabaissent leurs niveaux (Beaud, 2000).

CHAPITRE PREMIER : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

SECTION PREMIERE : PARADIGME SYSTEMIQUE DE LA MOBILITE SOCIALE

1.1.1. Axiome

Le paradigme systémique considère que la mobilité sociale est due à l'évolution de la structure sociale. Celle-ci étant fortement influencée par la division sociale du travail. La société est pourvue d'institutions sélectionnant les individus en fonction de ses besoins en vue d'assurer la pérennité et la reproduction des structures sociales. Sorokin¹⁶ est le premier à avoir pensé la mobilité sociale. Il s'inspire de l'approche systémique qui considère ce phénomène comme résultant du processus plus général et universel de la distribution sociale des individus par des « des agences » ayant pour fonction d'adapter une « offre » individuelle de compétences à une « demande » sociétale de rôles sociaux. En d'autres termes, Mercanti-Guérin dit :

« Il existe des agences de distribution de la mobilité sociale (essentiellement la famille et l'école mais aussi les partis politiques ou l'église) ou agences de sélection. Ainsi, la mobilité sociale observée est structurelle et n'est pas fondée sur le mérite individuel. Cette théorie est à rapprocher des recherches menées par Davis, Moore (1945) et Parsons (1949) pour qui la mobilité sociale n'est qu'un élément stratégique permettant des ajustements au sein de la structure sociale. Pour Davis et Moore (1945), ces ajustements sont fondés sur des systèmes de récompenses qui régulent l'affectation des positions importantes à certains individus (hypothèse d'ajustement fonctionnel). Pour Parsons (1949), le rôle régulateur s'opère sur la base de valeurs communes et partagées portant sur des qualités, capacités ou ressources matérielles et symboliques. Cette idée d'ajustement est reprise par Lipset et Zetterberg (1956) pour qui la mobilité sociale est en partie le résultat d'une offre entre statuts vacants et d'un échange de position. Les statuts vacants seraient issus de la division du travail et des différences de fécondité entre individus de statuts différents. Ainsi la mobilité sociale permettrait de compenser les variations démographiques entre statuts¹⁷ »

Malgré l'existence de ces canaux, seul un nombre réduit peut réaliser son ambition de promotion sociale. Chaque société fixe un certain nombre de mécanismes de nature à limiter la mobilité. Ainsi, ce contrôle remplit trois fonctions dont :

¹⁶Cité par Cuin, C.-H., « analyse systémique et sociologique de la mobilité sociale », in *l'Année sociologique* (1940/1948), 3^e série, Vol. 33 (1983), pp249-269.

¹⁷ Mercanti-Guérin, *influence du déclassement social sur les valeurs et pratiques du consommateur : une perspective générationnelle*, sd, (inédite), pp3-4.

« En premier lieu dans l'évaluation des individus en regard de leur capacité à remplir une fonction sociale définie ; en second lieu, dans leur sélection en vue d'une position sociale définie ; en troisième lieu, dans la distribution correspondante des membres d'une société à l'intérieur des différentes strates sociales, dans leur promotion ou dans leur rétrogradation. (...) ces fonctions sont assurées par les institutions qui assurent la circulation verticale et qui peuvent ainsi être définies comme autant d' « agences d'évaluation, de sélection, de distribution » (« testing, selective and distributive agencies »). Ces « canaux » sont donc munis de « filtres » (sieves) qui retiennent certains individus et en laissent passer d'autres selon les niveaux de la stratification¹⁸ »

Ceci pour dire que ce sont ces institutions (famille, école, église, armée, etc.) qui jouent un rôle décisif dans la définition verticale de la mobilité sociale ainsi que, ipso facto, la définition de la composition des strates. A ce sujet, ces institutions effectuent un premier tri des qualités générales (biologiques, correspondance aux codes du groupe). Ce n'est qu'à l'issue de ce processus que sont fixés les destins des individus.

1.1.2. Mobilité sociale dans la logique systémique

La mobilité sociale désigne le changement de position dans la sphère sociale. Tandis que l'immobilité sociale sous-tend la constance des positions sociales (la reproduction du statut social). La mobilité sociale est soit intergénérationnelle, c'est-à-dire que les enfants bougent du statut social A vers le statut social B par rapport à celui de leurs parents. Elle est intergénérationnelle par rapport au changement de statut du même individu au cours de sa vie. Il peut s'agir de l'obtention d'un emploi décent, de la perte de l'emploi, du divorce, du mariage, etc. Revenant sur la mobilité sociale intragénérationnelle, elle peut être ascendante ou descendante. Elle est ascendante quand les enfants accèdent aux positions sociales supérieures par rapport à leurs parents. Au contraire, les enfants qui ne reproduisent pas le statut de leurs parents et qui descendent de l'échelle sociale sont tout simplement déclassés. Il s'agit du déclassement social. C'est, en effet, sous cet angle intergénérationnel que beaucoup de chercheurs en anthropologie orientent leurs travaux. Ils posent de nombreuses questions sur les nouveaux rapports entre générations qu'il induit, l'incapacité des enfants à maintenir la position héritée de ses parents, la menace de l'équité intergénérationnelle, la remise en cause de la sécurité de destin et la communauté de destin incarnées par une dynamique générationnelle vertueuse, etc. C'est cette forme de mobilité qui concerne cette étude.

¹⁸ Cuin, C.-H., *op. it*, pp253-254

1.1.2.1. Déterminants objectifs du déclassement

Les chercheurs analysent les tableaux de mobilité (recensement des changements de position sociale entre générations). C'est la méthode d'enquête suivie par les approches liées aux paradigmes systémiques. Cette méthode donne lieu à la production d'indices de mobilité. Cette méthode ne permet pas de rendre compte des réalités, subjectives mais révélatrices, de l'expérience du déclassement. Ainsi, selon Mercanti-Guérin :

« Les limites de ces indicateurs résident dans la prise en compte du statut du père dans le calcul de la mobilité (et non du statut des deux parents) et dans le difficile découpage de la société en classes sociales distinctes ce qui aboutit à une prise en compte des professions au détriment de la pluralité possible des statuts individuels (profession mais aussi diplôme, style de vie, ethnie d'appartenance). La vision multidimensionnelle du statut social est oubliée (Lenski, 1954) comme est également négligé le degré de décalage ou de congruence entre ces différents rangs statutaires (Attas-Donfut et Wolf, 2001). Merllié (1994) souligne, en outre, qu'il existe une distorsion de plus en plus grande entre le diplôme, les revenus et la profession.¹⁹ » (sd : 5-6).

La recherche des déterminants du statut social est apparue dans la littérature dès la seconde génération de travaux des sociologues de la mobilité sociale. Si la première génération, animée notamment par Lipset et Bendix (1959) se concentre sur l'analyse des trajectoires intergénérationnelles (les individus ayant un niveau d'éducation élevé ont-ils une probabilité plus élevée de connaître un mouvement ascendant ? Peut-on faire la part de la mobilité structurelle et de la mobilité « nette » ?), Blau et Duncan (1967) introduisent dès la décennie suivante les modèles de régression et déplacent le questionnement vers l'analyse des composants du statut (ou du « prestige social »).

1.1.2.2. Déterminants subjectifs du déclassement

L'étude de cette dimension a été conçue en réaction au « *terrain de la stratification sociale centrée sur la structure de l'emploi et sur les catégories socioprofessionnelles*²⁰ ». L'individu est replacé au centre de la réflexion. Selon Weber (1971), cité par Attas-Donfut et Wolf, la subjectivité individuelle c'est-à-dire la perception qu'a l'individu de sa place au sein de la structure sociale est un élément essentiel de son identité sociale. Dès lors, se pose le problème d'un indicateur opératoire de mesure incluant la subjectivité individuelle et la pluralité des statuts. Blau et Duncan (1967) mesurent la mobilité sociale subjective sur la base d'une

¹⁹ Mercanti-Guérin, Op.cit, sd : 5-6.

²⁰ Attas-Donfut et Wolf, 2001, p.920

échelle à quatre niveaux combinant catégorie professionnelle, revenu, diplôme, habitat, l'enquêteur devant se situer lui-même sur un des niveaux prédéterminés. Weber (1971) évalue la stratification sociale comme l'interaction entre le pouvoir économique, le pouvoir juridico-politique et le prestige social.

L'INSEE quantifie la mobilité sociale à partir de tables de destinée et de tables d'origine. Attas-Donfut et Wolf ont, quant à eux, proposé une mesure de la mobilité sociale subjective fondée sur trois générations. Les auteurs ont pu identifier un certain nombre de divergences entre mobilité objective et mobilité subjective. Ces divergences concernent essentiellement les catégories ayant une faible conscience de leur spécificité à savoir des catégories ayant des statuts très hétérogènes (professions intermédiaires, employés).

Le sentiment de déclassement est plus fort parmi la jeune génération à l'inverse des deux générations âgées (parents et grands-parents) même si ceux-ci ont plus de mal à se projeter réellement dans une situation sociale établie. Une grande partie des répondants sous-estime leur position sociale. Il existe, par ailleurs, un lien entre mobilité intergénérationnelle et intragénérationnelle. Le sentiment de promotion personnelle au cours du cycle de vie aboutit à une surestimation positive de sa situation sociale, notamment par rapport à celle de ses parents.

Cette difficulté à se situer au sein d'une classe sociale illustre au-delà de la représentation parcellaire (et donc inexacte de la classe sociale par la catégorie socio-professionnelle) une certaine vision wébérienne de la dynamique sociale. Il n'y a pas forcément correspondance entre le groupe d'appartenance et le groupe de référence.

Cette dimension subjective est pourtant fondamentale, puisque la mobilité sociale, loin de n'être qu'une construction sociologique, est une expérience signifiante pour les individus. Le sens de la trajectoire intergénérationnelle, en effet, contribue à orienter le comportement et les pratiques des individus, ainsi qu'à modeler leurs représentations, opinions et attitudes. Dans ce travail, il reste donc à éclairer la dimension subjective de la mobilité descendante²¹.

1.1.3. Notion d'habitus et idéologies des aptitudes naturelles

Pour Marx, un système est soumis à un processus de reproduction lorsque les sorties « out put » de ce système sont stables et n'affectent pas les conditions de fonctionnement, c'est-à-dire les caractéristiques essentielles de la structure²². C'est, en d'autres termes, la constance ou la stabilité des relations de production. Les individus sont remplacés dans le temps mais le

²¹ Poigny, op.cit., 2007.

²² Boudon, Besnard, et al. (dir.), *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, 2018, [1989]

système se reproduit à l'intérieur. On peut ainsi observer que la structure de la mobilité sociale entre générations reste stable depuis cinq à six décennies : probabilité de passer de statut social de la catégorie A à la catégorie B d'une génération à la suivante et de manière non systémique²³.

Bourdieu a emprunté le concept d'habitus à l'histoire de la philosophie. Weber l'a aussi employé en sociologie, par exemple, dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* pour décrire l'éthique économique des puritains. De même, Durkheim l'a employé dans *L'évolution pédagogique en France* pour définir le travail de l'éducateur (Faguer, 2016). Ce qu'il faut préciser ici, c'est la manière dont le concept d'habitus a été utilisé par Bourdieu comme un concept central de la sociologie de l'éducation.

« Le travail n'est jamais, on le voit, une activité complètement automatique. Les « ajustements » entre les tâches et les formes de coopération, même dans le cas du travail le plus subalterne, s'appuient sur des habitudes corporelles (postures, rythmes, moments de pause, etc.), produit d'un savoir incorporé par imitation et processus d'identification, dont le corps porte les traces (ce que Bourdieu appelle le corps mémoire)²⁴ »

Ainsi donc, au regard de cet extrait, l'individu intègre des comportements de son environnement immédiat par le processus de socialisation. C'est pourquoi Bourdieu et Passeron reconnaissent que :

« Définissant des chances, des conditions de vie ou de travail tout à fait différentes, l'origine sociale est, de tout déterminant, le seul qui étend son influence à tous les domaines et à tous les niveaux de l'expérience des étudiants, et en premier lieu, aux conditions de l'existence. (...) il est des professions où l'on ne peut s'engager sans un patrimoine. Les inégalités des informations sur les études et leurs débouchés, les modèles culturels qui associent certaines professions et certains choix scolaires, enfin les prédispositions, socialement conditionnées, à s'adapter aux modèles, aux règles et aux valeurs qui régissent l'école, tout cet ensemble de facteurs qui font que l'on se sent 'à sa place' ou 'se déplacé' à l'école, déterminent toutes aptitudes égales ailleurs, un taux de réussite scolaire inégal selon les classes²⁵. »

Pour ces auteurs, les habitudes culturelles ainsi que des dispositions mentales sont héritées du milieu social, de la socialisation primaire. Les étudiants les plus favorisés doivent à leur

²³ Boudon et Bourricaud, *dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1990 [1982]

²⁴ Faguer, *op.cit.*, 2016 : 3

²⁵ *Ibidem*, 1964 :23, 25

milieu d'origine des habitudes, des entraînements, des attitudes qui leur servent directement dans leur tâche. Ils héritent également savoir et savoir-faire et des goûts. Ce qui conduit à la reproduction du système dans la société. Les enfants des familles aisées reproduisent les capitaux de leurs parents ou, les cas échéant, les reconvertissent. Tandis que les enfants issus de familles « modestes » reproduisent également leur place. Et, toute mobilité n'est qu'un accident biographique.

Les stratégies de reproduction ou de reconversion visent à maintenir ou à améliorer la position des individus dans l'espace social. Ils maintiennent ou augmentent leurs capitaux au prix d'une reconversion plus rentable et légitime. Il peut s'agir du capital économique en capital culturel. Ce procédé dépend des chances objectives déterminées par les instruments institutionnalisés de reproduction (coutume, loi successorale, marché d'emploi, système scolaire). Les plus riches en capital économique ont dû, pour assurer leur reproduction, intensifier fortement l'utilisation qu'elles faisaient du système d'enseignement, contraignant les fractions dont la reproduction était jusque-là assurée principalement par l'école à intensifier leurs investissements scolaires (Bourdieu, 1978²⁶).

Le concept d'aptitude a pris de l'importance au 18^e siècle en France. Elle s'articule avec celles de mérite et de responsabilité personnelle, élément de l'idéologie égalitaire. En effet, jusqu'au XV^e siècle, l'aptitude découlait d'un don divin. On naissait puissant ou misérable et on le demeurait. La qualité ne dépendait en rien des aptitudes mentales ou physiques. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le sens glisse. On abandonne la vision fixiste de l'ordre des causes voulues par Dieu. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que les phénomènes psychosociaux et culturels sont considérés comme traduction des différences physiques (Boisseret, 1974²⁷).

Les différences entre groupes d'individus sont perçues comme contingentes et relatives au milieu physique et social. A titre d'exemple, le niveau intellectuel des enfants de mêmes âges, et par ricochet, la différence des réussites scolaires sont conditionnés par les milieux socio-économiques d'appartenance. Car, les enfants issus des familles dont le niveau socioculturel des parents est élevé s'adaptent facilement à l'école par rapport à leurs collègues issus des familles « modestes ». Les premiers, Bourdieu et Passeron (op.cit., 1964²⁸), entrent en contact avec la culture « de l'élite » dès l'âge préscolaire. Fréquentation des bibliothèques, des salles

²⁶ Pierre Bourdieu, « classement, déclassement, reclassement », in *Actes de la recherche en Sciences sociales*, Vol.24, novembre, 1978. Le déclassement, pp 2-22,

²⁷ Boisseret, *les inégalités ou la sélection universitaire*, Paris, PUF, 1974

²⁸ Bourdieu et Passeron, *les héritiers*, Paris, Minuit, 1974

de cinéma, lecture des livres, etc. C'est dans le même prolongement que Guy Rocher (1968) reconnaît le quotient intellectuel des enfants vivant en ville est plus élevé par rapport à celui de leurs des enfants de même âge mais qui vivent au village. Pour lui, les milieux urbains sont stimulants, plein d'innovations, des contradictions, par rapport aux villages qui restent homogènes. Toutefois, nuance Boisseret (op.cit., 1974), l'élimination des étudiants issus des classes dominées est plus fréquent en 1^{ère} année et s'explique surtout par des faits ou des contraintes d'ordre économique et non culturel. Pour s'en convaincre, écrit-il, les déshérités manient en général la langue savante avec autant de virtuosité que « les héritiers ». En ce sens, l'on peut considérer que l'aptitude n'est pas innée et n'est pas prédéterminée par la situation culturelle de la famille (niveau d'étude des parents, habitudes culturelles des parents). Aussi faut-il analyser le part de l'individu dans le façonnement des aptitudes personnelles.

SECTION DEUXIEME : PARADIGME INDIVIDUALISTE DE LA MOBILITE SOCIALE

1.2.1. Axiome

De manière générale, la notion d'individualisme renvoie à la propriété de certaines sociétés, et plus particulièrement des sociétés modernes. L'individu est considéré comme une unité de référence fondamentale à la fois pour lui-même et pour la société. C'est l'individu qui décide de son métier, qui choisit son conjoint. Il assume en toute indépendance, sa croyance et ses opinions. Son autonomie est bien plus grande que dans les sociétés traditionnelles. Ici, l'individu est intégré au groupe par la médiation de normes, des valeurs rigoureusement et exactement définies qui s'imposent à lui avec une évidence qui l'interdit de les mettre en doute (Boudon et Bourricaud, 1990).

Les études individualistes sont traitées de plusieurs manières, y compris par des auteurs que l'on catalogue comme de tendance holiste à l'instar d'Emile Durkheim. Ainsi, les analyses de la « Division du travail social » et du « suicide » se recoupent. Ces deux ouvrages font de l'individualisme une caractéristique essentielle du passage de la société traditionnelle à la société industrielle. Dans une société traditionnelle, la solidarité est mécanique, fondée sur la similitude et l'appartenance à la même lignée ou au même village. Pourtant, la division sociale du travail apporte une nouvelle logique de nouer des relations. Elles sont désormais basées sur les centres d'intérêt, des avantages individuels que l'on y tire. L'individu est maître de son destin. Dans le souci qui est d'abord un acte individuel, Durkheim y voit de l'égoïsme. Le défaut d'intégration conduit, selon notre auteur, au suicide. Ainsi, peut-on conclure avec

Boudon et Bourricaud (*op.cit.*, 1990), que : « la division du travail soustrait les individus aux croyances collectives et les expose à l'égoïsme dans le même temps où, la solidarité devenant organique, elle les rend plus indispensable les uns aux autres et plus complémentaires les uns des autres » (1990 : 303).

Dans « de la démocratie en Amérique », Alexis de Tocqueville est frappé par le développement de l'individualisme dans la société américaine. Il y voit un « sentiment réfléchi qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables, et à se tenir à l'écart avec sa famille et ses amis, de sorte que, après s'être créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même. » (Cités par Boudon et Bourricaud, *op.cit.*, 1990 : 304). Pour sa part, Georg Simmel, dans la philosophie des Geldes, il analyse l'influence du développement de la circulation monétaire sur les relations individuelles : symboles neutres et abstraits, l'argent tend à donner une tonalité elle-même abstraite et neutres aux relations interpersonnelles, contribuant ainsi au développement de l'individualisme. Des développements analogues sont présentés par Talcott Parsons qui montre que les sociétés modernes sont marquées par la multiplication des relations interpersonnelles et neutres telles un agent de la banque et son client. Ces relations sont affectives mais limitées à un code bien circonscrit. Ainsi, l'on conçoit que la notion d'individualisme peut être traitée différemment selon les auteurs.

En ce qui concerne le déclassement, Raymond Boudon s'inscrit explicitement en opposition tranchée avec la perspective « déterministe » sous l'un ou l'autre de ses différents visages : hyperfonctionnalisme, hyperculturalisme ou le réalisme totalitaire. Il postule en effet que :

« les actions individuelles, et plus largement, l'action sociale et les faits sociaux ne consistent pas en de comportements exclusivement interprétables à partir d'éléments qui leur sont antérieurs, et ne sont donc déterminés ni par les rôles que l'organisation sociale définit à chaque acteur en fonction de la place qu'il occupe dans celle-ci, ni par les valeurs culturelles intériorisées lors du processus de socialisation et toujours en fonction de cette place, ni encore par des « structures sociales » dont les individus ne seraient que les « supports » actualisant la transcendance. Pour Boudon, de telles interprétations ne peuvent jamais proposer que des descriptions « réalistes » de la réalité sociale qu'elles sont incapables d'expliquer véritablement sans faire appel ? Un sociologisme tautologique. Si, au contraire, les actions individuelles ne sont plus interprétées comme des comportements déterminés mais comme des actes libres prenant place dans une situation donnée, comme productives de leur propre sens du fait de l'intentionnalité que les individus y attachent, alors les faits sociaux ne doivent plus être considérés comme le résultat de déterminations structurelles agissant sur des individus dépourvus d'autonomie et

*dont les choix déclarés ne seraient qu'illusions, mais plutôt comme le résultat complexe de la seule agrégation de volontés individuelles*²⁹.

Alors que dans les théories précédentes (paradigme systémique), la division du travail occupe un rôle explicatif central de la mobilité, la théorie individualiste remet les aspirations sociales individuelles au centre de la mobilité.

*« Blau et Duncan (1967) ramènent cette dernière à sa seule dimension individuelle à travers deux valeurs essentielles : l'épanouissement et l'universalisme. L'universalisme et ses corollaires (l'efficacité, la rationalité) aboutiraient via le progrès technologique à une augmentation croissante des positions supérieures et à une mobilité géographique accrue, affaiblissant les liens familiaux vus comme des freins à la mobilité. L'épanouissement individuel érigé au rang de norme pousserait les individus à adopter des comportements socialement valorisés fondés sur l'aspiration à l'ascension sociale. La consommation est, alors, vue comme un signe d'ascension ostentatoire. Elle permettait une évaluation sociale favorable et accroîtait le désir des individus d'améliorer leur position sociale. Dès lors, la mobilité sociale ne serait plus que « le résultat de conduites individuelles normativement orientées vers certaines fins socialement valorisées » (Cuin, 1993, p.102 cité par Heeb, 2005). Le paradigme individualiste est souvent présenté comme issu d'une culture américaine confiante dans la réussite individuelle. Cette posture est mise à mal par les travaux sur la mobilité menés dans d'autres contextes culturels comme la société japonaise où l'ascension sociale est synonyme d'orgueil et de manque de révérence vis-à-vis des ancêtres (Merllié, 1994). »*³⁰

1.2.2. Accidents biographiques

Pour Erving Goffman, (cité par Riutort, 2017) le rôle social ne s'impose pas de l'extérieur. Il résulte d'une appropriation progressive au cours de laquelle l'individu conserve une part active. Riutort poursuit son raisonnement en évoquant l'habitus de Pierre Bourdieu. L'habitus, écrit-il, s'impose dans les esprits et dans le corps. Il consiste en l'intériorisation de l'extérieur et l'extériorisation de l'intérieur. L'individu intègre des normes. Celles-ci induisent des comportements ajustés à chaque situation. En plus, l'habitus subit des transformations tout au

²⁹ » (Cuin, op.cit., p267).

³⁰ (Mercanti-Guérin, op.cit., sd : 4-5)

long de la trajectoire de l'individu (accidents biographiques). Aussi peut-on dire que le processus de socialisation/resocialisation débouche sur la formation de l'identité, sociale et personnelle. Il s'instaure alors un double jeu, entre « Nous » et « Eux », « Moi » et « Nous ».

1.2.3. Posture épistémologique de l'individualisme méthodologique

Au sens épistémologique, le mot individualisme est tout à fait différent du premier. Il s'agit ici d'un cheminement méthodologique d'analyse des faits sociaux. L'approche individualiste consiste à analyser un fait comme conséquence des comportements des individus appartenant au système social dans lequel ledit fait est observé. A titre d'illustration, Durkheim recourt à cette méthode pour analyser pourquoi les périodes de boom économique s'accompagneraient fréquemment d'une augmentation du taux de suicide. Tocqueville recourt à la même méthode pour expliquer que les révolutions se déclenchent dans des conjonctures favorables où la condition et la chance de tous ont tendance à s'améliorer.

Pour Karl Popper insiste sur l'utilisation des méthodes individualistes dans la recherche en sciences sociales. Pour lui, expliquer un phénomène social, c'est toujours en faire la conséquence des actions individuelles. Car, il est vrai que l'action individuelle est soumise à des contraintes sociales. L'agir ne se complait pas de sa fantaisie. Mais, cela ne signifie pas que les contraintes sociales déterminent les actions individuelles. A ce sujet, nuancent Boudon et Bourricaud (1990), le principe d'individualisme méthodologique implique que soient reconnues les contraintes de l'action et les institutions qui déterminent ces contraintes. Ils parlent alors d'individualisme structurel et d'individualisme institutionnel. C'est-à-dire qu'il faut déterminer les données structurelles et institutionnelles qui balisent le champ d'action à l'intérieur duquel il se meut, ainsi que les effets de la socialisation à laquelle il a été exposé ainsi que les ressources dont il dispose. Il faut, conseillent-ils en définitive, mettre en rapport la distinction wébérienne entre expliquer et comprendre.

CHAPITRE DEUXIEME : DISCUSSION D'ORDRE METHODOLOGIQUE

SECTION PREMIERE : MONOGRAPHIE DE LA VILLE D'UVIRA

Cette section contient les informations relatives à la ville d'Uvira, notre terrain de recherche. Il s'agit notamment des aspects géographiques et démographiques, de l'historique, de la situation économique ainsi que de l'organisation sociale et culturelle, etc. C'est ainsi que cette section permet d'appréhender l'environnement social, politique et économique. Car, tout au long de l'étude, j'y fais constamment référence.

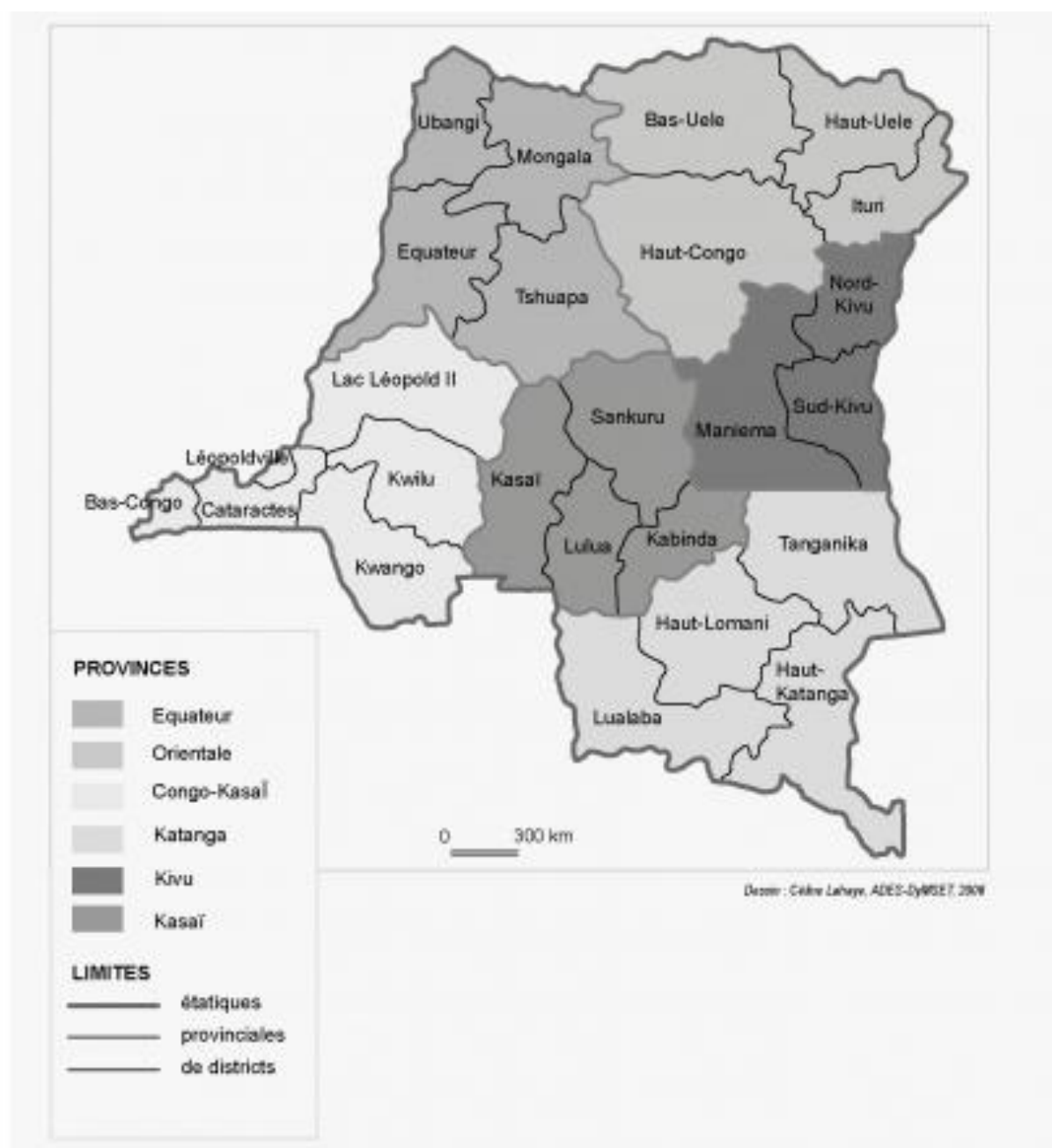
2.1.1. Situation géographique

Figure 1: ville d'Uvira dans la Province du Sud-Kivu et dans la sous-région



Sources : <https://www.maya.be/fr/projet/miel-maya-honing-au-kivu-rdc>

Figure 2 : Province du Sud-Kivu en RDC



Source : www.wikipedia.org

La ville d'Uvira est située au sud de la province du Sud-Kivu, à l'Est de la République Démocratique du Congo. Elle est limitée au Nord par les chefferies des Bafuliiru et la chefferie plaine de la Ruzizi du territoire d'Uvira, au Sud par le groupement de Kalungwe de la chefferie des Bavira. A l'Est, elle est limitée par une partie du lac Tanganyika et de la rivière Ruzizi. Ces deux cours d'eaux font partie des limites naturelles entre la RDC et le Burundi. La ville est située à une basse altitude, dans le Rift Valey, entre la crête Congo-Nil situé au Burundi et la chaîne de montagnes de Mitumba. Elle est à cet effet souvent confrontée aux graves problèmes des inondations.

2.1.2. Aperçu historique de la ville d'Uvira

Avant la conférence de Berlin de 1884-1885, Uvira était caractérisé par le peuplement des autochtones, la traite des esclaves et la conquête léopoldienne. Les autochtones sont notamment Bavira et les Bafuliiru. Par la suite, ils ont eux-mêmes connu des mixages avec d'autres peuples dont Barundi, Banyamulenge, Babembe, Bashi, etc. Mais, du point de vue de l'organisation administrative, elle date de 1911. Toutefois, onze ans plus tôt, soit le 17 octobre 1900, l'Etat Indépendant du Congo y établit son Conseil de guerre pour conquérir et administrer le Kivu. Cet Etat était sous la houlette du Roi des Belges Léopold II. C'est la position géostratégique de la ville qui avait prévalu pour ce faire. Elle est le point extrême-septentrional d'accès au Kivu (Maniema, Sud-Kivu et Nord-Kivu) et permettrait ainsi de surveiller les positions allemandes du Ruanda-Urundi et du Tanganyika (Tanzanie)³¹.

Le roi des belges avait cédé le Congo à la Belgique en 1908. Le 11 septembre 1911, un arrêté ministériel annexe le Kivu au District de Stanleyville (Province orientale du Congo-Belge) sans en déplacer le siège établi à Uvira. Cette entité comprenait trois secteurs dont celui de Tanganyika, d'Edouard et de Rutshuru ayant respectivement leurs chefs-lieux à Uvira, Beni et Rutshuru. En 1914, la capitale du Kivu est transférée d'Uvira à Rutshuru. En 1928, le territoire d'Uvira est divisé en trois chefferies dont celle des Bafuliiru, celle des Bavira ainsi que celle des Barundi.

Par l'ordonnance-loi N°21/91 du 25 février 1938, l'autorité coloniale confirma les limites géographiques du territoire d'Uvira. Ce dernier compte, désormais, trois chefferies : Bafuliiru, Bavira et plaine de la Ruzizi, trois cités Uvira (centre), Kiliba et Sange, trois postes administratifs à Makobola, Luvungi et Mulenge. Ce texte a été modifié le 3 mai 1967 par

³¹ Bishikwabo Cubaka (1987), « aux origines de la ville d'Uvira selon les explorateurs et les pionniers de la colonisation belge au Zaïre : 1840-1914 », in *Civilisation*, vol.37, N°1, pp83-126

l'ordonnance N°67-221 sans altérer sa forme d'antan. C'est en 2013 qu'un décret du premier ministre attribue le statut de ville à la cité d'Uvira. Elle deviendra effective avec la nomination de ses animateurs en février 2019.

2.1.3. Situation économique de la ville d'Uvira

La position géographique de la ville d'Uvira influe également sur le climat, la végétation et l'agriculture. Elle fait partie du intégrante du Graben est africain. C'est pourquoi :

« L'étroitesse de son espace est due principalement à son relief très contrasté qui n'a laissé au Lac Tanganyika qu'un littoral large de moins d'un demi kilomètre, surplombé de hautes montagnes dont la plus élevée, la Kafinda, atteint 3.100 m d'altitude. Au niveau du lac et du delta de la Ruzizi, Uvira se trouve à 700 m d'altitude, une des plus basses du Kivu Oriental (...) Le climat d'Uvira est de type tropical dont la saison sèche peut souvent dépasser la moitié de l'année. Tandis que la moyenne annuelle de température y oscille entre 18° et 29° C, la hauteur moyenne des précipitations varie entre 800 et 900 mm d'eau par an. La faiblesse des précipitations et l'intensité de l'évaporation justifie la fréquence de sécheresses (...) »³² »

Contrairement à la description du Cubaka, la ville d'Uvira se trouve dans une zone du climat tropical humide. La saison pluvieuse dure neuf mois et va de septembre à mai de l'année suivante. Par contre, la saison sèche dure cinq mois et va de mai à septembre de la même année. La ville compte trois rivières (Mulongwe, Kavimvira et Kalimabenge) et plusieurs ruisseaux. Ils tirent leurs sources dans les hauts plateaux et se déversent dans le lac Tanganyika. La plupart sont rectilignes parce que leurs trajectoires sont sur des pentes raides. Ainsi, avec un fort débit, ils se déversent facilement sur le littoral et occasionnent des dégâts importants. Ils détruisent des maisons, des ponts et des routes et charrient des limons.

La population vit de l'agriculture à proportion de 80%. C'est la principale activité qui est appliquée tantôt dans la plaine de la Ruzizi, tantôt sur les hauteurs de la chaîne de Mitumba. Toutefois, cette activité reste à usage familial et traditionnel. C'est une agriculture de subsistance. Les agriculteurs utilisent la houe, la machette et la bêche. Et les principales cultures sont : les maniocs, la patate douce, l'arachide, l'igname ainsi que certaines cultures maraichères dont la courge, les amarantes, le poivre, etc. Pour la culture industrielle, elle est pratiquée dans des chefferies constituant le territoire d'Uvira dont les bureaux de négoce sont installés parfois dans la ville d'Uvira. Il s'agit de la canne à sucre, du coton, du riz, du café

³² Bishikwabo Cubaka, *op. cit.*, 1987, p83-84

dont une partie est vendue sur place et une autre aux pays voisins dont le Burundi et le Rwanda.

La population de la ville d'Uvira n'est pas foncièrement pasteur. Toutefois, les uns se démarquent et élèvent de troupeaux dans la plaine de la Ruzizi. Il s'agit surtout des vaches, des chèvres et des moutons. D'autres encore élèvent des oiseaux de la basse-cour comme des poules, des canards, etc. Les chèvres, les moutons et les cochons qui sont élevés dans la ville d'Uvira sont en divagation. Ils circulent librement. Les chiens sont souvent élevés pour la garde de la maison ainsi que pour l'accompagnement des éleveurs au pâturage ou des chasseurs.

La pêche est l'activité rentable de la ville. Elle est pratiquée par les populations riveraines du lac Tanganyika ainsi que de l'étang appelé Nyangara. Cet étang est situé à Kilomoni, à l'extrême nord de la ville. On y distingue plusieurs sortes de pêches. D'une part, la pêche traditionnelle. On la pratique fréquemment aussi bien pendant la journée que la nuit. Les pêcheurs utilisent des matériels « rudimentaires » à l'instar des nattes, de l'hameçon, de filets. Ces opérations s'effectuent au bord du lac où les eaux sont peu profondes. D'une part, la pêche artisanale motorisée ou non motorisée. Ses acteurs sont avant tout limités au niveau de l'usage strictement familial. Les fretins se faisant rares depuis des années, les activités intenses de pêche ne se pratiquent plus. C'est pourquoi les pêcheurs sont astreints à changer leurs plages de départ d'un moment à l'autre.

Uvira est une ville commerciale. Le commerce y fleurit bien qu'il est informel et parfois illégal. En effet, grâce au port de Kalundu, deuxième en RDC après celui de Matadi, la ville d'Uvira entretient de relations régulières avec plusieurs autres villes dont : Kalemie et Moba (Province du Tanganyika, en RDC), Kigoma (Tanzanie) et Pulungu (Zambie). D'ailleurs, les populations d'Uvira, depuis l'époque précoloniale, furent les premiers habitants du Kivu à faire du commerce avec les arabes esclavagistes en 1840 à Ujiji/Tanzanie. En plus, la frontière de Kavimvira ainsi que d'innombrables points de passages sur la rivière Ruzizi assure la liaison entre le territoire d'Uvira et le Burundi, surtout la ville de Bujumbura. Cette capitale burundaise constitue, pour le territoire d'Uvira, une fenêtre donnant sur l'Afrique de l'Est ainsi que sur le reste du monde. En 2009, la Banque mondiale avait recensé plus de 45 mille commerçants informels dont le chiffre d'affaire fut estimé à 652 mille dollars

américains³³. Ce petit commerce joue un rôle primordial pour la survie de plusieurs familles. Enfin, 77% de congolais contre 20% de burundais y sont directement impliqués³⁴. En deux semaines, 2500 personnes sont entrés au Burundi et les produits significatifs achetés valent 173725\$ par mois. En 2018, les marchandises importées s'élevaient à plus 16 millions de kilos équivalant à plus de 13 milliards de francs congolais. Ce sont les quartiers Rombe I et II, connu habituellement sous le nom de Mulongwe, qui constituent le poumon des activités commerciales à Uvira. Les activités qui s'y déroulent sont concentrées sur des magasins, des dépôts, des hôtels, des parkings, etc.

2.1.4. Organisation socioculturelle de la ville d'Uvira

La ville d'Uvira est un véritable melting pot. Elle dispose de plusieurs tribus, chacune s'exprimant dans sa langue spécifique. Le Kifuliiru ainsi que le Kivira sont les plus parlées. D'autres langues sont également parlées dont le Kirundi, Kinyarwanda, Mashi, Kirega, Kibembe et Kinyindu. Le Swahili, et le français dans une moindre mesure, reste la langue qui unit les uns aux autres.

Ces peuples vivent en parfaite harmonie alors que, dans le territoire d'Uvira, les rapports sociaux sont confligènes. Les luttes de positionnements politiques tournent en conflits impliquants les tribus. C'est ainsi que, les Bafuliiru ne sont pas en odeur de sainteté avec les Barundi et les Banyamulenge.

³³ International Crisis Group, (2013), *comprendre les conflits dans l'est du Congo (1) : la Plaine de la Ruzizi*, Rapport Afrique N°206, Nairobi/Bruxelles, p8.

³⁴ Titeca, K., & Kimanuka, C., (2012), *marché dans l'obscurité : le commerce informel transfrontalier dans la Région des Lacs*, Londres, International Alert et ONU Femmes

SECTION DEUXIEME : CHOIX DE LA METHODOLOGIE

Dans l'étude du déclassement, les auteurs ont l'habitude d'utiliser deux possibilités méthodologiques. La méthode quantitative est efficace pour analyser le décalage entre les titres scolaires et le poste (salaire) occupé dans la société. Mais elle fait fi de l'expérience personnelle des déclassés. Tandis que la méthode qualitative apparaît efficace pour comprendre les vécus des individus. C'est une approche qui s'intéresse aux aspirations initiales des individus en lien avec leurs familles, aux moyens mis en œuvre pour atteindre leurs objectifs et à la réalité de la position atteinte. Ainsi, deux méthodes s'imposent dans la collecte des données. Il s'agit des entretiens biographiques ainsi que des observations directes et participantes selon le cas.

2.2.1. Production des données

2.2.1.1. Profils des enquêtés

Cette étude concerne des enquêtés principaux et des enquêtés secondaires. Les enquêtés principaux sont ceux dont la vie m'intéresse. Ils sont au nombre de six. Tandis que les enquêtés secondaires ont été contactés pour éclaircir, nuancer ou contredire les avis des enquêtés principaux. Ils sont au nombre de quinze. Ces enquêtés principaux ont plusieurs points en commun. Ils ont l'expérience d'une vie relativement aisée et stable à un moment de leurs trajectoires. Puis s'en est suivi des bouleversements économiques et émotionnels ayant affecté leur quotidien. La spécificité de l'un par rapport à l'autre réside au niveau de leur mode de vie. Jeanne n'a plus les deux parents. Tandis qu'Alexis n'a plus de père mais sa mère est encore en vie. Les autres ont encore les deux parents : Célestin, Jean, Justine et Fabrice. Par rapport à la profession, les tribus de la ville d'Uvira sont patriarcales. Et, l'autorité dans le foyer est du genre marital. Ainsi, c'est l'homme qui pourvoit aux besoins de la famille. Tandis que la place de la femme est au foyer, à l'intérieur de la maison. Par rapport à la profession des parents, Jeanne et Célestin sont issus de familles chrétiennes dont les pères assurent la profession pastorale. Et, tous deux sont diplômés des humanités générales. Alexis, Jean et Fabrice sont issus des familles de commerçants. Alexis a écourté ses études et n'a même pas obtenu le certificat d'études primaires. Mais, Jean et Fabrice sont respectivement licenciés en Informatique de gestion et Informatique pure. Enfin, Justine, son père fut un enseignant du village très connu. Je renseigne schématiquement les profils des enquêtés dans le tableau N°1.

Tableau 1 : Profils des enquêtés

N°	Enquêté principal			Parents		Enquêtés secondaires	
	Pseudonyme, âge et niveau d'étude	Résidence	Profession	Résidence	Profession	Pseudonyme	Relation avec l'enquêté principal
1	Jeanne, 49 ans, diplôme d'Etat	Kasenga dans la parcelle familiale	Enseignante dans une école privée	Kasenga dans les enceintes de la paroisse	Père (révérend pasteur) et mère (cultivatrice). Ils sont tous déjà morts	Pascal	Voisin
						Espoir	Beau-frère
						Alfred	Ami d'enfance et président du groupe Batoto ya misioni dont ils sont tous membres
						Eric	Révérend pasteur et ancien ami du père de Jeanne
2	Alexis, 29 ans, 4 ^e primaire	Parfois dans la rue, parfois chez sa belle-sœur	Sans	Mère encore en vie réside à Bukavu et père déjà mort résidait tantôt Uvira tantôt à Kalemie	Tous deux commerçants, père déjà mort et mère encore en vie	Timizo	Demi-sœur
						Henry	locataire de la maison paternelle et ancienne connaissance du père d'Alexis
						Jules	Commerçant et collègue au père d'Alexis
3	Célestin, 32 ans,	Locataire à Uvira/Kima	Enseignant à l'école	Kigurwe (village) mais déjà morts	Père pasteur et mère cultivatrice,	Alain	Cousin

Le déclassement social dans les communes urbaines de Mulongwe et Kalundu dans la ville d'Uvira

	diplôme d'Etat	nga	primaire privée		tous deux encore en vie		
						Aline	Belle sœur
4	Jean, 30 ans, licencié	Vit dans la maison familiale	Sans	Uvira	Père commerçant, mère sans emploi, les deux sont encore en vie	Olivier	Ami d'enfance
						Héritier	Collègue d'université
5	Fabrice, 36 ans, licencié	Vit chez les amis	Sans	Uvira/ Kalimabenge	Père commerçant et mère sans emploi, les deux sont encore en vie	Julienne	Amie depuis l'enfance
						Patrick	Cousin
6	Justine, 42 ans, 2 ^e CO	Vit dans sa propre maison avec son mari	Vendeuse de beignets et de crêpes	Mère à Kalemie et père à Uvira (déjà mort)	Mère commerçante et père enseignants	Henriette	Amie depuis l'enfance
						Célestine	Amie depuis l'enfance

2.2.1.2. Démarche de la production des données

Je préfère le concept « production » en lieu et place de la « collecte ». Pour Shomba Kinyamba³⁵, le premier suppose le respect d'une certaine méthodologie, d'un cheminement méthodique et rigoureux. Pourtant, le second concept, celui de la collecte, sous-entend un simple ramassage des données. Ainsi, pour produire les données, j'ai utilisé les techniques ci-après :

- Observations participantes

J'ai effectué les observations avec deux enquêtés. Elles ont duré deux mois, soit un mois avec Alexis et l'autre avec Jeanne. En ce qui concerne Alexis, je l'ai suivi pendant trente jours entrecoupés en deux phases. Dans un premier temps, c'était entre le 1^{er} et le 10 juin 2020. J'en prévoyais quinze. Mais, les conditions de son existence ne me l'ont pas permis. Car en état d'ébriété, il volait des biens, peu importe la valeur, pour lui permettre de payer l'alcool le lendemain. Alexis vit au rythme d'un « clochard » et d'un enfant « normal ». Clochard parce qu'il passe parfois la nuit à la belle étoile. Et, normal parce qu'il dort parfois dans la famille de sa demi-sœur. Dans la ville, un enfant doit dormir en famille. Les militaires l'avaient attrapé deux fois, tard dans la nuit, le 7 et le 9 juin. J'ai eu de vie sauve grâce à ma carte d'étudiant et à l'attestation de recherche de l'université, après un bref séjour, de six heures, au cachot Mb'wamabe à Mulongwe. Ainsi, j'ai changé de méthode. La deuxième phase s'est déroulée entre le 1^{er} et le 20 novembre 2020. Je ne suivais plus Alexis la nuit. Juste pendant la journée. Et, tout au plus aux environs de 23 heures, je devrais rentrer à la maison. Toutefois, entre juin et novembre, nous nous côtoyions avec Alexis. Il venait de temps à temps me voir à la maison. Je le rencontrais aussi près de la maison Dallas où il fait l'aboyeur. L'aboyeur est un métier consistant à rechercher les clients (passagers) pour une agence de voyage.

Par rapport à Jeanne, je l'ai suivie aussi pendant un mois. D'un côté, j'avais fait huit jours, soit du 6 au 14 juillet 2020. Puis du 25 novembre au 18 décembre 2020. Jeanne a été très disponible pour raconter « sa vie ». Elle en a l'expérience. « Beaucoup viennent me voir pour que je leur raconte comment papa vivait », a-t-elle lâché au cours des entretiens. Après la première phase, elle est tombée malade. Elle souffre du diabète. Elle a été internée au Centre de santé sœur Immaculée à Kimanga. Je lui rendais visite à tout moment. Mais, j'ai interrompu les observations. Parce qu'elle a été internée dans la salle exclusivement réservée

³⁵ Shomba Kinyamba, S., *méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, PUK, 2014

aux femmes. Au cours de mes visites, dehors, j'étais curieux de voir les gens qui viendraient la voir aussi. Ainsi, je me ferais une idée sur son réseau et ses fréquentations.

Pour les deux enquêtés, au départ, j'avais commençais par des entretiens concernant leurs vies. Ensuite, j'ai négocié les observations. Ils ont accepté. Je les suivais partout, sauf aux lits et aux toilettes. Ces espaces sont intimes. Pendant les cinq premières observations avec chacun, je ne notais pas. J'étais juste un observateur. Parfois, je m'immisçais dans leurs discussions pour donner l'impression que je suis avec eux. Une fois à la maison, je décrivais dans un bloc note tout ce que je voyais pendant la journée. Bien évidemment. Je pouvais griffonner, au coin, deux ou quatre lignes. Juste pour rappel un peu plus tard. Et, par la suite, j'ai commençais à noter ouvertement, sans souci. Je m'intéressais à leurs vies : repas, habillement, réseaux ou les personnes qu'ils fréquentent, métiers ou occupation de la journée, passe-temps, etc.

Toutefois, j'avais des limites au niveau de la participation. Car, pour éviter la fausse modestie et susciter des railleries, je me suis tenu à « distance ». Certaines tâches leurs étaient exclusives : malaxer le fofou, préparer les cours, torchonner la maison. Mais, chaque fois que la fille de Jeanne venait du robinet, avec un bidon au dos, je me levais instantanément et je l'aidais à le poser lentement par terre. Tant sa mère, Jeanne paraît valétudinaire. Quant à Alexis, je ne pouvais pas non plus crier aux clients ni voler les biens des autres. Mais, je l'ai aidé plusieurs fois à soulever les bagages qui semblaient un peu lourd pour lui.

- Entretiens biographiques

Outres les observations et les entretiens avec Alexis et Jeanne, je me suis entretenus avec quatre autres enquêtés principaux. Il s'agit de Célestin, un fils de pasteur comme Jeanne, de Jean et Fabrice issus des familles de commerçant comme Alexis et Justine dont le déclassement paraît plus symbolique qu'économique. Tout au long de ce mémoire, je décrivais le contexte de notre rencontre ainsi que les cheminements des entretiens. Les entretiens perdaient parfois le relent universitaire et se tournaient en causerie en famille. J'ai estimé que le trop « dirigisme », le « rigourisme » ou la fidélité à « une grille préétablie » introduirait de l'asymétrie dans notre relation. Un enquêteur et un enquêté. J'étais patient, acceptant le coq à l'âne. Et, même si pour cette catégorie, je ne visais que les entretiens, j'étais aussi curieux à l'atmosphère, l'environnement. Quelques détails des observations de ces rencontres sont également consignés dans ce mémoire. D'autant plus qu'elles renseignent sur la vie des enquêtés, leurs parcours, leurs réseaux, etc. Le phénomène de déclassement est

complexe, l'ajout de ces enquêtes secondaires a apporté des explications supplémentaires à l'étude.

- Entretiens semi-dirigés supplémentaires

Les six enquêtes principaux m'ont parlé de leurs vies. J'ai découvert des vides, des hésitations. D'autant plus que les enquêtes ont une vie et une réputation à préserver. Ainsi, pour des raisons de convenance personnelle, les uns ne donnaient pas d'explications à certains phénomènes. Soit par ignorance, soit délibérément. Ainsi, j'ai fait recours à quinze autres personnes pour me parler de la vie des enquêtes principaux.

Par rapport à Jeanne, je suis allé voir Espoir. Il est son beau-frère. Il côtoyait cette famille depuis qu'il fréquente la 4^e année primaire, vers les années 1950. Le père de Jeanne et beau-père d'Espoir est mort en 1968, me dit-il. Or, Jeanne n'en savais rien avec précision. Ensuite, l'un de ses voisins, Pascal. Il a vu Jeanne naître et grandir. Alfred est un ami d'enfance de Jeanne. Il est aussi président du groupe « Batoto ya misioni ». Enfin, j'ai contacté Eric. Il est Révérend Pasteur. Il connaît parfaitement le père de Jeanne. J'ai trouvé des photos du père de Jeanne accrochées sur les murs de son salon.

Pour Alexis, j'ai contacté trois personnes qui le connaissent parfaitement. Il s'agit de Timizo, sa demi-sœur, Henry, locataire de la parcelle familial et ancienne connaissance de son père et Jules, un commerçant et ancien collègue du père d'Alexis. Je n'ai pas retrouvé quelqu'un du côté maternel d'autant plus que la famille se déchire. S'agissant de Célestin, j'ai contacté deux personnes. Alain, un cousin, et Aline, une belle-sœur. Célestin me cachait pourquoi il refusait d'emboîter la profession paternelle. Il me disait tout simplement qu'il n'est pas obligé d'être pasteur comme son père. Pourtant, il avait engrossé deux filles au même moment dont une mineure, ai-je appris de son cousin. Les propos d'Aline corroborent Célestin. Justine est une autre enquêtée principale. J'ai contacté ses deux amies d'enfance, Henriette et Célestine. Elles ont vu venir Justine de Kalemie. Depuis, elles ont grandi ensemble. Mais, rien de nouveau dans leurs propos. Elles corroborent les dire de leur ami. Concernant l'enquête Jean, j'ai contacté aussi deux personnes : un ami d'enfance, Olivier, et un collègue d'Université, Héritier. Enfin, j'ai aussi contacté deux personnes qui connaissent l'enquête Fabrice. Il s'agit de Julienne, cousine, et Patrick, un ami d'enfance. J'ai repris, dans ce mémoire, uniquement les idées et les propos qui apportent une nouveauté aux propos des enquêtes principaux.

2.2.2. Des familles des enquêtés : de la relative aisance...

2.2.2.1. Familles pastorales : Jeanne et Célestin

Le père de Jeanne fut le premier révérend Pasteur de la paroisse de l'Eglise 8^e CEPAC/Kasenga. C'est l'une des plus importantes paroisses du pentecôtisme en Afrique Centrale. En effet, la 8^e CEPAC, anciennement Mission Libre Suédoise, fut créée en 1928. C'est la paroisse de Kasenga qui a constitué l'épicentre pour la propagation de l'évangile à l'est de la RDC et au Ruanda-Urundi. Son père fut mort en 1968. Je suis allé chez elle le 6 juillet 2020. Elle n'y est pas. L'enclos semble abandonné. Les herbes çà et là, l'humidité partout. Effectivement, la nuit du 16 au 17 avril a été cauchemardesque pour les habitants de la ville d'Uvira. Les eaux de différentes rivières avaient débordé et inondé la plupart des quartiers³⁶.

Jeanne est la cadette de la famille. Elle est aussi parmi les sinistrés. Sa maison, en briques adobes et crépie par la boue mélangé aux *Mishipula*³⁷, est située sur avenue Ubwari au quartier Kakombe. Sa maison, une chambre et un salon, ne s'est pas écroulée. Elle a seulement été affaiblie par les eaux. Les voisins me renseignent qu'elle s'abrite dans l'une des salles du Complexe Scolaire Kakombe, chez Bahuga. Certes. La plupart des sinistrés sont dans des sites installés soit dans des Eglises ou dans des écoles. D'autres sont dans des tentes démontables construites dans le stade de football de Kasenga, derrière l'Institut Technique Agricole. Il est 8 heures. Sur place. Au Complexe Scolaire Kakombe, aucune pancarte estampillant l'existence d'un site des déplacés. J'entre à l'intérieur. Jeanne est là. Elle devise avec deux autres femmes. Je les salue. Je demande à la voir. Elle me tend la chaise. Nous nous éloignons. Nous nous installons sous l'auvent de l'une de salles des classes où l'entretien se déroule calmement.

Jeanne ne connaît pas la date exacte de naissance de son père. Au sujet de son père et de sa famille. Elle écrit l'aura de son père :

³⁶ A la suite des débordements de la rivière Mulongwe, cinq avenues des quartiers Rombe I et Rombe II étaient sous-l'eau pendant qu'au quartier Kakombe, près de dix avenues nageaient carrément dans les eaux boueuses. Au quartier Kasenga, le versant de la route nationale N°5, à Muramvya, était submergé par la rivière Kavimvira. Le ruisseau Narumanga ainsi que la rivière Kalimabenge ont alourdi les pertes. Dans l'ensemble, le bilan officiel annonce soixante morts, 7500 maisons écroulées, plusieurs biens matériels emportés ou ensevelis et environ 3500 mille ménages sinistrés. Or, ce rapport officiel ne semble pas exhaustif. Certaines familles n'ont pas encore retrouvé les leur qui auraient été ensevelis ou charriés par les eaux jusqu'au lac Tanganyika

³⁷ *Mishipula* : liquide issue du vin local kanyanga.

« Il (le père de Jeanne³⁸) est mort pendant que j'avais encore 5 ans. J'aimais beaucoup téter. Je jouais avec d'autres enfants puis je revenais à la maison pour téter ma mère. C'est ça. Je connais la figure de papa à partir de la photo. Maman est morte. J'avais déjà mon premier enfant. C'était en 1995. Puis, nous avons fui la guerre après.

Mon père était pêcheur (ton accentué avec fierté). Il passait la nuit dans le lac. Il était grand pêcheur alors (elle le dit d'une voix rassurante et imposante). Il pêchait pour aider les veuves. Elles étaient nombreuses autour de la paroisse. De retour du lac, il distribuait des poissons à tout le monde. Il recommandait à ma mère de sécher les poissons de veuves qui se retrouvaient au champ au moment de la distribution. En grandissant, j'avais remarqué que, dans notre maison, il y avait un grand hameçon. Ma mère le gardait comme souvenir. Nous lui demandions. Elle nous racontait tout.

'Tu vois cet hameçon-là ?' demandait maman. À l'époque, il y avait beaucoup de crocodiles. Ils happaient fréquemment les gens au point d'exterminer les fidèles de l'église. Les blancs venus pour l'évangélisation s'en inquiétaient beaucoup. Or, la plupart des aliments venaient aussi du lac. Les gens se plaignaient à tout moment et ne savaient pas à quel saint se vouer. Nombreux de ceux qui étaient installés autour de la paroisse commençaient même à rebrousser chemin pour s'installer sur les hauteurs de la montagne. Mon père proposa aux blancs de jeûner pour implorer la sagesse divine à proposer une solution. Ils ont accepté. Ils furent séparément un jeûne dont j'ignore la durée. Pendant la nuit, mon père eut une vision. Dieu lui a demandé de préparer un grand hameçon. Et l'appât serait la peau de la chèvre et la corde sera directement attachée à l'un des conteurs de blancs sur le littoral du lac. Le lendemain, ils se sont réunis. Les blancs n'avaient aucune réponse. Mon père leur parla de sa vision. Ils en furent surpris. Ils se mirent tous d'accord et mon père est allé tendre son piège.

Un jour, vers 15heures, quelques riverains aperçurent, de loin, quelque chose qui tressautaient dans l'eau et la corde de cessait de bouger. Mon père était à l'église. Il ne savait rien du tout. Les riverains se sont dit, entre eux, qu'il n'y a personne d'autre à part Nakale qui aurait fait ça. C'est ainsi que l'on est venu appeler mon père. Il aimait souvent jurer « nakale ». C'est le terme vira. Mon père a vécu à Kigongo. Mon père parlait beaucoup kivira (la langue des Bavira). C'était sa langue maternelle. Nous, les enfants, nous nous exprimions en Kifuliiru parce que ma mère est mufuliiru et s'exprimait

³⁸ Les mots en italique entre parenthèses relèvent de mon propre constant, observation et interprétation

couramment en Kifuliiru. Voilà. Les riverains sont venus appeler mon père. Ils sont descendus ensemble à la plage. Ils ont commencé à tirer, tirer, tirer. Surprise : c'était le crocodile (ingona). Rires. Vraiment. Oui. C'était le crocodile. Rires prolongés ! (elle tape les deux mains en signe d'étonnement). Deux, trois ou quatre fois, les crocodiles ont fui. Les blancs sont restés là-bas et étaient très satisfaits. Tu comprends ? Ils étaient très soulagés. Hum (contracte les lèvres). Mon père avait l'habitude de visiter les veuves le soir. Il leur demandait de question à la fois spirituelle et matérielle. Ainsi de suite. C'était cela sa vie. (...) »

En dehors de cela, Jeanne est fière de la situation familiale d'antan. Les visiteurs venaient instamment chez elle. Sa famille avait des fréquentations régulières. Sa mère le lui disait. Ce n'est pas comme aujourd'hui dit-elle d'un ton de satisfaction :

« Les visiteurs venaient de partout. Walikale, Goma, partout. Ils venaient directement chez le pasteur. C'est à partir de chez pasteur qu'ils étaient servis. Maman leur préparait de l'eau chaude pour le bain, leur préparait à manger. Vraiment. Tout était fait chez le pasteur. Ce n'est pas comme aujourd'hui. Les visiteurs de l'Eglise sont hébergés à l'Eglise. Non. Non. Avant ? C'était bien vraiment. C'est pourquoi chez nous il y avait du grand monde. A part les visiteurs, il y avait aussi des travailleurs de papa. Loin d'être pasteur et pêcheur, il était aussi éleveur et cultivateur. Il avait beaucoup de gens qui travaillaient pour lui. Tu vois par exemple, le pasteur de la paroisse SINAI de Kavimvira ? –oui- son père était pêcheur de mon père. Il avait épousé sa mère tout en étant chez nous. C'est mon père qui avait versé la dot de sa mère. »

Et à la maison, c'était en tout cas bien, se rappelle-t-elle. Et d'ajouter que même après la mort de son père, les gens continuaient à fréquenter sa famille. Les gens se disaient, raconte-t-elle, allons voir la femme du révérend Luka. Sa mère était très respectée pour ça, affirme-t-elle. Et, dit-elle :

« Nous étions trois familles sur un même emplacement. Il y avait la famille du Pasteur Kahonja, Yambayamba. La famille de Kikoronge était aussi à côté de chez nous. C'est comme ça que nous étions. Après la mort de papa, (nouveau pasteur) est venu nous chasser de l'espace de la paroisse (petit silence, regard perdu à côté). Yambayamba fut le 1^{er} à quitter suivi par Kahonja. Pour nous, maman avait demandé l'avis de mon frère aîné. Les deux familles sont allées s'installer à Kakombe (le flanc de la colline surplombant la paroisse de Kasenga). Mon frère dit à maman qu'il a besoin d'une

parcelle située sur la faible altitude où les véhicules peuvent arriver. C'est ainsi si que nous nous sommes retrouvés dans notre parcelle actuelle. Mais, malgré cela ; Yambayamba ne manqua pas de venir nous visiter à la maison. De même Kahonja. Beaucoup d'autres venaient se renseigner sur nous à tout moment. D'autres voulaient savoir comment vivait le pasteur. »

Les gens respectaient beaucoup notre famille. « Oui. Vraiment. Les enfants de (père de Jeanne). Ma famille », s'étonne-t-elle et de poursuivre : « Tu sais ? Si tu te comportes bien, tout le monde te respecte. Mon père, tel qu'il était, tout le monde, y compris les païens, le respectaient et le craignaient. Jusqu'à présent on le dit. Mon père était un bon pasteur. Exemple, un *mulalwe* (ivrogne) qui fait des bruits tout au long de sa trajectoire, il se taisait immédiatement dès lors qu'il arrivait dans les alentours de l'Eglise », conclut-elle d'un ton d'assurance.

Quant à Célestin, il ne sait pas grand-chose sur sa famille. Il sait que son père est né au village, vers les années 1953. Il ne sait pas exactement la date. Célestin n'a pas vécu longtemps dans sa famille. Il a grandi à Uvira alors que ses parents vivaient au village. Ainsi, il baigne plutôt dans un autre monde que celui de ses parents. Le contexte de cette situation est décrit dans la première section du troisième chapitre, sous-section : Célestin, la foi peut fermer l'œil.

2.2.2.2. Familles des commerçants : Alexis, Jean et Fabrice

Né à Kiliba dans la plaine de la Ruzizi, le Père d'Alexis fut, selon ses proches, l'une des personnalités qui a évolué dans le domaine du commerce. Je suis allé à la Maison Dallas (une maison commerciale) à Mulongwe qui appartenait au père d'Alexis. Ce domaine est déjà saucissonner en faveur de deux frères d'Alexis. Les frères et sœurs d'Alexis, du côté paternel, à Uvira, Kinshasa et Kalemie. Je me renseigne tout d'abord sur lui (son père) avant de chercher Alexis. Sa demi-sœur Timizo raconte :

« Chez nous, il y avait beaucoup de gens. Papa fut un homme au grand cœur. D'ailleurs, tous les Bafuliiru qui allaient à Lubumbashi et qui transitaient par Kalemie passaient la nuit chez nous. En tout cas, papa était très adulé. Vraiment, nous étions bien. On n'avait vraiment pas besoin de rien. »

Pas besoin de rien, mais Jules dit autrement. Le Père d'Alexis, dit-il, était un vrai coureur des jupons. Il utilisait son neveu pour draguer des filles. Pour lui, le Père d'Alexis donnait tout à

ses enfants mais sa famille vivait en galère. Tout simplement parce que les femmes le préoccupaient davantage.

Jean et Fabrice maîtrisent parfaitement la trajectoire de leurs pères. Les deux sont nés à Uvira mais celui de Jean en 1969 et celui de Fabrice en 1948. Jusqu'à présent, les deux sont encore en vie. Ils disent qu'ils mangent bien chez eux. Manger bien, c'est chaque fois qu'ils en ont besoin. Je prends l'extrait d'un des témoignages de Jean :

« À la maison, il y a vraiment du grand monde. Bon. Je ne sais pas papa donne la ration de combien. Mais, pour nous les garçons, nous mangeons parfois à 10. Et quand papa arrive aussi, il est toujours avec ses amis. Rires. C'est comme ça. Les femmes aussi. Elles n'ont jamais mangé seules. Que Dieu bénisse mon père. Il y a beaucoup de gens qui viennent vivre ici alors que nous n'avons aucune parenté. Juste des amis. Pendant les grandes vacances en juillet. Il y a plein d'enfants ici. Et, chacun retourne chez lui avec ses uniformes (de l'école), la mallette, les souliers, etc. Mon père fait beaucoup de chose. Je ne sais pas vraiment comment le dire. »

Fabrice dit aussi la même chose. Les gens qui fréquentent souvent sa famille. Les parents qui offrent aux autres. Qu'il s'agisse de la nourriture, des habits ou le paiement du minerval en faveur des enfants de la grande famille. Toutefois, le cas de Justine n'est pas intéressant pour cette section. Justine a vécu à Kalemie avec son père. Celui-ci a fondé sa notoriété sur sa qualité d'un enseignant compétent. Mais, cela n'avait rien à voir avec une aisance sur le plan matériel. Elle reconnaît que sa mère suppléait la ration du jour en faisant du petit commerce.

2.2.3. Des enquêtés :... à la relative « décadence »

2.2.3.1. Les enseignants « de l'informel » : Jeanne et Célestin

Jeanne est la cadette d'une fratrie de dix enfants. Elle a trois enfants dont deux garçons et une fille. Son fils aîné est licencié en économie. Il est actuellement assistant à l'ISC/Bukavu. Il est marié et père d'un enfant. C'est Muhinduka qui l'avait connecté. Il a terminé à l'Université Catholique de Bukavu. Quant à la suite de sa vie, elle dit :

« J'ai été invitée lors de la défense de son mémoire de licence (son fils). C'était bien. Il a terminé en économie. Rires ! J'ai déjà un petit enfant. Je vous ai dit que le père de mon fils aîné est parti à Kinshasa pour les études. Il n'est jamais revenu. Je suis revenue à la maison. J'ai commencé à étudier. J'ai terminé puis j'ai commencé à faire l'université et à enseigner. J'ai eu le second mari. On a eu deux enfants ensemble. Il a commencé à amener

des histoires. J'ai préféré me séparer de lui. Ça fait maintenant beaucoup d'années. Le cadet était encore bébé de quelques mois. Pourtant, il est actuellement en 7^e année (école secondaire). »

Pour vivre, Jeanne enseigne dans une école primaire privée de la place. Quant à Célestin, il est encore célibataire. Il vit dans une chambrette qu'il loue à Kimanga. Il a obtenu son diplôme d'Etat en 2012. Depuis, il enseigne aussi dans une école primaire privée de la ville. Il est le deuxième fils d'une fratrie de huit enfants dont quatre filles et quatre garçons. Il a quitté volontairement, révèle-t-il, le toit de son oncle. Il veut s'émanciper et commencer à voler de ses propres ailes, dit-il en souriant.

2.2.3.2. Les sans-emplois : Alexis, Jean et Fabrice

C'est ainsi qu'ils se désignent eux-mêmes. Mais, c'est relatif. Alexis est un « bâtard ». Son père en avait beaucoup. Il a laissé quelque vingt enfants et environs dix femmes. Il est le quantième fils de la famille de son père. Et, d'ailleurs, personne ne nous l'a dit. Mais, chez sa mère, il est bien le fils aîné. Il a vécu tantôt à Bukavu, dans la famille de sa mère, tantôt à Kalemie. Et depuis 2004, il est établi à Uvira. Célibataire, souldard, Alexis prend de l'alcool sans répit. Il vit parfois au rythme d'un enfant « normal », dormant à la maison, et parfois du « clochard », dormant à la belle étoile. Tandis que Jean et Fabrice vivent dans les familles de leurs parents. Jean, 30 ans, célibataire, est licencié en informatique de gestion. Il a obtenu son diplôme à l'ISP/Bukavu. Il travaille de manière intermittente. Fabrice est aussi célibataire malgré ses 35 ans d'âge. Ils ne travaillent pas, disent-ils.

2.2.3.3. Justine, commerçante et reconversion du métier du père

42 ans, Justine a écourté ses études. Elle a le niveau de la 2^e année du cycle d'orientation. Elle est l'aînée d'une fratrie qui avait deux enfants. Son petit frère était mort alors qu'il n'avait que douze ans. Son père était enseignant à Kalemie. Il l'y avait abandonnée ainsi que sa mère. Il est venu s'installer à Uvira avec sa deuxième femme. Justine l'y a rencontré aussi. Mais, la vie n'a pas été de tout repos. Ainsi, elle a décidé de quitter le toit paternel et de vivre avec Innocent, son mari. Et, ensemble, ils ont deux enfants dont une fille et un garçon. Ils tiennent un restaurant où ils vendent le riz, les haricots, les crêpes et les beignets.

CHAPITRE TROISIEME : BIFURCATION DE LA TRAJECTOIRE SOCIALE

Ce chapitre s'intéresse aux déterminants du déclassement ainsi qu'au moment de la bifurcation ou du changement de direction de la trajectoire sociale. C'est-à-dire les facteurs explicatifs du déclassement social.

SECTION PREMIERE : RIGIDITE DU SYSTEME SOCIAL

3.1.1. Division sexuelle du travail dans l'église

Jeanne est issue d'une famille protestante. Le protestantisme fondamental établit la différence entre filles et garçons. Cette bicatégorisation est également remarquée dans la plupart des tribus (Bavira, Bafuliiru, Barundi et Babembe) qui vivent dans la ville d'Uvira. Elles sont patriarcales. Ce système de filiation influence également l'attribution des rôles sociaux. Car la socialisation qui se pratique distingue filles et garçons. Les attentes sociales sont fondées sur une vision binaire perpétuant les différences de genres à plusieurs niveaux. Qu'il s'agisse de la procédure de mise en couple, de la répartition des tâches, de l'expression des sentiments, de la préférence sexuelle ou encore de la considération par rapport au corps. Par exemple, une fille ne peut pas grimper sur un arbre contrairement à leurs frères. Les filles lessivent les habits pendant que leurs frères vont à la chasse ou à la pêche.

Pour appréhender la place de la femme dans l'Eglise, j'ai observé les cérémonies de culte pendant deux dimanches. « L'inside » de l'église semble marquant. Dimanche matin 12 juillet 2020. Il est 8 heures. Sur avenue Membo. L'Eglise est en chantier. C'est un immense bâtiment en forme de « 7 » ou « L » renversé. Visiblement, le nouveau chantier est une Eglise à étage, un seul niveau. A l'intérieur, les murs blancs de l'ancien bâtiment sont encore debout. La veille, ai-je appris sur le lieu, ce sont des diaconesses qui ont balayé l'Eglise ainsi que la cour. Le dimanche, les diacres arrangent les bancs, orientent les nouveaux venus, comptent les participants au culte et font rapport au maître des cérémonies. En plus de cela, ce sont les diacres qui collectent les offrandes. Le travail de diaconesses se limite à balayer, à préparer le repas de visiteurs, à préparer leur bain. La suite est aussi renseignant comme on peut s'en percevoir dans les paragraphes ci-après :

« Au début du culte, le maître de chants entonne timidement une chanson. Elle est reprise en chœur par les membres de la chorale suivie de l'assistance. C'est la chorale principale, Jérusalem, qui agrmente. Parmi les participants, les uns se lèvent. Les autres chantent tout en étant assis. Ceux qui sont debout bougent les hanches de gauche à droite. Ils chantent en fermant et en ouvrant les yeux intermittemment, les deux mains en l'air suivis de petites oscillations de la tête. Les uns chantent à voix basse. Les autres

crient à haute voix. Les femmes et les hommes se mélangent. L'habillement des femmes est diversifié. Les unes se tressent en mèches et portent des ornements comme de bijoux, des chainettes. Aucune d'entre elles ne porte de pantalon. Toutefois, certaines jeunes filles portent de singlet et d'autres se décapent la peau.

La séquence de louange et adoration comporte deux aspects importants. Primo, comme tout mouvement pentecôtiste, les ouailles ont le sentiment et la conviction de vivre les temps enchantés du premier siècle. Pendant cette période, les apôtres étaient oints par l'effusion de l'Esprit Saint. Secundo, les cantiques d'adoration sont agrémentés par des musiques, des instruments, des variations de tons offrant ainsi un spectacle inédit et intéressant.

Le moment de prédication, c'est un visiteur venu de Bukavu qui prêche. Sa prédication porte sur les rumeurs. Ne soyez pas déçu, dit-il. Dieu, insiste-t-il, intervient quand quelqu'un est au point de perdre sa foi. Il lit Marc 5 :35. Ensuite, il ajoute 2 Rois 7 :1, Jean 11 :11 et Marc 5 :41. Sa volupté me désarçonne. Toutefois, son sermon, émaillé de coupure de voix, semble compréhensible à l'assistance. Celle-ci répond à tout bout de champ : amen, alléluia, etc. Il quitte l'estrade. Il s'incline, tapote le pavement et insiste sur la persévérance. Il se relève, tourne le visage à droite de l'estrade. Il doigte ses ouailles qui l'écoutent religieusement. Ne dérange pas ta foi, implore-t-il. Soit fidèle et constant. Dieu se souviendra de toi. Et de promettre en criant à gorge déployée : 'les montagnes vont tomber au nom de Jésus Christ'. 'Amen', répondent en chœur les ouailles. Le Pasteur reprend la même formule. Les ouailles répondent encore. Le prédicateur y revient, encore, encore et encore suivi des amens³⁹. »

En principe, le travail de femmes est bien circonscrit. Les femmes prêchent rarement. Et, elles ne peuvent jamais gravir les échelons de l'église et devenir pasteur. Les critiques fusent au sujet des habillements. Certains membres de l'église ne cautionnent pas que les filles assistent aux cultes en pantalon ou en singlet. Or, il s'observe un certain relâchement. Les Pasteurs de la paroisse de Kasenga bénissent les mariages dont les voiles des mariées laissent transparaître les épaules. Mais, ils n'ont pas encore réussi à introduire les femmes pasteurs au conseil pastoral. Les tenants du pentecôtisme fondamental disent que c'est le signe de la modernité. Or, disent-ils, la modernité altère la doctrine de l'Eglise. C'est le signe que Satan domine déjà l'Eglise. Toute évolution est perçue comme la déviance, comme rejet des anciens fondements du pentecôtisme.

³⁹ Carnet de terrain, dimanche 12 juillet 2020 à l'Eglise 8^e CEPAC/Kasenga

Au sujet de la possibilité de femmes pasteurs, j'ai contacté Eric. Il est pasteur et connaissait le père de Jeanne. Je le contacte pour des éclaircissements. Il m'accueille dans son salon. Sa femme, teint noir foncé, moins élancé s'affaire dans la cuisine. Je lui explique mon travail. Et je lui demande pourquoi la paroisse de la 8^e CEPAC n'a aucune femme pasteur. Il fait un bond soudain. Il sourit et s'élève. Il va sur son armoire. Il retire le secrétaire et prend sa bible. Il souffre dessus pour l'épousseter. Il revient vers moi et dit : « c'est contraire à la parole de Dieu ». Vous dites ? Lui demande-je. Il répond calmement que la parole de Dieu n'autorise pas des femmes à prêcher dans les églises. Et pour me convaincre, il ouvre sa bible et lit deux versets :

« Car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix. Comme dans toutes les églises saintes, que vos femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis d'y parler, mais elles doivent se soumettre, comme le dit aussi la loi. » 1 corinthiens 14 :33-34

« Je veux donc que les hommes prient en tout lieu en élevant des mains pures, sans colère ni arrière-pensées. De même, je veux aussi que les femmes, habillées d'une manière décente, se parent avec pudeur et simplicité, non avec des tresses, de l'or, des perles ou des toilettes somptueuses, mais plutôt avec des œuvres bonnes comme cela convient à des femmes qui affirment honorer Dieu. Que la femme s'instruise paisiblement, dans une entière soumission. Je ne lui permets pas d'enseigner et de dominer sur l'homme, mais je lui demande de garder une attitude paisible. » 1 Timothée 2 :8-13.

L'on s'aperçoit dès lors que le sort des enfants, notamment les filles des pasteurs, est scellé dès la naissance. En tout cas dans le contexte de l'église 8^e CEPAC. Quant à célestin, il n'a pas ce problème. Mais sa mise à l'écart provient des caractères personnels qui sont antithétiques avec l'église. On le verra dans les paragraphes suivants.

3.1.2. Transgression des normes sociales

3.1.2.1. Jeanne sous le poids de la rigueur de la foi

Le fonctionnement de l'Eglise repose sur des codes, des principes, des dogmes inattaquables. Qui s'y hasarde est étiqueté d'hérétique. Ces règles sont transmises par la socialisation. Celle-ci implique un double processus à la fois d'acquisition des différentes composantes d'une culture par un individu, de certaines manières de sentir, d'agir et de penser, afin de s'adapter à son contexte social environnant et, dans un deuxième temps, d'intériorisation des valeurs et donc référents communs d'un groupe ou d'une société. En ce sens, la socialisation ne se limite pas à ce sur quoi s'accorderaient tous les membres d'une culture. L'important réside dans le

partage de référents permettant à chacun des individus de se positionner. Elle explique ainsi comment les individus deviennent membres de leurs communautés⁴⁰.

L'Eglise est une société à part entière. Emile Durkheim s'y est penché et définit la religion comme : « *un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée église, tous ceux qui y adhèrent*⁴¹ ». Au regard de cette définition, Durkheim souligne incontestablement l'importante fonction du religieux. Celle d'intégration sociale, d'attestation de l'ordre social. Ses membres se conforment à ses règles à travers plusieurs mécanismes variés. Elle a un programme de culte bien établi. Ainsi, les membres se rencontrent régulièrement au même endroit et à des heures bien précises. En outre, au cours des cultes, ils répètent des gestes identiques, font des actes similaires et s'abreuvent à une même source « spirituelle ». La combinaison de tous ces éléments joue sur la cristallisation du sentiment d'appartenance à une même communauté. En plus, elle utilise la stratégie de la loi de « kilomètre zéro » pour entretenir la foi de ses membres. En principe, la personne humaine s'identifie davantage à ses voisins qu'à ceux qui sont à l'autre bout du monde. Aussi cette politique de proximité insérant les membres dans de petits groupes d'appartenance est-elle un atout pour l'activation de ce sentiment. Il s'agit de chapelle, de cellules de prières ainsi que des équipes mobiles d'évangélisation.

Aujourd'hui, il s'exerce un certain relâchement des normes traditionnelles en ce sens que les instances de socialisation se concurrencent sans cesse et les stimuli extérieurs inondent les cerveaux des gens : l'Internet, le groupe de pair, l'école, la facilité de la mobilité, etc. Les gens sont confrontés à l'altérité à tout bout de champs. Malgré cela, les évolutions suscitent des controverses. Les écarts ne sont pas acceptables. Car, de temps à autre, des membres des églises, nostalgiques, regrettent les manières de faire en vogue : « à l'époque, c'était comme ceci ou comme ça. Ce n'est pas comme aujourd'hui. »

Pour Jeanne, elle reconnaît qu'elle est écartée de l'Eglise. Pourtant, elle continue à communier dans la même paroisse. Elle précise que c'est de l'injustice. Elle se comporte « bien », dit-elle sans cesse. Le bien signifie selon les prescrits de l'église. Or, son avis n'est pas partagé de tous. J'ai contacté un des jeunes de sa génération. Alfred (pseudonyme). Pour lui :

⁴⁰ Dubet F., et Martuccelli, D., « théories de la socialisation et définitions sociologiques de l'école » in *revue française de sociologie*, 1996, 37-4, pp511-535.

⁴¹ Cité par Bugwabari, N., cours des enjeux contemporains du phénomène religieux, Bujumbura, UB/FLESH, M1, 2018 (inédit)

« Ah non ! Jeanne. Elle était vraiment jolie. Très jolie alors. Les garçons tremblaient. Encore qu'elle est issue d'une famille très connue. En uniforme, les fesses tremblaient. Sa famille n'était pas n'importe quelle famille à l'époque. Alors, elle a été courtisée par un garçon mubembe, habitant, je crois avenue Walungu. Ce garçon l'a épousé, mais précocement. Ils ont eu un enfant. Après cet épisode, ses études ont boité. »

Alfred parle avec tempérance. Peut-être est-il parce que, affirme-t-il, ils sont ensemble dans un groupe surnommé : « *batoto ya misioni* », littéralement les enfants de la paroisse. C'est un groupe de tous ceux qui sont nés à Kasenga, dans les environs de l'église, et qui y ont été baptisés dès leur bas âge. Ce groupe, attend on, a obtenu l'engagement d'un de ses membres à l'Hôpital Général de la 8^e CEPAC/Kasenga. C'est un espace de socialité où se côtoient beaucoup des gens autour de la lutte de positionnement social à l'intérieur de l'église. Certes, Jeanne a eu son premier enfant tôt. Elle décrit les circonstances en ces termes : « *on m'avait enceinté pendant que j'étais encore à l'école. J'avais mis au monde mon premier enfant. J'étais en 4^e année des humanités à l'institut Lubimbi. Je suis restée dans la belle-famille. Mon mari, lui a été envoyé à Kinshasa pour des études universitaires (...)* ». La manière d'avoir un enfant, pour l'église, est formel et codifié. Aussi constate-t-on que les institutions du contrôle social (Etat, famille, église) pénètrent et réglementent même l'intimité. C'est cette formalisation du processus de cette mise en couple qui m'intéresse. Prolongeant notre entretien sur le mariage, le pasteur Eric déjà évoqué ci-haut insiste sur la légalité. Il dit que le mariage est une institution sacrée qui doit être protégée de l'impureté. Il rouvre encore sa bible et lit la moitié d'un verset : « une femme est liée par loi à son mari aussi longtemps qu'il est vivant (...) » (1 Corinthiens 7 :39). Il plonge dans l'histoire du mariage. Et de conclure que l'église ne peut que bénir un couple légal. Or, au regard de la loi, le mariage est un :

« Acte civil, public et solennel par lequel un homme et une femme, qui ne sont engagés ni l'un ni l'autre dans les liens d'un précédent mariage enregistré, établissent entre eux une union légale et durable dont les conditions de formation, les effets et la dissolution sont déterminés par la présente loi. », article 330 du code de la famille.

C'est cette légalité civile qui importe pour l'église. Dans la plupart des tribus d'Uvira, la trajectoire légale de mise en couple est quasi-uniforme. Les jeunes « prétendants » se choisissent librement ou sur instructions des parents ou amis. Ensuite, le garçon verse le (pré)dot. Il peut s'agir d'une montre ou du n'importe quoi selon l'exigence de la belle-famille. Puis, la famille du garçon verse la dot et le gendre est invité pour manger un coq. Il en va de l'honneur de la famille. Enfin, le couple, accompagné des témoins, se présente à l'autorité civile pour le mariage officiel. C'est maintenant que l'église peut alors le bénir. Pour le

pasteur Eric, le dévergondage ainsi que les « raccourcis »⁴² sont terriblement désapprouvés. Et, il débouche sur l'excommunication du membre qui s'en rend coupable. Les jeunes le savent bien. C'est pourquoi, malgré la forte criminalisation de l'avortement, ils tentent d'y recourir en cas de grossesse non désirée. Ceci pour ne pas essuyer l'opprobre de la société, de la famille et de l'Eglise.

Même si Jeanne ne le reconnaît pas, Pascal (pseudonyme), un de ses voisins affirme qu'elle se comportait en véritable « pute ». Il égrène une litanie de réquisitoires : « elle a épousé des hommes là-même chez elle. Puis, elle le chassait ». Pour lui, c'est l'homme qui épouse la femme et non le contraire. Ceci implique que l'homme déplace la femme de chez elle et la place ailleurs. C'est pourquoi il sied de relativiser ce cas. Certes, après sa première union, Jeanne est retournée chez elle. Quelque temps après, elle a eu un autre mari. Ensemble, ils ont eu deux enfants, une fille et un garçon. Mais, comme le mari venait du village, Lemera, ils sont restés ensemble dans la maison paternelle de Jeanne. C'est ce que ce voisin voit d'un mauvais œil. Pas seulement ce voisin, mais les membres de l'église aussi.

3.1.2.2. Célestin : « la foi peut fermer l'œil »

Le cas de Célestin est tout différent de celui de Jeanne. La foi est moins rigoureuse pour lui. Son père est pasteur au village à Kigurwe. Il est connu et très respecté. Mais, Célestin n'a jamais vécu avec ses parents. Il a été placé dans la famille de ses oncles par crainte de la sorcellerie au village. Il enseigne dans une école primaire privée de la place. Je suis allé à sa rencontre. Dans la famille de son oncle, il n'y est pas. Il n'y vit plus depuis deux ans, dit sa tante tout en m'indiquant la nouvelle adresse. Je m'y rends immédiatement. Il n'est pas là encore. Le lendemain, il n'est pas là encore une fois. Je le retrouve à la quatrième tentative. Il me demande de repasser le lendemain. Au final, nous nous entretenons. Il loge une chambrette. Il s'assoie sur le matelas et me tend une chaise bleue en plastique. Il me raconte sa vie :

« Je suis né au village, à Kigurwe. Avant ma naissance, il y avait beaucoup de signes prémonitoires qui annonçaient que l'enfant qui va naître mourra. Ce sont mes parents qui me le disent. Dès le bas âge, maman est venue vivre avec moi ici, chez l'oncle Paul. Là où tu t'es adressé pour la première fois. Maman est rentrée avec moi, une année après. Nous avons vécu ensemble. A cinq ans, mes parents m'ont encore envoyé chez l'oncle Paul. Depuis, mon père ne cessait pas de faire de navette. Il vient souvent me voir et rentre à Kigurwe. Il veut toujours que je sois à ses côtés. Il me disait d'ailleurs d'étudier la

⁴² Mariage non autorisé, grossesses en dehors du couple légal, etc.

théologie. Rires. Imagine vraiment. Un jeune comme moi. J'irais faire quoi en théologie. Et là, il veut que je le remplace un jour. Or, moi, je n'aime pas le village. Tout le monde connaît tout le monde. Ah. Moi, je préfère rester à Uvira. Personne ne dérange personne et je mène ma vie calmement », dit-il. Et de poursuivre :

« Mon père est malin. Il sait que je n'aime pas le village. C'est pourquoi il insiste aussi que je sois serviteur de Dieu. Il est allé jusqu'à me promettre qu'il contactera Kavuye de CEPAC/Kasenga pour qu'il m'encadre. Mais, je refuse. Rires. Pourquoi. Donc. Suis-je alors obligé d'être pasteur comme mon père ? Vraiment. Sourire ».

Célestin ne veut pas hériter de la fonction de son père. Au village, regrette-t-il, les offrandes se réduisent à quelques paniers de manioc. Cette réserve vis-à-vis de la fonction pastorale est vue différemment. J'ai contacté son cousin Alain pour comprendre cette réticence. Les révélations sont percutantes :

« Célestin avait engrossé deux filles au même moment. C'était en 2016. Il a été conduit en prison. En tout cas, l'une de filles engrossées avait à peine 16 ans. Une mineure. Son père avait payé deux vaches. Puis, Célestin a été relâché. C'est un vrai coureur de jupon. Rires. Mais, j'espère que vous ne lui direz rien. Vous avez dit que vous l'avez déjà contacté ».

Célestin sent qu'il ne peut pas être pasteur. Il s'auto-exclut malgré l'invitation pressante de son père. Effectivement, les enfants des hommes « de Dieu » sont parfois accusés de flirter avec les choristes, de mettre au monde de bâtards et d'être intégrés dans le corps pastoral malgré les égarements. Célestin n'a jamais été excommunié. Et, il continue à communier à la sainte scène. Or, les frères de Jeanne ont, quant à eux, été exclus de l'église pour les mêmes comportements. Extrapolons la trajectoire de la fratrie de Jeanne. L'on s'aperçoit que tous ses frères ont pris distance de l'église ou de sa doctrine. Et ceux qui ont tenté de suivre le cheminement sont morts précocement. Si bien qu'actuellement, il ne reste que trois enfants (filles) sur dix. Le fils aîné a évolué mais il est déjà mort. Il a fait ses études universitaires à Lubumbashi. Il a obtenu sa licence. Sa sœur Jeanne est fier de lui. Les gens venaient l'entourer chaque fois qu'il revenait à la maison. Le voisin de la famille, Pascal, reconnaît que le deuxième frère de Jeanne était un évolué par rapport aux enfants de son âge. Ah ! Il était une référence, dit-il. Mais, il a épousé sa femme en dehors de la grille tracée par l'église. Ensuite, il a embrassé l'église de Branham. La suite a affecté toute la fratrie comme le constante Jeanne, sa sœur cadette :

« Malheureusement, ils se sont mal comportés. Il est allé épouser une femme étrangère (munyamahanga). Ça n'a pas allé. Quand son mari a décidé d'accepter l'évangile, c'était des conflits tous les jours. Il est revenu à Uvira. Or, sa femme était déjà habituée

à la bourgeoisie. L'homme s'est retrouvé au chômage. La femme n'a pas supporté. Elle a changé brusquement et la vie est devenue tout autre. Yah ! La femme a commencé des complications. C'est comme ça qu'ils se sont séparés. Les enfants se sont rangés du côté de leur mère. Mon frère est mort étant déjà séparés de sa femme. Nous avons beaucoup perdu (...).

On a dit qu'il est perdu. Il est allé à côté des traditions religieuses. Il s'est écarté de la foi de l'Eglise. On aurait souhaité qu'il reste dans l'église 8^e CEPAC. Or, la responsabilité incombe à Kavuye⁴³. S'il se souciait des enfants de son ami comme les siens propres, mes frères ne se seraient pas comportés de la sorte. Il pouvait approcher la famille davantage, il aurait pu conseiller les enfants de la personne qu'il avait remplacée. »

Un autre frère de Jeanne était diplômé des humanités générales. Puis, il a enseigné à l'école primaire Kasenga, une école de la 8^e CEPAC/Kasenga. Sa sœur Jeanne ainsi que le voisin Pascal reconnaissent que ce troisième frère de Jeanne était très cultivé, intelligent si bien qu'on l'appelait « philosophe ». Au cours de sa vie, il menaçait d'ouvrir un procès sur la mise à sac du tombeau de son père. Malheureusement, regrette sa sœur cadette Jeanne, il est mort précocement. Le quatrième fils du pasteur a lui aussi évolué en dehors de l'église. Il a effectué ses études secondaires à Bukavu, à l'institut Bwindi, puis il est resté pendant un moment. Ensuite, il a obtenu une bourse d'étude. Il s'est établi provisoirement au Burkina-Faso puis au Maroc. Il y sortira ingénieur en agronomie. De son retour, il ne s'est pas installé à Uvira mais à Kinshasa. Kinshasa est une ville cosmopolite où les individus vivent dans l'anonymat. On voit alors que les frères de Jeanne ont reconvertis les capitaux. Ils étaient considérés comme des évolués, des intellectuels dont tout le monde enviait. Ils ont tracé leur voie en dehors de l'église. Pour le cas de la reproduction de la profession pastorale, il n'en était pas question. Surtout que leur père est mort alors qu'ils étaient encore de gosses. Ainsi, la reproduction apparaît un travail à temps plein qui ne va pas de soi.

3.1.3. Nostalgie du passé

Mort précoce. Père de Jeanne est mort en 1968. Il serait né en 1928, estime-t-on. Car personne de sa famille ne connaît exactement cette date. Il n'aurait pas été en odeur de sainteté avec celui qui deviendra son successeur. Ainsi, ce paragraphe du récit de Jeanne est informatif :

⁴³ Kavuye Ndongwa Amos est l'actuel révérend pasteur de la paroisse de Kasenga. Il avait succédé au révérend Luka Asumani.

« J'apprends de ma soeur. Lorsque papa était malade, au bord de la mort, il avait faibli de maladies. Il avait rassemblé des pasteurs autour de lui. Il s'était demandé à qui va-t-il confié la garde des brebis. Il proposait Marco Asani, le père de Delaye. C'est lui qu'il proposait. Mais, les choses ont changé. Le Représentant de la 8^e CEPAC⁴⁴ s'est personnellement impliqué et a proposé (quelqu'un d'autre). Bon. C'est lui qui avait un niveau d'étude élevé par rapport aux autres. Il est allé en Europe (Suède) pour une formation biblique de deux ans [c'était vers les années 1964, ndla]. De retour de l'Europe, papa s'était rendu compte qu'il se comportait de manière surprenante. Il aimait beaucoup le football. Il se lançait dans des discussions fanatiques au point d'entrer en conflits avec les gens ; papa se disait : eh ben ! Est-ce celui qui va garder les brebis ? Vraiment. Papa le conseillait mais en vain. Les gens n'aiment pas de conseils. »

Le Pasteur, père de Jeanne, estimait que la garde « des brebis » (membres de l'église) devrait être attribué à quelqu'un d'autre. Aussi a-t-il suggéré un pasteur autre que son successeur. Ce qui est un élément de plus pour amplifier la méfiance de l'actuel pasteur vis-à-vis de sa famille. La désaffection ne s'est pas arrêtée là. En 1968, le pasteur est mort. Il est enterré dans les enceintes de l'Institut Azuhuri, école secondaire, non loin de la paroisse. Quelque temps plus tard, un matin, plus rien sur le lieu. Jeanne raconte les enjeux :

« Ce que j'ai remarqué à propos de la tombe de mon père. Elle a été saccagée. Elle était là. Chaque jour. On la voyait. Mais, il y a des gens qui sont venus la nuit. Ils avaient tout détruit. Vraiment. Les blancs venaient encore ici. Ils auraient peut-être demandé où est le 1^{er} pasteur. On leur aurait montré la tombe de mon père. N'avait-il pas de famille ? Ils avaient tout effacé complètement. (Elle rétracte les lèvres, tape les deux mains en signe d'étonnement mélangé à la colère).»

Après la mort du révérend pasteur, la veuve recevait une enveloppe mensuellement. Après la mort de sa maman, l'église continuait à assister sa soeur aînée. Elle était handicapée. Bon. Après sa mort, l'église a résolu de répartir cet argent aux trois filles du premier pasteur encore en vie actuellement. Jeanne s'en moque belle :

« Mais ! C'est combien alors ? Ce n'est même pas l'équivalence d'un sac de farine. Rires. C'est trop peu comparativement aux recettes de l'église. Imagine un peu, ils nous donnent ce savon. Nous le partageons à trois ; c'est trop peu d'argents. Eh hein ! Hum.

⁴⁴ Elle le désignait nommément. J'ai remplacé le nom par la fonction d'autant plus qu'il y a déjà beaucoup de représentants qui se sont déjà succédé à la tête de la 8^e CEPAC.

Jusqu'à présent nous continuons à en bénéficier. On voulait arrêter. C'est un autre pasteur qui s'est interposé. Il leur avait dit que l'église doit continuer à le faire même si c'est peu. C'est un symbole de reconnaissance. Si un jour ce pasteur Kitete se tait, ce sera fini. Pour Kavuye ça ne vaut plus la peine. »

Alfred, de la génération de Jeanne, est on ne plus clair. Il fallait effacer toute trace du premier pasteur. D'ailleurs, dit-il, ses fils ont « bien » fait de prendre distance de l'église. Ils auraient pu constituer une menace pour l'actuel pasteur. C'étaient « de grands universitaires ». Or, à l'époque, des universitaires étaient très rares y compris dans le cercle du conseil pastoral, conclut-il. Ceux qui sont restés dans l'arène de l'église (trois filles) n'avaient pas des capitaux nécessaires (culturels et économiques) pour gravir les échelons de la hiérarchie de l'église. Surtout que leur sort a bien été réglé par la subordination de la femme à l'homme au sein de l'église. L'autre stratégie d'écartement consiste à rendre les codes de l'église beaucoup plus rigides. Pourtant, ces mêmes codes s'assouplissent quand il s'agit des enfants biologiques de pasteurs. C'est notamment le cas de Célestin.

SECTION DEUXIEME : EFFETS PERVERS DE LA RECOMPOSITION FAMILIALE

3.2.1. Alternance de la garde des enfants

Les couples se font avec la bénédiction des parents, des autorités religieuses et politiques. Toutefois, cette unanimité sur la nécessité de faire famille n'épargne pas cette dernière de la désagrégation. D'une part, les idéaux sur lesquels la vie commune s'appuyait s'évaporent d'un cran. Et la séparation et/ou le divorce est inévitable. D'autre part, il arrive que les amants fassent des enfants sans qu'ils en aient voulu initialement. Dans ce cas, survient inexorablement la question de la garde des enfants⁴⁵. Au départ, dans la tradition en vogue à Uvira, l'enfant reste dans la famille maternelle. La famille du garçon vient ensuite négocier la récupération de l'enfant. C'est alors que le père peut prétendre avoir la garde de l'enfant. Toutefois, mettre un terme à une union ne signifie pas pour autant abandonner tout espoir de renouer un jour avec la vie de couple ou de reconstituer une famille⁴⁶.

⁴⁵ Corbeil, C., et Descarries, F., « la famille : une institution sociale en mutation » in *Nouvelles Pratiques sociales*, Vol. 16, N°1, 2003, pp16-26

⁴⁶ Corbeil, C., et Descarries, *op.cit.*, 2003, p17

Cette recomposition affecte le quotidien de l'enfant, écartelé entre plusieurs influences parfois contradictoires. La cohabitation soudaine entre des enfants et des adultes que rien ne liait et qui ne se sont pas choisis n'est pas sans difficultés⁴⁷. Dans cette étude, l'auteure précise que :

« (...) Les beaux-enfants expriment sans détours leur propre jalousie, eux qui jouissaient de l'exclusivité de l'amour de leur parent avant l'intrusion du beau-parent. Et ils reconnaissent volontiers leur comportement agressif ou leurs efforts pour se réassurer de leur primauté dans l'amour de leur parent⁴⁸ »

Or, dans une « famille nucléaire normale », le rôle de la famille consiste à favoriser l'équilibre de l'enfant en lui offrant un contexte affectif, éducatif et matériel qui lui est indispensable. Au-delà du simple regroupement d'individus vivant ensemble, des valeurs communes animent le groupe et des sentiments affectifs forts. S'aimer apparaît encore plus important que de vivre ensemble. L'amour est à chaque fois l'élément structurant la famille, le ciment faisant lien entre ses membres⁴⁹. Cet auteur cite Edouard Shorter, et montre que le ciment affectif de la famille englobe plus que le mari et la femme. Cet amour maintient aussi leurs enfants à l'intérieur de cette unité sentimentale. Dans la définition donnée par les enfants, la filiation est le plus souvent occultée au profit des sentiments d'affection exprimés entre l'ensemble des personnes partageant le même toit.

Deux principaux enquêtés ont vécu dans cette situation. Il s'agit d'Alexis et de Justine. Alexis n'a jamais vécu dans un environnement stable. Tantôt à Bukavu (famille maternelle), tantôt à Kalemie à côté de son père. Pour le retrouver, j'ai sillonné la ville pendant deux jours. Alexis se fait rare. Il n'a pas d'endroit fixe où l'on peut le retrouver. Cette fois-ci, je l'ai vu devant l'ancien bâtiment paternel sis à Mulongwe, en plein cœur de la cité commerciale. Il appartient désormais à ses trois frères. A chaque recherche infructueuse, de m'adresser aux aboyeurs de l'agence de voyage Okapi pour m'indiquer où il peut se trouver. Ils me demandaient de chercher dans les bistrot. Cette agence loge dans l'ancien bâtiment paternel. Là aussi c'était infructueux. Finalement, je l'ai rencontré. Depuis, nous sommes devenus amis. Je le retrouve facilement et vient aussi me chercher à la maison. On échange à bâton rompu sur tous les sujets. Par rapport à son enfance, il raconte :

« Je suis né à Bukavu en 1992. Je vivais avec ma mère. Mon père est venu me prendre quand je suis arrivé en troisième année primaire. Rires. Nous nous sommes installés d'abord ici à Uvira. Puis, à Kalemie. Papa avait des magasins là-bas. Je n'ai pas aimé

⁴⁷ Cadolle, S., *famille recomposée : quelle place pour chacun ?*, sd, sl, inédit, p3.

⁴⁸ Idem

⁴⁹ Corbeil, C., et Descarries, *op.cit.*, 2003, p20

ma vie là-bas. Maman (belle-mère) me contrôlait beaucoup. Et, moi j'en voulais pas. Tout le temps Alexis, toute chose Alexis. Ah ! Vraiment. Moi ? J'aime être libre. Rires. Tu vois vieux. Moi aussi je suis déjà un homme. Pourquoi me contrôler tout le temps. En 6^e année je suis allé vivre à Bukavu. Encore avec ma mère. Ah. Je ne suis pas fait pour les études. J'ai abandonné. Papa est venu me prendre encore. Je crois que c'était en 2004. Rires ! »

L'on aperçoit que l'intégration d'Alexis dans la fratrie recomposée a posé problème. Il vivait intermittemment sous le toit paternel et maternel. Ces moments de rupture ont affecté sa personnalité. Il n'a pas reproduit les capitaux parentaux en poursuivant leurs métiers. Ils sont tous commerçants. D'autant plus que, reconnaît-il, son père, voyageait de temps en temps. Et, il n'a pas vécu beaucoup de temps avec sa mère pour imiter sa carrière. En plus, Alexis n'a pas non plus eu le temps de poursuivre les études. Elles constituent l'une des stratégies par laquelle les familles reconvertissent les capitaux de leurs progénitures et les permettent de se positionner dans le marché d'emploi ou dans la hiérarchie sociale⁵⁰. Or, l'éducation de la belle-mère lui paraissait insupportable. Et, ai-je appris de Timizo, la fille aînée de son père, la belle-mère était dure avec ses propres enfants. Elle savait que la concurrence est rude dans tous les champs sociaux. Mais, Alexis, flirtant déjà dès le bas âge avec des souldards, ne supportait pas de reproche. Maman évitait de le vexait. Et pour cause :

« Tu sais ; les gens disent du n'importe quoi. Il suffit de le réprimander deux ou trois fois pour que l'on commence à dire qu'on le maltraite parce qu'il n'est pas son propre fils. C'est pourquoi maman maniait les reproches avec tact. Hum ! Tu vois ? C'est pourquoi Alexis est devenu comme ça ! ».

Ce récit d'Alexis s'apparente à celui de Justine. Elle est mariée et mère de trois enfants dont une fille et deux garçons. Elle vend des beignets et des crêpes. Elle est née à Kalemie. Son père était enseignant dans un petit village. Il est Mufuliiru. Tandis que sa mère est commerçante et de la tribu de Baholoholo. Je suis allé dans sa famille. J'ai retrouvé son mari, malade, dormant sur une natte. Elle souffre de la malaria, me dit-on. Je les salue. Je m'assois. Je cherche maman Justine. Le mari relève péniblement la tête pour me fixer le regard. Mais, il ne dit mot. Son fils aîné, je l'apprends sur place, me dit qu'elle n'est pas là. Je le cherche pour un travail universitaire, ai-je rassuré. Le mari esquisse par la tête. Il n'est pas là, dit-il d'une voix presque inaudible. Peut-être le samedi, précise-t-il. Le jour J, je m'y rends. C'est au

⁵⁰Henri Eckert, « Déclassement et hantise du déclassement », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 188 | juillet-août-septembre 2014, mis en ligne le 30 septembre 2017, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/4552> ; DOI : 10.4000/rfp.4552

quartier Songo, avenue Maendeleo. Elle n'est pas là. Elle est revenue du voyage. Mais, elle n'est pas là. J'y vais le lendemain. Le dimanche, tôt le matin. Elle est là enfin. Elle m'invite les après-midi. Car, dit-elle, elle doit aller à l'église.

Les après-midi, j'y vais à 15h30. Je la retrouve. Je la salue. Elle sourit. Elle me demande d'entrer dans le salon. Une maison de deux pièces et un salon. La maison est construite en bloc à ciment sans crépissage ni sur les murs internes qu'externes. Nous nous asseyons sur des chaises plastiques. Justine, brune, élancée et un peu grasse. Elle commence à prendre du poids. Elle porte une chemise rouge, enfilée dans le pagne. Elle semble fatiguée. Je viens d'arriver maintenant, me confie-t-elle. Ses deux enfants, je l'apprends seulement sur place, font de va et vient dans la maison. Justine les interdit : « prenez tout ce dont vous avez besoin et sortez une fois pour toute. Vous ne voyez pas que j'ai un visiteur. Les enfants. Hum. » Par après, elle me demande à propos de la famille. On ne se connaissait pas avant. C'est un ami qui m'a dit que le père de Justine fut l'un des enseignants Bafuliiru réputés à Kalemie. On se fait connaissance. Elle me dit qu'elle est disposée à répondre à mes questions. Ah bon ? M'étonne-je. J'estime qu'elle est fatiguée. Elle me dit que l'on peut faire deux heures. J'accepte. Notre discussion commence. Elle raconte sa vie aisément. Au lieu de deux heures, nous mettons trois heures et demies. Elle m'invite le lendemain soir encore. J'y passe vers 17 heures. Nous discutons jusqu'à 19h, cette fois-ci en présence de son mari convalescent. Parfois, nous sortons dans le cadre universitaire. Elle m'amène ses histoires de la vie courante. Je participe en relatant mes propres histoires aussi qui ressemblent aux siennes. Son mari y ajoute les siennes aussi.

Le père de Justine avait une autre femme à Uvira. Il venait lui rendre visite de temps à temps. Son père s'est séparé avec sa mère. Il est revenu à Uvira. Justine ne dit pas pourquoi. « Il avait engrossé son élève là-bas. On le cherchait çà et là. Il avait fui », l'ai-je appris d'Henriette, voisine de Justine et amie d'enfance. Ainsi, Justine est restée avec sa mère. Commerçante, elle se déplaçait souvent et laissait l'enfant avec sa grand-mère. Ils étaient deux enfants. L'aînée est morte. Justine est restée seule. Son père l'a récupérée à l'âge de 14 ans. Elle étudiait en 6^e année primaire. Nous éclatons de rires. Mais, à cet âge, elle devrait être en 2^e année du cycle d'orientation. Elle reconnaît qu'elle accompagnait sa grand-mère au champ. Eh ben, dit-elle, c'était l'activité principale. Arrivée à Uvira, Justine a été l'enfant de trop. La belle-mère l'accusait de tous les maux :

« L'enfant de pute, sorcière, voleuse, diable, hum. Mon frère. C'était grave. A ses yeux, tout ce que je faisais était mauvais. Et, mon père ne disait rien. On dirait une poupée

placée juste-là. Il assistait, impuissant, à tout ce qui se passait. Je m'enfermais dans la maison et pleurais à chaudes larmes. Je n'avais personne pour me soulager. Non. Je ne pouvais plus continuer comme ça. J'ai terminé le cycle primaire à 15 ans. J'avais honte de moi en classe. Tous les collègues étaient de petit 'Kadogo', moins âgés qu'elle. Ah. J'avais décidé d'interrompre les études. Je suis partie avec Innocent », décrit-elle.

Innocent, c'est son mari qu'il s'esclaffe à l'écoute de la description de Justine. Justine a été un enfant de trop dans la nouvelle famille fondée par son père. Joseph Tonda avait étudié ce phénomène au Congo Brazzaville. Dans le contexte des politiques d'Ajustement Structurels des années 1990, beaucoup de parents attribuaient les difficultés financières aux enfants-sorciers. Ce discours a, remarque-t-il, été accentué par les églises de réveil naissantes. Aussi, fallait-il à tout prix adopter une stratégie d'évitement :

« Le dépassement qui fait des sujets dépassés, et qui entraîne le déplacement du problème, et, simultanément, celui de la solution dans l'imaginaire, conduit à préconiser la soustraction, l'éloignement de celui que le miroir de la croyance a produit comme problème : l'enfant-sorcier. Ce dernier apparaît dès lors comme une excroissance, un excédent sorcellaire, généralement symbolisé comme un organe dans le corps humain⁵¹. »

Ainsi, le déclassement de Justine est dû à sa *déparentélisation* dès son jeune âge. J'extrapole ce concept théorisé par Joseph Tonda⁵². Car, ces enfants accusés de sorcelleries finissent par intégrer dans leur psyché qu'ils sont sorciers. Et, une fois rejeté par la famille biologique, ils inventent de nouveaux parents. Pour Justine, elle n'a pas accepté qu'elle est sorcière. Elle savait que la marâtre était seulement jalouse de son intrusion. Elle s'est tournée ailleurs, vers Innocent, un nouveau parent. Elle le dit fièrement en souriant et en regardant son mari. Il est mon mari, mon père et ma mère, clame-t-elle. Pourtant, elle n'avait que 15 ans. De la même manière, Alexis s'était trouvé un environnement affectif en dehors de la famille, un groupe d'amis des souldards, des fumeurs de chanvres. Cette rupture précoce des liens parentaux biologiques la replace dans une nouvelle vie. Toutefois, ce déclassement est en partie lié à la situation de minorité au sein de famille recomposée.

⁵¹ Joseph Tonda, « La violence de l'imaginaire des enfants-sorciers », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 189-190 | 2008, mis en ligne le 08 avril 2011, consulté le 11 octobre 2012. URL : <http://etudesafriques.revues.org/10872>, p337

⁵² Tonda, J. « entre communautarisme et individualisme : la 'tuée tuée', une figure-miroir de la déparentélisation au Gabon », in *Sociologie et Sociétés*, Vol.39,N°2, 2007, pp79-99, URI : <http://id.erudit.org/iderudit/019085ar>, DOI :10.7202/09085ar

3.2.2. Minorité et majorité, la fratrie au cœur de la lutte de contrôle des ressources

Figure 3 : Alexis se tenant droit devant moi



Source : moi-même. Le 01 juin 2020, à Mulongwe.

Le premier jour de notre rencontre, après entretien, j'ai demandé à Alexis si je peux le capturer une photo. Nous étions dans la véranda. Il a fait deux pas en derrière. Il s'est mis droit devant moi et a dit : « *Niko apa mzee* », littéralement : « prends, je suis là ». Et, je l'ai capturé. Je ne comprenais pas le sens de la pierre à trente centimètres de son pied. Pourtant, elle est significative. Elle est le prolongement de la fondation, visible, loin derrière lui. Cette fondation sépare le nord du sud et traverse droit le bâtiment. A l'intérieur de la maison, les murs ont été refaits et réadaptés à la nouvelle configuration. Car selon Henry, locataire de cet ancien bâtiment paternel d'Alexis, cette pierre et cette fondation distinguent deux domaines distincts, deux parcelles appartenant à deux personnes différentes. Elles symbolisent la fracture de la fratrie. Effectivement, après la mort du père d'Alexis, les biens ont été partagés.

« Chaque maman, au mieux chaque enfant, voulait tirer les draps de son côté », raconte Henry qui collaborait avec Père d'Alexis de son vivant.

Et Alexis, qu'a-t-il eu effectivement ? Une parcelle à Kalemie, dit-il. Mais, au cours de l'entretien, un incident est révélateur. Elle mérite de s'y pencher. J'ai effectué le premier entretien avec lui, sur un banc tenu à distance. Je reprends les détails dans mon carnet de terrain :

« J'échange avec Alexis à distance. Il s'exprime aisément. J'enregistre le son grâce à mon téléphone. Mais, cet enregistrement n'a aucun effet sur lui. Il garde le moral. Il est sang-froid, serein et stable. C'est comme si il est habitué aux entretiens enregistrés. Toutefois, de loin, quelque trois femmes s'agitent. Elles nous regardent à tout bout de champs. L'une d'elles s'élève rapidement et approche. Elle nous salue et écoute notre entretien pendant une bonne dizaine de minutes. A la fin, elle demande le sens de notre exercice. 'Je suis la sœur d'Alexis'. Et toi ? demande-t-elle. Je lui explique le contexte de mon travail. Ah ok. Etudiant. Ça va, je comprends, dit-elle. A mon tour, je lui demande pourquoi s'inquiète-t-elle. 'Je croyais que ce sont ses oncles'. Ces oncles ?-oui. Ses oncles le conseillent mal. Et de poursuivre : sa mère est mushi. Elle ne cesse de demander des biens pour Alexis alors que nous lui offrons tout. »

Lui offrir tout est contestable. Car Alexis lui-même s'estime victime de l'injustice de ses frères. Un jour, après le partage des biens, une parcelle est restée. La famille a décidé de la vendre. Chaque enfant devrait bénéficier de cinq cents dollars. Alexis n'a jamais obtenu sa part. Et pour cause :

« C'est mon frère qui garde cet argent. Il vit à Kimanga. Après la vente de la parcelle, il devrait me donner cinq cent dollars. Moi j'étais en prison. Après, quand je suis sorti, il m'avait dit qu'il avait utilisé cet argent pour me faire libérer. Même à la Lubunga (Lwa Bafuliiru), c'est le même langage⁵³. »

Lubunga est une juridiction traditionnelle de médiation en cas des conflits entre les Bafuliiru ou les Bafuliiru et d'autres peuples. Et, le récit d'Alexis est ambigu. Il dit, au présent de l'indicatif, que c'est son frère qui garde son argent. Ensuite, il montre que son argent a été utilisé à d'autres fins. Effectivement, il a été arrêté en 2016 pour un délit de vol des assiettes. Il a été attrapé la nuit par des soldats. Ce qui est certain, sa libération ne pouvait pas valoir cinq cents dollars. Timizo, sa demi-sœur, ajoute une autre raison pour laquelle son argent ne lui a pas été versé. Alexis vivait, au départ, dans la famille de son frère. Il y avait volé des

⁵³ Carnet de terrain, Uvira le 10 juillet 2020

téléviseurs (écrans plats ainsi que des cassettes). C'est pourquoi son frère avait gardé une partie pour sa libération et une autre partie pour payer ce qu'il lui avait volé avant. Alexis semble dépouillé de ses biens en douceur. Aussi peut-on associer à la crainte des autres de voir l'immixtion de ses oncles dans le dossier des biens familiaux. Pour Alexis, il ignore même celui qui perçoit l'argent de la maison qui lui a été accordé à Kalemie. Justine qui vivait également une recomposition familiale est dans la même situation. Sauf que la notoriété de son père se fonde sur son métier d'ancien enseignant du village. Et, ce capitale n'est pas cessible en matériel. Mais, entre-temps, son père avait deux parcelles à Uvira, l'une au quartier Songo et l'autre à Kavimvira. Celle de Kavimvira a été vendue. Elle l'avait appris d'une de ses demi-sœurs. « *On ne m'avait rien donné. J'ai laissé tomber. Je ne veux pas mourir à cause de l'argent. Dieu merci. Nous avons notre propre parcelle avec Innocent. C'est tout ce qui compte* », se résigne-t-elle. Cette situation ne se trouve pas dans les familles germaines. Jeanne, Célestin, Jean et Fabrice ne connaissent pas ces difficultés. Le propos de Jeanne est intéressant pour illustrer le cas de fratrie germaine. Elles sont à trois et se partagent équitablement « le savon⁵⁴ » que l'église leur accorde. Pour Jeanne, ce n'est pas elle qui a choisi de naître dans la même fratrie que ses sœurs. C'est pourquoi, dit-elle, elles ont les mêmes droits et devoirs. Cette lutte pour le contrôle des ressources familiales est âpre dans la situation de recomposition familiale. Et, la minorité s'en trouve affaiblie.

⁵⁴ Argent perçu à la fin de chaque moi en signe de reconnaissance pour le service rendu par son père à l'église.

CHAPITRE QUATRIEME : LA DEBROUILLE DES DECLASSES

Tous les enquêtés ont vécu une certaine aisance. Mais, d'un seul coup, la situation a basculé. Parfois, du vivant des parents. Ce chapitre analyse le vécu quotidien des déclassés. La débrouille quotidienne et la réadaptation au nouveau contexte de vie. Cette débrouille n'est pas qu'économique. Elle est aussi symbolique ou sociale.

SECTION PREMIERE : QUESTION DE SUBSISTANCE

4.1.1. Travail informel

Chaque année, les universités déversent une quantité importante des diplômés sur le marché de l'emploi. Pourtant, les emplois vacants stagnent. Ainsi, notent Bouquin et Georges, ces nouveaux arrivants sur ce marché ne trouvent que dans le « secteur informel » une manière de subvenir tant bien que mal à leurs besoins. L'informel est devenu le plus grand secteur économique. Car il occupe le plus grand nombre de personnes. Malheureusement, au lieu d'être un secteur de transition, il est devenu un monde de travail d'où l'on ne sort que très difficilement⁵⁵.

Ces mêmes auteurs définissent le travail informel comme : « *ces activités qui se situent en dehors du champ réglementé et formalisé du point de vue fiscal et social*⁵⁶ ». Il peut s'agir, pour le cas de la RDC, du travail domestique, des vendeurs ambulants ou de « petits » commerçants sans place fixe le long de la RN5. A titre d'exemple, il se crée nuitamment des marchés spontanés sous le projecteur d'un éclairage public. Le marché disparaît chaque fois que l'ampoule est grillée. Toutefois, la catégorie des enquêtés qui travaillent dans l'enseignement est complexe. Ils sont à deux. J'inclus leur travail à « l'informel » d'autant plus que l'enseignement privé à Uvira s'y apparente. D'abord, les enseignants ne signent aucun contrat. Ainsi, les promoteurs des écoles embauchent, suspendent ou révoquent définitivement comme ils veulent et quand ils le veulent. Ensuite, le salaire fluctue au gré des humeurs des promoteurs. Enfin, le même salaire ne tient pas compte de situation familiale. D'autant plus que les écoles privées sont considérées comme des boutiques. Et, leurs promoteurs n'ont de compte à rendre à qui que ce soit.

Toutefois, il est erroné de croire que l'informel est moins rentable que le formel. Même si le niveau d'aisance peut différer d'un secteur à l'autre. Jeanne et Célestin, tous deux enfants des pasteurs, enseignent dans des écoles privées. Jeanne reconnaît qu'elle glane près de 100\$ le mois. Tandis que Célestin s'estime entre 80 et 90 dollars américains. Cet argent couvre leurs

⁵⁵ Bouquin, S., et Georges, I., « formes et dynamiques du travail informel : une introduction au dossier »

⁵⁶ Bouquin, S., et Georges, I, op. Cit, p22

besoins. Mais, les enseignants des écoles publiques ont plusieurs avantages. Ils ont le numéro matricule de l'Etat. Ils ont une carrière, toute leur vie. Ils bénéficient de congé de maternité, des congés officiels chômés mais payés contrairement à leurs collègues du privé. Toutefois, l'administration de l'Etat congolais est un « piètre payeur ». En 2020, le prélèvement de 15% de l'IPR avait sensiblement réduit le salaire des enseignants. Ensuite, ces salaires sont parfois perçus au cours de la deuxième quinzaine du mois suivant. Il arrive que l'Etat congolais accuse par moment les arriérés des salaires de trois mois. Et, généralement, il ne tient pas compte de spécificités de chaque zone salariale. Or, dans certaines villes, les coûts de vie sont très élevés de sorte que l'argent mensuel couvre difficilement le loyer.

Le cas de Justine est aussi intéressant. Elle prépare les beignets ainsi que la crêpe. Elle me décrit sa journée type :

«La veille, j'achète les intrants : farine, sucre, levure, bicarbonate, huile d'arachide ou de coton. Puis, je me réveille le matin, un peu vers 4 heures (non. Toi ? Tu aimes le sommeil, corrige son mari en riant. Nous nous éclatons tous). Non. Il ment. C'est vraiment à 4 heures. J'allume le feu. J'y mets de l'eau. Je mélange avec la farine et puis je laisse la patte. Vers 6 heures, je prends la patte que je coupe en morceau. Ma fille, prépare le beignet et moi de je m'occupe des crêpes. Parfois, nous mélangeons un sac par jour. On le vend ici même à la maison. Celui qui vient à 12 heures ne peut trouver aucun beignet ni une crêpe. Vraiment. Dieu fait grâce (...). C'est grâce à ces activités que nous finançons l'éducation de nos enfants. Nous avons acheté cette parcelle de cette activité. Eh bien, à l'époque, nous vendions aussi le riz et le haricot. Tu vois toi-même. Nous n'avons pas encore fait le crépissage. Mais, ça va arriver. Nous avons la foi en Jésus Christ. »

Le déclassement de Justine est symbolique. Elle n'affecte pas son quotidien. Elle dit qu'elle mange trois fois par jour. Le matin, les enfants prennent du thé avec soit une crêpe ou du beignet. A midi, ils prennent le fufou (patte de maïs) et le soir ils mangent encore. Et, chaque fois que les enfants tombent malades, elle et son mari les acheminent directement à l'hôpital. Ils n'ont aucune difficulté dans ce sens. Le mari acquiesce par la tête. Célestine, une amie d'enfance avait dit la même chose. Pour elle, Justine vit bien. Elle n'a besoin de rien. De rien alors. Elle s'habille bien. Ses enfants également. Vraiment, ils se suffisent. En tout cas. Pourtant, en moyenne, on mange une fois en RDC. C'est-à-dire que Justine vit au-dessus de la moyenne. Elle et sa famille ont reconverti leurs capitaux. Ils sont connus aussi dans leur

quartier, ils sont en train de construire leur notoriété peu à peu. Grâce aux crêpes. C'est la référence au quartier Songo.

Par contre, Alexis est vraiment dans la galère. Il n'a pas créé d'emploi permanent. Voici son témoignage :

« Je ne travaille pas. Moi, je reste seulement ici. Vieux ! (il me touche sur l'épaule). On dit beaucoup de choses sur moi. Mais, moi je ne fais pas de bêtises. Seulement. Je reste ici. S'il y a quelqu'un qui veut charger ses marchandises dans le véhicule, je le fais. Et, s'il me donne 1000fc, j'achète les haricots au restaurant. C'est tout. Il y a aussi des gens qui me demandent de porter leurs bagages d'ici jusque chez eux. Ils me payent aussi. Moi, je ne vole pas. » Alexis, 26 ans, vivant parfois dans la rue, parfois dans la famille de sa demi-sœur.

Il sied de mentionner qu'Alexis alterne un métier conventionnel et un métier non-conventionnel. Il a, depuis l'enfance, été socialisé dans un environnement des drogués et des buveurs de boissons fortement alcoolisés. D'un côté, il travaille comme portefaix. C'est un métier. A Uvira, les portefaix ont des comités. Si bien que même des pères de famille s'y impliquent et font vivre leurs enfants. Alexis est aussi aboyeur. Il cherche de clients pour l'Agence de Voyage qui loge dans l'ancien bâtiment paternel. En contrepartie, le tenancier de l'agence lui donne de l'argent. Or, beaucoup de chauffeurs furent aussi des aboyeurs. Dans l'exercice de ce métier, ils apprennent la conduite automobile, achètent le permis de conduire et gravissent les échelons jusqu'à devenir chauffeurs. Henry, ancienne connaissance du père d'Alexis et tenancier de l'Agence, dit que l'ascension des autres ne préoccupe guère Alexis. Pour la quatrième fois, j'avais rencontré Alexis par hasard. Nous nous sommes salués et échangés sur la santé, la famille, la vie. En tout cas, sans enregistrement et aléatoirement. Au final, il me dit qu'il a faim. C'était aux environs de 11 heures. Je lui avais demandé s'il n'a pas travaillé. Il me dit qu'il n'a pas eu de clients. Je n'ai pas hésité. Je lui ai donné mille francs congolais, l'équivalent d'un plat du riz et de haricot. A ma surprise, tout le monde avait crié. En substance, disent les gens autour, Alexis ira acheter l'alcool et va passer toute la journée en train de dormir. Certes, Alexis, chaque fois qu'il a un peu d'argent, il cesse de travailler. Il s'éclipse, prend un plat de haricot et de l'alcool et s'en dort. Le soir, quand il se réveille, sans argent en poche pour un autre plat, c'est alors qu'il rejoint ses amis, les gangs. Dans ce cas, Alexis n'hésite pas à voler. Tous les enquêtés vivent aussi grâce aux réseaux sociaux dont ils héritent de leurs parents.

4.1.2. Réseau social, rempart contre la pauvreté

Les études économiques sur la RDC sont alarmantes. La pauvreté y est endémique :

« Au niveau national, l'incidence de pauvreté est de près de 70% soit 7 ménages sur 10 souffrent du phénomène de la pauvreté. Ce taux montre l'ampleur et la gravité de ce phénomène dans ce pays. En effet, la RDC n'a jamais connu ces taux de pauvreté depuis le dernier recensement de la population de 1984. Quant au niveau des strates, le milieu rural est plus affecté par ce phénomène avec un taux de 71.7% que le milieu urbain qui enregistre un taux de 58.3%⁵⁷. »

La même source renseigne que le taux de pauvreté est encore plus élevé au Sud-Kivu. Il représente 75%. Toutefois, le bât blesse au niveau méthodologique. En effet, l'étude considère la pauvreté comme un phénomène multidimensionnel. Elle énonce trois formes d'indicateurs ci-après : indicateurs monétaires (revenu et dépenses de consommation), indicateurs de conditions de vie (indécence du logement, malnutrition, accès aux soins de santé) ainsi que les indicateurs des potentialités (sentiments et perceptions de personnes concernées). Mais, l'étude analyse uniquement les deux premiers indicateurs et fait fi des troisièmes.

Je m'intéresse à cette troisième catégorie d'indicateurs. Et je me place dans la droite ligne de Serge Paugam. Pour lui, la pauvreté est un cumul d'handicaps pouvant conduire à la rupture des liens sociaux⁵⁸. J'y reviendrai. Analysons d'abord le réseau social à l'aune de la notion de capital social de Pierre Bourdieu. Pour lui, le capital est :

« l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus au moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ; ou en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés commune (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais aussi unis par des liaisons permanentes et utiles⁵⁹ »

L'être humain, intégré dans des multiples réseaux, n'est pas pauvre contrairement à la perspective monétaire et économique du terme. Encore qu'à Uvira, la solidarité est encore

⁵⁷ Moumami, A, *op. Cit.* 2020, p12

⁵⁸ Paugam, S., « les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion : le point de vue sociologique » in *Genèses*, 31, 1998. Femme, famille, individu, pp138-159 ; doi : <http://doi.org/10.3406/genes.1998.1516>, fichier généré le 15 mai 2018

⁵⁹ Bourdieu, P, « le capital social » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 31, janvier 1980, le capital social, http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069, document généré le 12 mai 2016, p2

forte. Les mutualités claniques⁶⁰ sont très actives. A titre d'exemple, un économiste qui calcule les revenus ne tient pas compte du Fanta (boisson gazeux) que l'Ego a bu chez le voisin. Il est aussi fréquent que, dans une famille, on puisse inviter un passant voire même un inconnu à table. C'est ce que Paugam appelle la pauvreté intégrée. Les déclassés étudiés ne forment pas une classe sociale de pauvres à part. Bien évidemment à l'exception d'Alexis. Je reviendrai sur son cas. Et, ils ne sont pas très distincts des autres populations. Ils ont un niveau de vie bas. Mais, cela est compensé par des multiples ressources de l'économie parallèle. Ainsi, ils ne sont pas considérés comme des dévalorisés.

Jeanne a le sentiment que sa famille a beaucoup perdu. Car, après la mort de son père, tous les biens se sont évaporés aussi. Toutefois, l'héritage social est important. L'on s'en aperçoit chemin faisant :

« Je n'ai rien hérité vraiment. Même pour les études. Pas vraiment. Ce sont mes frères qui finançaient mon éducation. Ce sont eux qui aidaient mamans. Nous payions très moins chers à l'époque. Vraiment. Rires. Pour mon fils aîné, c'est sa famille qui l'a aidé. Il est Mubembe. Les Babembe s'aiment beaucoup. Ils ne sont pas comme des Bafuliiru. Mon fils a fait des études primaires à l'école du Méthodiste (Mulongwe). Puis, il est allé à l'Institut Mwanga d'Uvira. Heureusement qu'il était intelligent. Il n'a pas déçu sa famille. Ici, à l'âge de 18 ans, après l'obtention de son diplôme, il a été envoyé à l'Université à Bukavu (UCB). Il ne vivait pas avec moi. Mais, il venait régulièrement à la maison. C'est son oncle Amisi qui l'amenait le matin et venait le récupérer le soir. Je remercie en tout cas les Babembe. Si cet enfant était resté chez nous, il ne pousserait pas ses études aussi loin comme c'est le cas actuellement. »

Les frères qui l'aident. Un beau-frère qui finance l'éducation de son fils aîné. Ce n'est pas tout, j'ai commencé mes observations et mes entretiens avec Jeanne en juillet. Depuis mars, tous les lieux de rencontre public (école, église, bar, etc.) étaient fermés de suite de coronavirus. Mais, Jeanne a (sur)vécu. Elle s'explique :

« Je me débrouille seule. Imagine un peu. Avec le confinement, il y a eu arrêt des activités. Depuis mars de cette année. Je ne savais pas que nous allons survivre tous ces mois⁶¹. Nous sommes tous là. Personne n'est mort. Parfois, les gens qui ne t'appellent pas peuvent

⁶⁰ Selon la stratification sociale d'Uvira, chaque tribu comporte un ensemble de clans. Et, le clan est l'ensemble de plusieurs familles qui ont un ancêtre commun. Il peut être réel ou mythique et très éloigné dans le temps. Ainsi, dans la ville, ces clans forment des associations qui s'assistent mutuellement en cas des maladies, de deuil, des cérémonies des mariages, etc.

⁶¹ Dans les écoles privées, les enseignants ne sont payés que pour les mois pour lesquels ils ont prestés.

cette fois-ci t'envoyer quelque chose [argent ou un bien quelconque, ndla]. Peut-être que Dieu leur a parlé.

La bienfaisance de papa continue à payer. Nous recevons des gens qui nous assistent tout simplement parce que nous sommes les enfants de notre père. Quelqu'un peut arriver et dire : ah ! Les enfants du pasteur⁶² et te donne une faveur. (Ok. Explique un peu). Exemple, j'étais ici. Mon neveux, le fils de mon frère, qui était parti depuis des années et qui ne nous parlait même plus nous avaient envoyés de l'argent. J'étais ici à la maison. J'avais vu mon fils. J'avais tonné sur lui. Parce qu'il vend des bonbons près de la route. Je ne voulais pas qu'il laisse les marchandises. Il m'avait dit qu'un homme lui a demandé de lui montrer chez nous. Derrière, eh. J'ai vu cet homme. Je l'ai connu. On travaillait ensemble à OVA. On s'est salué et il m'a dit que notre neveu nous cherchait [sur whatsapp, ndla]. Il avait appris des inondations. C'est pourquoi il tenait à nous présenter ses condoléances moyennant quelque chose. Rires ! (...)

Eh ! Sourire. Je t'ai dit que Dieu fait des miracles. N'importe qui peut me donner de l'argent. Même toi tu peux bien m'en faire. Ma grande soeur a complètement détruit sa maison pour en construire une autre. Bon. Elle avait déjà ce programme. Elle travaille à l'Etat. Elle a le numéro matricule. Et, elle a des enfants à l'étranger qui lui promettait de construire un nouveau bâtiment pour elle. Ce n'est pas comme moi. Je n'ai ni devant ni derrière. Rires. Moi, je ne détruis pas ; je renouvelle seulement le crépissage. Dieu fait ses miracles et personne ne peut le forcer (Elle tousse. Elle rit). Je vous ai dit que mon neveu nous avait envoyé un peu d'argent ! Je lui avais envoyé une audio pour le remercier. Je lui disais merci pour l'argent. Comme ça je vais acheter un sac de ciment pour crépir la maison. Il m'avait dit que l'argent était juste pour la consolation pour les inondations. Sinon il m'enverra l'argent de ciment. C'est ce que j'attends ici. Sinon, je serais déjà retourné à la maison. Parfois aussi, je me réveille le matin, je vois une voisine qui va au champ. Je lui envoie du sombe (feuilles de maniocs). Ainsi va la vie. L'autre peut m'amener quelque bouture des maniocs. Je les mélange avec les haricots. C'est comme ça seulement.

Dans la fratrie de Jeanne, il ne reste plus que trois enfants. L'église ne les a pas complètement oubliés. Ils continuent à recevoir un peu d'argent chaque mois. Et, pour l'obtention des travaux, ce sont les connaissances qui l'orientent ou la recrutent :

⁶² J'ai remplacé le nom propre de son père avec la fonction

« J'ai commencé à travailler dans une ONG, OVA. C'est-à-dire l'Organisation des Veuves en Afrique. Elle était dirigée Mutundumulo Etienne. J'étais chargé des affaires sociales. Puis, je suis devenue enseignante et c'est jusqu'à présent. (...) J'enseigne actuellement à l'école de Bitakwira. Avant j'enseignais au collège Juhudi. C'était une école privée appartenant à un particulier. Puis, je suis allé au groupe Ahadi, une autre école privée. C'était une école nouvellement créée. (...) Tu vois Mufuka, fils de Bata ? – oui,- il était venu me chercher. Il avait monté une petite entreprise de vente des téléphones. Il m'avait engagée. C'est l'ancien chef de Cité Mbarato qui était lui aussi venu m'informer sur le recrutement à l'école de Bitakwira. Je suis allé faire l'examen et par chance j'avais réussi. C'est ainsi que je me suis retrouvé là-bas. C'est depuis l'année scolaire 2015/2016 que j'ai commencé jusqu'à présent. »

C'est aussi le cas de Jean et Fabrice. Les deux se ressemblent. Leurs parents sont encore en vie. Les pères sont des commerçants et leurs mères ne travaillent pas. C'est discutable. Elles travaillent à la maison et s'occupent notamment des soins de la maison, de la supervision de la préparation des repas, etc. Je les ai contactés en novembre 2020. Leurs récits attestent bien l'importance des réseaux :

« C'est très compliqué. Je ne travaille pas. Je reste à la maison du matin au soir. Mais, il m'arrive d'avoir de petits boulots. Tel devenir chauffeur des autorités provinciales ou nationales chaque fois qu'elles arrivent à Uvira. Ou s'il y a des véhicules à aller prendre en Tanzanie, il y a des gens qui me paient pour aller récupérer leurs véhicules au port de Dar-es-salem. Il m'arrive aussi de prendre la moto pour faire le motard. Bon. Je prends le 'piquet'⁶³. J'avais aussi travaillé comme informaticien de la CENI en 2018. C'est un ami qui m'avait connecté. Vous savez vous-mêmes mzee. Dans ce pays. Si on n'a pas de pistons on est foutu ; rires. », Jean, 31 ans, licencié en informatique.

Jean dit qu'il a honte. Parfois, il ne mange pas à midi chez lui. Il a fini ses études en 2015 à l'Université Espoir d'Afrique (Bujumbura/Burundi). Depuis, il n'a pas encore eu d'emploi. Pourtant, à la maison les petits frères et les petites sœurs se targuent d'avoir un grand frère qui ne produit rien, se désole-t-il. Pourtant, bien que son travail ne soit pas permanent, Jean dit lui-même :

⁶³ Piquet est une méthode consistant à travailler avec une moto pour quelques heures. Le motard qui l'utilise s'appelle piqueur. Il verse une partie de l'argent au motard principal qui, à son tour, donne le versement journalier au propriétaire de la moto.

« Je peux gagner 15 à 20\$ par jour quand une délégation arrive à Uvira. Seulement comme chauffeur. Si la délégation passe dix jours à Uvira. Là, je suis patron. Rires. Au sujet de convoi à Dar-es-Salam, on me paie même 500\$ par course. Mais, de telles occasions sont rares. »

Il se désole de son travail intermittent. Mais, une course à Dar-es-Salam équivaut à près de cinq mois de salaire d'un enseignant et même de dix mois de celui de l'enseignement privé. Et, toutes ces occasions, il les obtient grâce aux connaissances, aux amis et aux membres de famille.

Fabrice a, lui aussi, le même sentiment de honte et ne pouvoir rien servir à la famille. Je ne travaille pas, dit-il en contractant les lèvres. Nous nous sommes rencontrés à Mulongwe, au centre commercial de la ville. C'était aux environs de 11 heures. Il m'a demandé d'aller ensemble chez lui pour bien échanger. Il vit à Kalimabenge. J'ai accepté. Nous sommes partis à pieds. Nous avons descendu sur la transversale communément appelé « rail ». Sur le chemin, les salutations fusaient à tout bout de champ. C'est mon cousin. C'est mon père. C'est ma tante, me dit-il. Je prenais chaque fois le soin de demander le sens de la relation de parenté. La réponse est intéressante : « eh ben. Je le vois à la maison à tout moment. Je ne sais pas vraiment. C'est comme ça seulement qu'on m'a dit. Je ne sais rien de plus ». A Uvira, la culture locale consiste à attirer plus de gens vers l'ego, à construire autour de lui un réseau d'interconnaissance beaucoup plus élargi.

Intéressons-nous brièvement au système d'appellations chez les tribus d'Uvira. En français, le terme oncle regroupe plusieurs réalités. C'est à la fois le frère du père, le frère de la mère, l'époux de la sœur du père, l'époux de la sœur de la mère⁶⁴. Pourtant, à Uvira, le terme oncle, « *mujomba* » en swahili, désigne uniquement le frère de la mère ainsi que son épouse. Tandis que le petit ou le grand frère du père est désigné par « *baba mudogo* » (petit frère du père) ou « *baba mukubwa* » (grand frère du père). Partout, le mot père reste. Tribus patrilinéaires, c'est pour donner du poids à la relation. Par extension, l'ami du père moins âgé que lui est désigné « *baba mudogo* ». Et un ami du père, plus âgé que lui s'appelle « *baba mukubwa* ». Leurs enfants sont appelés soit petits frère soit grand frère de l'Ego. Ils ne sont pas de cousins comme l'aurait souhaité le français. Les cousins sont uniquement des enfants du frère de la mère ou de la sœur du père. Les termes « demi-frères » ou « demi-sœurs » pour les cas de

⁶⁴ Colleyn, J.P, *éléments d'anthropologie sociale et culturelle*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1979

familles recomposées n'existent pas à Uvira. L'enfant (fille ou garçon) qu'un père a eu en dehors du mariage légal est aussi un frère ou une sœur par rapport à l'Ego. Ce système d'appellation implique des comportements nuptiaux. L'Ego peut épouser son/sa cousin(e) mais pas son/sa frère/sœur. En plus de cela, ce système de relation insère aussi les uns et les autres dans un faisceau des droits et des devoirs, notamment en rapport avec les assistances mutuelles.

La déclaration de Fabrice au cours des entretiens le montre bien :

« Écoute ! Je ne travaille pas. Mais, parfois je me retrouve avec un peu d'argent. Sans savoir même d'où ça vient. Rires. Dieux fait des miracles. Papa ! Vraiment. Dieu n'oublie jamais les siens. Maintenant j'ai 15\$ en poche. Le matin, papa m'a envoyé chez l'oncle Patrick (pseudonyme). Je lui amené 20 litres des lubrifiants. Ça faisait déjà longtemps que je n'y allais pas. Oncle Patrick m'a donné 5\$. Pas pour remettre à papa mais pour moi. J'ai dit merci et je suis rentré. En cours de route, je rencontre un camarade qui travaille déjà à la banque. Il travaille ici à la TMB (Trust Merchant Bank, ndla). Tu vois quand tu m'as rencontré ? -oui- on venait à peine de se séparer. On s'est rencontré par hasard. Nous sommes allés au restaurant. Tu connais Restaurant Tropical à Mulongwe ? Nous y avons mangé. Et, après il m'a donné 10\$. »

Fabrice reconnaît qu'il vit seulement grâce aux assistances des siens. Cette forme de solidarité existe bien. Du jour au lendemain, les jeunes gens contractent des mariages alors qu'ils n'ont aucune source de revenu. Ils se débrouillent en attendant « le jour de Dieu », a clamé Jean. Au sujet d'Alexis, le comportement diffère en fonction des réseaux. Le groupe paternel adopte deux comportements : d'une part, Alexis passe la nuit chez sa demi-sœur. Et, il y mange chaque jour. D'autre part, les mêmes demi-sœurs/frères contrôlent strictement les héritages impartis à Alexis. D'autant plus que, disent-ils, s'il touche seulement l'argent, il disparaît et va acheter le chanvre. Tandis que le groupe maternel n'en a pas cure. Il s'implique activement pour qu'Alexis recouvre ses droits au même titre que d'autres enfants.

4.1.3. « Sur le pas des parents »

Deux enquêtés principaux sur six tentent de marcher sur les pas de leurs parents. Les quatre autres ne le feraient pas. Parce que, contrairement à la logique bourdieusienne, la trajectoire individuelle influence leurs vies. Jeanne est issue d'une famille pastorale. Elle a accumulé deux handicaps. D'une part, elle a été enceinte en dehors du cadre de l'église et en fut exclue. D'autre part, elle est du sexe féminin et ne saurait émerger dans la hiérarchie pastorale

de la 8^e CEPAC. Célestin, un autre enfant du pasteur, avait engrossé deux filles dont une mineure. Même si son père tente de le propulser, l'intéressé lui-même a des remords et s'auto-exclut. Quant à Alexis, il a également deux handicaps. D'un côté, l'entourage paternel le croit incapable de gérer son héritage parce qu'il est à tout moment en état d'ébriété. D'un autre côté, il est seul dans une fratrie où la concurrence est rude autour du contrôle des héritages. Enfin, Justine est en train de former sa propre notoriété sans la contribution de son père. Fille d'un enseignant célèbre, elle a interrompu les études dès le bas âge. Suite, dit-elle, à un climat fade qui prévalait dans sa famille.

Ce sont Jean et Fabrice qui essayent de marcher sur les traces de leurs parents. Ils sont tous deux licenciés et leurs parents sont des commerçants. J'ai présenté Jean plus haut. Tandis que Fabrice, 35 ans, est licencié en informatique de gestion. Il a fini ses études en 2014 à l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu. Depuis, il n'a pas encore eu d'emploi tout comme Jean. On voit que la reconversion des capitaux pose problème. Le marché d'emploi est saturé. Car, bien que les conditions économiques se détériorent, les familles se débrouillent quand même pour scolariser leurs enfants. Elles espèrent que leurs progénitures accéderaient ainsi au statut social supérieur. Après les études, ceux qui le peuvent encouragent leurs enfants à investir dans d'autres domaines. Ainsi, les enfants de commerçants tentent de suivre les pas de leurs parents. C'est le cas de Jean et Fabrice.

Prenons le cas de Fabrice :

« Papa a une papeterie. Tu connais papeterie x ? –oui. Sûrement. Sourire. C'est l'une des premières papeteries d'Uvira. Papa a aussi une imprimerie à Bujumbura. Ce que j'ai fait, moi aussi j'ai ouvert une maison à Mulongwe. Dans les mêmes bâtiments que mon père. Moi, c'est un secrétariat public. Comme vous êtes étudiant, je crois que vous viendrez imprimer votre travail chez moi. Rires. Ne vous en faites pas. Je ne suis pas cher et je vais adapter le prix à votre statut. (Nous nous esclaffons). Ok. Alors, moi j'imprime, je fais la saisie et l'impression des textes, je fais aussi la photocopie. Et, moi sans mentir j'ai de la qualité. Par rapport à d'autre secrétariat. Je travaille sur plusieurs formats : A4, A2 ou A3. (Je ne comprends rien). Ah bon ? Tu vois le papier duplicateur ? –oui. C'est l'A4. Maintenant A3, c'est le double du papier duplicateur. Et A2 est encore beaucoup plus grand qu'A3. Franchement, je ne touche pas beaucoup mais je paie le loyer. je fais travailler deux personnes. Je les paie aussi et à la fin du mois je me retrouve aussi avec un peu d'argent. Je suis célibataire. Bon. Ça me suffit. »

Pourtant, au départ, Fabrice avait reconnu qu'il n'a pas d'emploi. Pour lui, la définition de l'emploi c'est dans le secteur public. Car, dit-il, il peut tomber en faillite d'un moment à l'autre au gré de la conjoncture. Le pillage suite à un soulèvement populaire, la forte taxation et bien d'autres facteurs. Ainsi, seul le travailleur de l'Etat est stable psychologiquement, conclut-il.

Pour Jean, il n'a aucune entreprise actuellement. Mais, en 2016, il avait ouvert une piste de vente des carburants (essence, mazout, huile moteur et huile frein) à Misisi. Misisi est un centre minier situé dans le territoire de Fizi, Province du Sud-Kivu, en RDC. La concurrence ayant été rude, il a décidé de reconvertir les marchandises. Il a construit une salle de cinéma. Pour lui, les jeunes aiment les matchs. Et, ils paient beaucoup d'argent pour entrer dans les salles de cinéma. Malheureusement, à la suite de la covid-19, il n'y a pas beaucoup de matchs qui ont été alignés. Il a été obligé de retourner à Uvira. Pour le moment, il est en train d'étudier le terrain, révèle-t-il. Et, selon lui, il compte ouvrir une cabine de vente de pièce de rechange des véhicules communément appelé « auto-pièces ».

Quoique l'on pense, les déclassés se débrouillent tant bien que mal. Les uns travaillent dans l'informel. Les autres survivent grâce au réseau familial ou encore grâce à l'imitation de la profession parentale. Ainsi, ils ne constituent pas une catégorie sociale à part entière, séparable et visible.

SECTION DEUXIEME : COMBAT DE LA RECONNAISSANCE

4.2.1. Formes d'engagements pour la reconnaissance

Les enquêtés ont le sentiment de culpabilité, de honte. Chaque jour, ils s'agrippent à la vie. Ils s'accrochent, ils se battent pour leur dignité. La société ne doit pas continuer à les considérer comme des marginaux, des exclus, disent-ils. La considération est un combat de tous les jours.

L'ascension de Jeanne au sein de l'église a été bloquée par deux faits. D'abord, elle est du sexe féminin. Ensuite, elle a mis au monde un enfant en dehors du cadre de l'église. Malgré cette marginalisation au sein de l'église, elle est une chrétienne très pratiquante. Elle participe au culte trois fois par semaine : mercredi, vendredi et dimanche. Je l'ai remarqué au cours de mes observations. Ensuite, le combat de la reconnaissance s'effectue même à travers des groupes. Elle est membre d'un groupe dénommé « batoto ya mission », c'est-à-dire les enfants de la paroisse. Ce groupe réunit ceux qui sont nés à Kasenga, autour de la paroisse, et

qui y ont été baptisés. Les membres contribuent financièrement pour acheter les matériaux de construction du nouveau bâtiment de l'église. J'ai participé à plusieurs cultes. Le jour de la sainte scène (*meza ya bwana*), le maître des cérémonies invitent les bénévoles à donner pour la construction. Le groupe *batoto ya mission* s'élève fièrement. Le président tient le micro et annonce leur part sous les applaudissements des participants. La lutte de Jeanne ne se limite pas là. Elle s'appuie sur ses trois sœurs en vie pour réclamer des indemnités à l'église. Son père, dit-elle, est mort dans l'exercice de son travail pastoral. C'est ainsi qu'en 2019, au cours des cérémonies commémoratives de 90 ans de la paroisse de Kasenga, Jeanne et ses deux sœurs avaient écrit au Représentant de la 8^e CEPAC pour demander des indemnités. Malheureusement, la correspondance est restée lettre morte.

L'engagement par des dons sont retrouvés dans les entretiens de Justine, Fabrice et Jean. En effet, Jean et Fabrice reconnaissent qu'ils donnent de l'argent à tout moment à leurs frères et sœurs. D'autant plus que, parfois, leurs parents connaissent du retard pour honorer l'un ou l'autre devoir. Mais, ils ont le sentiment de honte : « le fait de ne pas avoir du travail montre que je ne suis pas compétent », fulmine-t-il. Pour Justine, il y a la combinaison de deux stratégies de reconnaissance. D'un côté c'est l'indépendance vis-à-vis de la marâtre. Elle était obligée de quitter le toit familial au bas âge à la suite des querelles familiales. Pour elle ; « je me disais, quand j'aurais un chez moi, elle me respectera. ». Et, malgré cette péripétie, elle n'a jamais gardé une dent contre ses frères et sœur. D'un autre côté, c'est Justine qui prend en charge trois de ses frères. Elle paie le minerval pour eux. Depuis lors, elle est en bon terme avec sa marâtre.

4.2.2. Image de soi valorisée à tout prix

Au cours de nos entretiens, Alexis tentait de me convaincre qu'il est un « bon garçon ». Un bon garçon, c'est-à-dire celui qui ne vole pas. Il prend seulement, dit-il, un verre d'alcool et c'est tout. Or, il est étiqueté comme voleur, souldard. Mais, il n'accepte pas ces rôles que l'on lui impute. Car, ces rôles sont impartis au statut de marginaux. Alexis est un voleur. Il est venu me voir à la maison. N'ayant trouvé personne, il est parti avec un bassin qui était dehors. Tous les voisins me prévenaient : « tu lies une relation avec Alexis mais sache qu'il finira par te voler tous les biens de la maison ». Au cours de mes observations, Alexis, volait et il était parfois attrapé la main dans le sac. Mais, il n'a jamais accepté. Il nie. Rejette en bloc les accusations. Il tient aussi à son image. Et, habile, les subterfuges ne manquent pas. Il trouve toujours un moyen d'échapper.

CHAPITRE CINQUIEME : LES CONSEQUENCES DU DECLASSEMENT SOCIAL

SECTION PREMIERE : INCIDENCE DU DECLASSEMENT SUR LE SUJET

5.1.1. Honte

La honte a des multiples facettes. D'un côté, elle est cette sensation qu'a le corps de ne pas être à sa place : « *La honte prend sa source dans le désir de cadrer, d'appartenir à un lieu. Cet intérêt vous amène à vous exposer : la langue vous fourche, et vous estropiez une expression familière ; vous ne saisissez pas une blague ; vous ne reconnaissez pas certains gestes d'une coutume locale*⁶⁵ ». Cette honte est nourrie par la différence sociale, par le fait que l'individu se trouve confronté à l'altérité. Ainsi, l'individu a le désir de passer inaperçu ou de se sentir plutôt à l'aise chez les autres. D'un autre côté, la deuxième honte est celle des personnes « désorganisées » ou « déplacés ». Probyn ajoute :

« *La plupart des expériences de honte donnent envie de disparaître, de courir se cacher et de demeurer introuvable. (...) Le corps ressent une césure lorsqu'il sait qu'il n'arrive pas et n'arrivera pas à s'intégrer là où il se trouve, lorsque, de toute évidence, il n'y a pas d'autre refuge possible*⁶⁶. »

Probyn cite les travaux de Michael Lewis pour montrer que lorsqu'une personne rougit⁶⁷ c'est qu'elle est soit timide, embarrassée, honteuse ou se sent coupable. Bref, « c'est le fait de penser à ce que les autres pensent de nous qui nous amène à rougir ». Or, dit Probyn, la honte est intimement liée non seulement à ce que les autres pensent de nous, mais à ce que nous pensons de nous-mêmes.

Trois enquêtés éprouvent le sentiment de honte et de culpabilité. Jean et Fabrice vivent un double déclassement. L'un est objectif et l'autre subjectif. Ce dernier implique le décalage de statut social entre parents et progénitures. Tandis que le déclassement objectif est lié au décalage du titre scolaire détenu et le statut (fonction occupée dans la société). Les deux jeunes sont des licenciés en informatique dont l'un de l'Université Espoir d'Afrique de Bujumbura et l'autre de l'Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu. Depuis qu'ils ont fini leurs études, ils n'ont jamais travaillé dans le domaine qui est le leur. Au cours des entretiens, ils montrent sans cesse qu'ils ne travaillent pas. Non. Ils travaillent dans l'informel. Et, ils gagnent leur vie. Ils aimeraient seulement travailler dans des entreprises comme informaticiens. Passer très longtemps sans travailler au sens qu'ils l'entendent, c'est honteux.

⁶⁵ Probyn, E., « déplacés : honte, corps et lieux » in *Anthropologie et Sociétés*, 2004, 28(3), 39–58. <https://doi.org/10.7202/011282ar>, p39

⁶⁶ Probyn, E., op.cit. 2004 :40

⁶⁷ Toutefois, lorsque sa peau est foncée, il n'est pas facile de voir qu'elle rougit. C'est peut-être d'autres attitudes qui signalent la honte.

Ne pas travailler, pour eux, est un signe d'incompétence. Ils ont le sentiment qu'ils sont là où ils ne devaient pas être. Ainsi, ils essaient de trouver des échappatoires. Voyons le récit de Fabrice :

« Rires. Tu sais ? Je suis bantou. Finalement, je pense même qu'on m'a ensorcelé. Vraiment. Ce n'est pas possible. Passer cinq ans sans travailler alors que je suis licencié ? Ce n'est pas normal ! Vieux. Moi. Je n'aime pas ma famille. C'est plein de sorciers. Chaque jour, nous voyons de trucs inimaginables à la maison. Parfois des oiseaux pendant la nuit, des choses comme pas possible. Ah. Vraiment. Autant naître dans une famille pauvre où les gens ont la paix. C'est vrai papa a de l'argent. A quoi ça sert si nous devons souffrir. Les jaloux sont nombreux. Et surtout dans le rang de ma propre famille. »

Cet argument est largement partagé dans la famille de Fabrice. Patrick est cousin de Fabrice. Il dit la même chose. Il attribue le manque d'emploi de Fabrice à des forces obscures. Cette stratégie est un repaire de Fabrice. Il s'y abrite. Il s'y cache. Il justifie le manque d'emploi à ses propres yeux et à ceux des autres. Il y croit fermement. Or, le taux de chômage est endémique au pays. Il y a donc de forte chance qu'il se retrouve au chômage de la même manière que les jeunes de sa cohorte. Contrairement à la France, la culpabilisation des chômeurs n'est pas liée au refus de travailler parce que le travail ne convient pas à leur statut mais parce qu'ils n'ont pas de travail à faire⁶⁸. Aussi se débrouillent-ils autrement chaque fois qu'ils le peuvent.

Tandis que la honte de Célestin est liée à la transgression des normes de l'église. Fils du pasteur, il avait engrossé deux filles au même moment. Parmi lesquelles, une mineure. Ainsi, Célestin éprouve la culpabilité, la honte. Aussi ne cesse-t-il de rejeter les invitations de son père au service pastoral. Il s'imagine ce que diront les gens quand ils apprendront qu'il est déjà pasteur. Et, il se voit donc dans l'impossibilité de pouvoir effectuer ce travail comme le souhaite son père. Cet extrait de Jean-Paul Sartre sur la honte est intéressant :

« Je viens de faire un geste maladroit ou vulgaire : ce geste colle à moi, je ne le juge ni le blâme, je le vis simplement, je le réalise sur le mode du pour-soi. Mais voici tout à coup que je lève la tête : quelqu'un était là et m'a vu. Je réalise tout à coup la vulgarité de mon geste et j'ai honte⁶⁹ ».

⁶⁸ Hervy, H., « le corps de la honte », in *bulletin d'analyse phénoménologique*, XIII 2, 2017 (Actes 10), p433-457, isbn1782-2041 <http://popups.ulg.ac.be/1782-2041/>

⁶⁹ Cité par Hervy, H., *op.cit.*, 2017 : 436

Or, écrit David Le Breton : « *l'homme est relié au monde par un permanent tissu d'émotion et de sentiments. Il est à tout instant affecté, touché par les événements. L'affectivité filtre la tonalité du rapport au monde (...) ⁷⁰* ». Ainsi, l'on s'aperçoit que, pour Célestin, l'expérience de la honte est la découverte de son intimité exposée et révélée à tous. Ainsi, il finit par s'imposer des limites quant au travail à faire.

5.1.2. Découragement et mise en cause de soi

Les deux des six enquêtés ont présenté le signe de mise en cause des capacités personnelles. Il s'agit de Jean et Fabrice. Ceux dont le niveau d'étude ne correspond pas au statut dans la société. Il transparaît dans les entretiens qu'ils se croient peut-être incapable d'obtenir du travail. Au départ, les deux étaient courageux. Ils postulaient aux offres d'emplois. Jean fut présélectionné sept fois et passait l'examen écrit avec les autres. Il est déjà arrivé à l'étape d'interview deux fois. Mais, « jamais, je n'ai obtenu du boulot », fulmine-t-il. Tandis que Fabrice a déjà passé cinq fois les concours écrits. Il y est éliminé et n'est jamais arrivé à l'étape d'interview.

Ainsi, les deux se sont mis en tête que les ONG lancent des appels à candidature fantaisistes juste pour amuser la galerie. Parce que, estiment-ils, les vainqueurs aux concours sont connus d'avance. C'est pourquoi ils sont découragés et ne déposent même plus leurs dossiers de candidature. Dans les paragraphes précédents, j'ai montré que la honte frappe ces déclassés. Chaque fois qu'il y a appels d'offre, ils ont honte de postuler encore. Ils craignent d'échouer et que cet échec ne soit encore porter à la connaissance des autres.

SECTION DEUXIEME : INCIDENCE DU DECLASSEMENT SUR LE COLLECTIF

5.2.1. Perte de confiance à l'égard de l'école

La situation de déclassement influence les comportements des individus dans la société. Il en résulte notamment une frustration inouïe pouvant déboucher sur :

« La colère et la rancœur des enfants des classes populaires à l'égard de l'école (...). Cette méfiance gagne désormais les individus issus des couches sociales plus favorisées que l'école n'a pas protégés du déclassement. Pour une société dans laquelle le mythe de l'ascenseur social s'est construit autour de l'école républicaine et de la glorification du

⁷⁰ Le Breton, D., *les passions ordinaires. Anthropologie des émotions*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2004, p114

*mérite, nous pouvons craindre que la perte de confiance généralisée envers l'institution scolaire menace les fondements mêmes du pacte social*⁷¹. »

Jeanne, Alexis, Justine et Célestin ne méditent pas au sujet de l'école. Ils n'en font aucun procès. Pour plusieurs raisons. Alexis et Justine n'ont pas dépassé la barre de la 2^e année du cycle d'orientation. Eux-mêmes se définissent comme n'ayant pas étudié. Ce niveau ne peut offrir aucun travail intellectuel. Ainsi, Alexis et Justine ne fondent pas leur espoir de réussite sociale sur l'école. Et, à ce sujet, ils ne sauraient porter aucun jugement sur le bien-fondé ou non de l'école par rapport à leur vie. Toutefois, Justine regrette qu'elle n'ait pas pu évoluer. Elle croit qu'elle aurait pu être comme les autres. En référence aux amis qui sont devenus des « quelqu'un ». Devenir quelqu'un à Uvira est tout simplement le symbole d'une réussite. Le « quelqu'un » c'est comme par exemple celui qui a du travail dans une ONG, dans une banque ou celui qui travaille dans une régie financière de l'Etat comme DGDA, DGI, DGRAD, OCC, etc. Ils gagnent beaucoup d'argent pour faire vivre leur famille aisément. Alexis n'a mentionné nulle part le regret de n'avoir pas étudié.

Quant à Jeanne et Célestin, ils sont détenteurs de diplôme des humanités. Ce diplôme sanctionne la fin des études secondaires. Pour eux, enseigner dans une école primaire équivaut à leur niveau d'étude. Donc, il n'y a aucune forme de déclassement en ce qui concerne la correspondance entre le niveau d'étude et le statut. Tant, les deux sont déclassés par rapport à la notoriété et le prestige de leurs parents.

Par contre, Jean et Fabrice ont l'immense regret du temps qu'ils ont « perdu » à l'école. La version de l'un corrobore celle de l'autre à tout point. Licenciés, ils sont frustrés. Ils espéraient terminer les études et travailler dans les entreprises. Mais, hélas ! Jean raconte sa déception :

« Vieux. Je pense que je déçois les gens. Même ces enfants que vous voyez défilier ici, parfois je manque à leur dire. Tu vois mon petit frère ? (lequel ?). Celui qui vient de nous saluer. Il n'a pas étudié. Il a refusé. Bon, c'est parce qu'il échouait souvent. Il faisait deux ans dans chaque classe. Il a commençait à faire la mécanique. Papa l'y a encouragé. Moi, je ne voulais pas. Je voulais qu'il étudie. (Rires). C'est très grave. Maintenant il est mieux placé que moi. Il a déjà une femme. Sa femme est enceinte. C'est celle qui était en train de piler du sombe (feuille de manioc). Ils vivent à deux maisons de chez nous (il pointe du doigt l'est). Il a tout dans sa maison. Tout alors. Franchement. Il mange autant de fois. Il

⁷¹ Peugny, C., et Van de Velde, C., « l'expérience du déclassement », in *Agora et débats/Jeunesse*, Presses de Sciences po, 2008/3, N°49, p56

n'a pas de souci. Il gagne sa vie avec son métier de mécanicien. Papa m'a déjà demandé de prendre femme. Mais, je refuse ; c'est un piège. Je peux accepter. Ok. Est-ce que je vais continuer à rester ici ? Non. Il va falloir que je me débrouille aussi. Mais, comment ? Parce que je n'ai rien pour faire vivre une famille. Parfois, si un enfant boycotte l'école. Hum. Je tonne sur lui. Entre-temps, intérieurement, je me dis : à quoi ça sert. Rires prolongés. »

A Uvira, depuis un temps, le commérage et les bruits courent sur l'inutilité de l'école. Des expressions se rependent comme des trainées de poudre contre l'école. « *Chic eza rien* », dit-on en lingala. Ce qui signifie littéralement : « l'école n'est rien ». Toujours dans un lingala défectueux, on dit : « ba diplômé baza ba dariste. Ba licencié baza ba motard ». (Les diplômés sont des taxi-vélo tandis que les licenciés sont des motards). En swahili, les filles rétorquent souvent aux garçons diplômés : « *sitakula makaratasi* ». C'est-à-dire, en français, « je ne mangerai pas des papiers ». Or, l'on sait avec Norbert Elias que le commérage est un fait social. Les gens finissent par croire les « on-dit » et les intègrent dans leur psyché. Et, ce dénigrement de l'école apparaît au moment où le taux de chômage ne cesse de grimper.

5.2.2. Orientation politique

Les déclassés appartiennent à des mondes sociaux différents. Il s'agit d'une part des diplômés-chômeurs, souvent jeunes, baignant dans la précarité et la débrouille quotidiennes. Et, d'autre part, des membres de corps de métiers autrefois valorisés qui ne le sont plus : architectes, cadres de la fonction publique, ingénieurs, instituteurs, médecins, etc.⁷² Toutefois, ces déclassés ne constituent pas un groupe social visible et repérable. Mais, au niveau individuel, ils ont la colère, la rancœur et la frustration, et se sentent appartenir à une génération sacrifiée⁷³. En dépit de cet état de fait, leur colère ne débouche pas sur des mobilisations collectives. En revanche, nuancent Peugny et Van de Velde, le déclassement a une influence sur la manière dont on se représente le fonctionnement de la société et il structure les opinions, les attitudes et les comportements politiques que l'on adopte⁷⁴

Ici intervient, par exemple, le vote sur enjeu. En principe, l'électeur se détermine en fonction de son degré de proximité avec les positions (projets) des candidats, en fonction des performances passées ou attendues ou en fonction de sa situation économique personnelle ou celle du pays. Le vote est *rétrospectif* lorsque l'électeur réagit en fonction des performances

⁷² Allal, A., et El Chazli, Y., « figures du déclassement et passage au politique dans les situations révolutionnaires égyptienne e tunisienne », in *sens politique*, 001, 368.indd, p324

⁷³ Peugny, C., et Van de Velde, C., *op.cit.*, 2008 : 56

⁷⁴ *Ibidem*, p56.

passées du candidat. Il est *prospectif* quand il agit en fonction des performances attendues. Le vote est *égotropique* quand l'électeur effectue son choix en fonction de sa situation économique personnelle et *sociotropique*, cas fréquent, quand il opère son choix en tenant compte de la situation du pays⁷⁵.

Je n'ai pas demandé pour qui et pourquoi les enquêtés les ont voté en 2018. Mais, Jeanne, Jean et Fabrice sont fréquemment intervenu sur le rôle de l'Etat. Les deux derniers, parce qu'ils n'ont pas obtenu du travail, disent-ils. Tandis que Jeanne, bien qu'enseignante, elle tente aussi de chercher du travail dans le public mais en vain. Elle estime que les caprices des promoteurs des écoles privées la fatiguent. Au cours des entretiens, Jeanne m'exprimait ses sentiments par rapport à l'église :

« (Silence net) Hum. Je ne comprends pas ! L'église est là. On ne nous considère pas comme les enfants de l'ancien pasteur de cette église. D'ailleurs, à l'époque, notre père ne gagnait rien. Il n'y avait pas beaucoup de croyants ni de dons comme aujourd'hui. C'est pourquoi papa faisait souvent recours à la pêche pour subvenir aux besoins pressants de la paroisse. Actuellement, les fruits du travail de mon père sont là. On n'a pas besoin de jouir au même titre que la famille du pasteur actuelle. Qu'ils se soucient de nous aussi. Nous avons seulement besoin du travail. »

Elle cherche du travail alors qu'elle travaille. Ce qui l'intéresse, c'est plutôt le public au lieu du privé. L'on s'en aperçoit dans cet échange :

« Bitakwira ne t'a pas pris grâce au nom de ta famille- (coupe la parole)-Hu ! Hu ! Hu ! (rires) Ye ! Ye ! Ye ! (Rires). Est-ce que Bitakwira est Muhamba ? –Non. Il connaît beaucoup des Bahamba.- Pas plus que Kavuye. Rires ! Eh ! Eh ! Eh ! Rires ! Il ne connaît pas les Bahamba plus que le pasteur (celui qui a succéder à son père). C'est ça. Je suis allé à Kiyaya pour demander une place à l'EP Mavuno. On m'a dit que c'est lui (Kavuye) qui engage. La sélection se fait à Kasenga. Les enseignants sélectionnés sont alors affectés soit à Kasenga, à Kiyaya ou à Mulongwe. Partout, c'est lui qui recommande. Même le révérend Pasteur de Kiyaya n'engage pas lui aussi. »

Jeanne a plusieurs fois sollicité une place à l'EP Kasenga mais en vain. Elle est ensuite allée à l'EP Mavuno/Kiyaya. En vain aussi. Les deux écoles sont publiques. Ainsi, elle tient le

⁷⁵ Mayer, N., (2006), « qui vote pour qui et pourquoi ? Les modèles explicatifs du choix électoral », in *Pouvoirs*, 120, pp17-27

gouvernement pour responsable de son malheur. Il a un œil sur les écoles publiques. Or, il devrait fixer un salaire minimum aussi dans les établissements privés. Sinon. Ils sont en train d'être exploités par les promoteurs des écoles, estime-t-elle.

5.2.3. Consommation économique

Mercanti-Guérin avait effectué une étude sur la consommation des déclassés. S'appuyant sur la littérature, il trouve que le déclassement affecte la perception du temps, des signes extérieurs de richesse et du sens de la consommation. A ce sujet, il distingue deux sortes de déclassés. Ceux qui acceptent leur statut et ceux qui ne l'acceptent pas. Mais, dans tous les cas, l'autonomie par rapport aux pratiques de consommation familiales n'est pas choisie mais subie. Car certains consommateurs se désolidarisant des pratiques familiales de consommation. Ils découvrent des marques par l'intermédiaire d'amis déclassés. Il s'agit, selon l'auteur, des pairs du déclassement. Ils occupent une mission de socialisation secondaire qui remplace la socialisation primaire effectuée par la famille. Ces nouvelles pratiques entraînent des conflits essentiellement mères-filles. Ces dernières refusent d'être le réceptacle du capital transgénérationnel familial. La déconstruction identitaire s'accompagne d'une reconstruction hors du cadre familial⁷⁶.

Au regard de notre étude, il y a lieu de distinguer deux sortes de déclassement. L'un est symbolique tel les enfants des pasteurs (Jeanne et Célestin) ou d'un enseignant très réputé au village (Justine) et l'autre est économique (Alexis, Jean et Fabrice). En ce qui concerne le déclassement symbolique, cela n'affecte pas nécessairement la consommation des déclassés. Toutefois, le cas de Jeanne est intéressant. Elle est doublement déclassée aussi. D'un côté, la vie a changé. Son père avait des équipes de pêche, des champs et du cheptel. Mais, Jeanne ne (sur)vit que grâce à son métier d'enseignant. Un métier, estime-t-elle, chancelant, instable et peu durable. Au cours des entretiens, Jeanne n'a pas mentionné aucune modification de la préférence culinaire. Même avant, ce qu'elle mangeait est resté le même. D'un autre côté, étant une fille, elle est dans l'impossibilité d'hériter du prestige de son père qui fut pasteur. Mais, elle en a gardé une bonne part. C'est pourquoi, dit-elle, les gens l'appellent affectueusement : la fille du pasteur. Et, d'autres viennent l'interviewer à tout moment. Ils veulent comprendre la vie du premier pasteur. C'est du prestige, selon elle.

Jean et Fabrice sont déclassés parce qu'ils n'ont pas encore d'emploi correspondant à leur niveau d'étude. Mais, leurs parents gardent leur fortune et sont très connus dans la ville. Bien

⁷⁶ Mercanti-Guérin, op.cit.,

qu'ils se débrouillent de leur manière, ils ne parviennent pas à émerger de la sphère sociale comme c'est le cas avec leurs parents. Cette situation ne change guère de comportement de consommation. Car, la famille garde encore les mêmes habitudes alimentaires. Toutefois, il faut nuancer. Les deux ne dépendent plus de leurs parents comme c'étaient le cas quand ils étaient étudiants. Avant, ils avaient droit à l'argent de poche. Au cours de fête, les parents leurs achetaient des vêtements. Maintenant, ce n'est plus le cas. Ils se débrouillent tout seul. Ils reconnaissent quand même qu'ils achètent ce qui est à leur goût. Personne, disent-ils, ne les imposent plus de choix. A ce sujet, l'idée des pairs déclassés réapparaît ici. Car, chaque fois, ils essaient de se conformer à l'environnement, aux amis du quartier qui n'ont pas la chance d'avoir des parents riches. Ils rabattent leur préférence à la situation de leurs proches sans toutefois s'y confondre. Ils sont tiraillés entre deux identités.

C'est plutôt Alexis qui a sérieusement modifié les habitudes. Chaque fois que nous nous rencontrons, il était toujours déguenillé. Culote déchirée, chevelure en pagaille, Alexis se confond aux enfants de la rue. Au cours de toutes mes observations, il mange invariablement « wali na maharagi » (riz mélangé aux haricots). C'est le repas qui ne coûte pas cher. Or, pendant sa jeune enfance, aussi bien dans la famille paternelle que maternelle, Alexis mangeait aisément et s'habillait convenablement : « il était l'un des rares enfants à avoir des jouets pour bébé », apprend-on de sa demi-sœur. La même demi-sœur ajoute, à présent, il ramasse des habits n'importe où et le porte. Quand l'un de ses frères lui achète un habit neuf, il le vend pour acheter le « kanyanga » (boisson alcool traditionnelle). Toutefois, je n'ai pas remarqué une seule fois où l'un de ses frères lui a acheté un habit. Peut-être est-ce lié au fait que nos observations n'avaient couvert qu'un mois, soit quatre semaines.

5.2.4. Conflits au sein de la famille

Beaucoup de chercheurs s'intéressent aux conflits en RDC. Mais, les études marquantes portent sur les conflits fonciers, les conflits ethniques, les guerres civiles ou les affrontements entre Etats. Les familles ne sont pas à l'abri des conflits. Or, à première vue, la famille devrait être à l'abri des conflits. Car, la fratrie est socialisée et soignée par les parents. Ces derniers tentent d'assurer le développement et le bien-être des uns et des autres⁷⁷. Ainsi, la famille joue un rôle important dans la restructuration des individus. Toutefois, la famille n'est pas une et unique. Il en existe plusieurs formes selon la composition de ses membres. Il peut s'agir de la « normale », famille recomposée, famille monoparentale, familles sans enfants, familles

⁷⁷ B.-Dandurand, R., et Ouellette, F.-R., « familles, Etat et restructuration d'un champ familial », in *Sociologie et sociétés*, Vol.27, N°2, 1996, pp103-119

élargies où cohabitent notamment les grands-parents, etc. Cette complexité de formes implique, en ce qui concerne les enfants, la complexité des enjeux :

- La définition de la parentalité et leurs conditions d'accessibilité,
- Les droits et responsabilités des pères et des mères envers les enfants pendant et après l'union,
- La partition, entre les parents et la société, des responsabilités à l'endroit des enfants,
- Les intérêts, les droits et les responsabilités des enfants;
- L'orientation et la définition de soin, d'entretien et de socialisation des enfants, notamment autour de la notion de « compétence parentale⁷⁸.»

A la mort des parents, les enfants doivent se partager l'héritage. A Uvira, la culture de testament n'y est pas encore. La famille élargie se réunit et départage les enfants suivant deux méthodologies. Si le père était polygame, les biens sont répartis soit en fonction de nombre de femmes ou soit en fonction du nombre d'enfants. Dans ce cas, la femme qui a beaucoup d'enfants en est victime. Si le père était monogame, les biens sont directement partagés entre les enfants. Toutefois, les garçons célibataires ont un autre avantage. On met d'abord les biens (dot) à part et puis on partage le reste après. Et, la coutume locale exclut carrément les filles. Elles n'héritent pas de la même manière que les frères.

Parmi les enquêtés, seul Alexis se retrouve dans cette situation. D'autant plus que son père est déjà mort. Et, les biens ont été répartis (équitablement) entre les enfants. Mais, quant à la jouissance des biens, Alexis s'en trouve écarté. Car, les biens sont gérés dans l'ombre à son insu. Les explications y afférentes sont déjà exposées dans le troisième chapitre. Par rapport à d'autres enquêtés, ils ne connaissent pas encore le problème de la répartition des héritages matériels. Pour Jeanne, ses parents n'avaient laissé que des champs. Ses deux consœurs se répartissent équitablement l'argent du (Savon) que l'église continue à leur donner. Célestin, Jean et Fabrice, leurs parents sont encore en vie. Il s'agit de même pour Justine. Pour elle encore, son père avait vendu l'une des parcelles. On ne lui avait rien donné et elle n'avait rien réclamé. Elle estime qu'elle n'irait pas compliquer ses frères, en besoin, alors qu'elle se suffit.

⁷⁸ B.-Dandurand, R., et Ouellette, F.-R., *op. Cit.* 1995 : 8-9

CONCLUSION

Le déclassement social est un phénomène complexe. Il peut être intragénérationnel ou intergénérationnel. Il est intragénérationnel quand il s'observe un décalage entre le niveau d'étude et le statut social dans la société. C'est aussi le déclassement objectif. Il est aussi intergénérationnel quand il y a un décalage de statut social entre les parents et leurs progénitures. Il est aussi appelé le déclassement subjectif. C'est cette dernière catégorie qui a fait l'objet d'étude de ce mémoire. Toutefois, il a été remarqué que certains enfants sont doublement déclassés. C'est-à-dire que, d'un côté, leur niveau d'étude ne correspond pas à leur statut et, d'une autre, ils n'ont pas reproduit le statut social de leurs parents.

S'intéressant au moment et à la cause de la bifurcation de la trajectoire sociale, il est remarqué deux constats. En premier lieu c'est la rigidité du système social. C'est-à-dire que les enfants n'y sont pour rien. Car, le système social a réglé leur sort bien avant. C'est notamment le cas de l'église dont les filles ne peuvent jamais reproduire le métier de leur père, pasteur. A côté du sexe, ceux dont les comportements s'écartent des normes en vigueur sont aussi écartés. Mais, à ce sujet, une observation s'impose. Pour le même cas de l'église, les pasteurs dont l'enfant s'est égaré, trouvent des explications quand même pour intégrer leurs fils. Et cela, malgré la transgression des normes sociales. A cet effet, la Bible est différemment interprétée en fonction des intérêts « des gardiens de la norme », c'est-à-dire des pasteurs. En plus, l'accession au pouvoir pastoral n'est pas une sinécure. C'est une bataille de fauves. Aussi le vainqueur multiplie-t-il des stratagèmes pour écarter les enfants du prédécesseur.

Par ailleurs, la nature de famille ainsi que sa composition influence également la trajectoire des enfants. Le cas de la famille recomposée est plus frappant. En effet, les enfants s'adaptent difficilement dans un environnement dominé par les marâtres. La deuxième possibilité, l'enfant peut rester avec sa maman. Toutefois, si la famille reste monoparentale, le déficit de la socialisation parentale se fait sentir. Ainsi, dans tous le cas, l'enfant cherche de nouveaux parents en dehors du cercle familial originel. Et, la bifurcation de la trajectoire familiale s'en suit. Il découvre un autre monde. Il s'y plonge, s'y adapte et mène sa vie indépendamment des parents.

En ce qui concerne le mode de vie, les déclassés se débrouillent tant bien que mal. En tout cas, ils ne constituent pas une catégorie pauvre, misérable ni un groupe social à part entière. Ils vivent au rythme du pays. Etant donné que l'informel occupe une place importante dans l'économie du pays, les déclassés vivent aussi du travail informel. Il s'agit de « petits

métiers » intermittents qu'ils peuvent changer à tout moment. C'est ensuite des métiers qui ne tiennent pas compte de la législation. C'est la culture spécifique du travail qui prévaut. Parmi les enquêtés, deux sont des enseignants, un tient un secrétariat public, un fait le petit commerce des beignets et de crêpe, l'autre ne fait rien et le dernier alterne le vol des biens des autres et le travail d'aboyeur. Ce n'est pas tout, tous les enquêtés bénéficient également des largesses de leurs réseaux sociaux. C'est un vrai rempart contre la pauvreté. Ces réseaux jouent plusieurs rôles : don de l'argent ou des biens, informations des opportunités dans le cadre des appels à candidatures des ONG, octroi d'opportunités pour des métiers de courte durée. Enfin, pour ce cas de la subsistance, les enfants qui n'ont pas accumulé d'handicaps tentent de suivre les traces de leurs parents. C'est notamment les enfants des commerçants qui, eux aussi, font le petit commerce.

En plus de la subsistance, les déclassés tiennent mordicus à leur honneur aussi. Ils se battent tous les jours pour se montrer aussi utile à la société. C'est ainsi que ces déclassés offrent de petits services aux autres membres de la fratrie (achats des habits, paiement de minerval, etc.). Celle/celui dont le déclassement est en partie lié à la rigidité du système social s'engage dans plusieurs mouvements sociaux pour la reconnaissance. Ils tentent de bousculer les lignes de la hiérarchie même si leur lutte n'a pas encore produit des effets escomptés. Et, s'agissant de celui qui est étiqueté de voleur, il ne se laisse pas laminer. Il utilise tous les moyens nécessaires pour laver son image et sa réputation. C'est ainsi qu'il refuse catégoriquement qu'il est voleur.

Enfin, la situation de déclassement n'est pas sans conséquence. Et, ses effets se répercutent aussi bien à l'individu qu'à la communauté. Au niveau de l'individu, il développe le sentiment de honte. La honte de ne pas obtenir du travail correspondant à son statut. Et, par ricochet, la honte de ne pas servir « grand-chose » à la famille. Ce sentiment débouche sur le découragement et la mise en cause de soi. D'une part, la personne remet en cause sa formation. Elle se sent incapable de réussir à un concours de recrutement. D'autre part, elle croit que toutes les offres d'emplois sont fantaisistes et par conséquent, elle ne postule plus. Et, le comble de tout, l'individu donne une explication à ses échecs, la sorcellerie.

Le déclassement affecte aussi la communauté. Sur ce plan, l'école n'est plus considérée comme un ascenseur de mobilité sociale. Tant beaucoup de jeunes terminent les études et passent des journées entières dans la rue. Ce sentiment d'inutilité de l'école apparaît surtout dans les discours des intellectuels qui n'ont pas d'emplois. Et, des commérages se rependent

pour accréditer cette thèse. Etant donné que le déclassement touche parfois l'économie de ménages, les individus tiennent l'Etat pour responsable. Et, au cours des élections, ils opèrent leurs choix en fonction des enjeux du cycle électoral en cours. Les enquêtés n'ont pas discuté leurs choix. Mais, le discours contre l'Etat apparaît souvent. Le déclassement n'affecte pas directement la consommation des enquêtés. D'autant plus que ceux dont le déclassement est d'ordre économique vivent toujours dans la maison paternelle. Pour terminer, un des enquêtés dont le père était polygame avant la mort se trouve dans un conflit d'héritage sans fin. Il se crée de blocs par femme. Et, l'esseulé s'en trouve dépouillé.

Cette étude ne couvre pas nécessairement tous les champs du déclassement. L'autre chercheur peut, à titre d'exemple, analyser le déclassement ascendant. C'est-à-dire l'expérience des enfants dont le statut social est élevée contrairement à leurs familles d'origine. Tout comme, une autre perspective peut porter sur le vécu de la reproduction du statut social d'en bas ou d'en haut.

BIBLIOGRAPHIE

- Allal, A., et El Chazli, Y., « figures du déclassement et passage au politique dans les situations révolutionnaires égyptienne e tunisienne », in *sens politique*, 001, 368.indd
- B.-Dandurand, R., et Ouellette, F.-R., « familles, Etat et restructuration d'un champ familial », in *Sociologie et sociétés*, Vol.27, N°2, 1996, pp103-119
- Bayart, J.-F., l'état en Afrique. La politique du ventre, Paris, Fayart, 2006
- Beattie, M. & Williams, A., (Editeurs), *Dictionnaire illustré kifuliiru-français*, Kenya, 2008,
- Bishikwabo Cubaka « aux origines de la ville d'Uvira selon les explorateurs et les pionniers de la colonisation belge au Zaïre : 1840-1914 », in *Civilisation*, vol.37, N°1, 1987, pp83-126
- Boisseret, *les inégalités ou la sélection universitaire*, Paris, PUF, 1974
- Boudon, Besnard, et al. (dir.), *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, 2018, [1989]
- Boudon et Bourricaud, *dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1990 [1982]
- Bourdieu, P., « classement, déclassement, reclassement », in *Actes de la recherche en Sciences sociales*, Vol.24, novembre, 1978. Le déclassement, pp 2-22
- Bourdieu et Passeron, *les héritiers*, Paris, Minuit, 1974
- Bourdieu, P, « le capital social » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 31, janvier 1980, le capital social, http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069, document généré le 12 mai 2016
- Bouquin, S., et Georges, I., « formes et dynamiques du travail informel : une introduction au dossier », sl, inédit.
- Bugwabari, N., cours des enjeux contemporains du phénomène religieux, Bujumbura, UB/FLESH, M1, 2018 (inédit)
- Cadolle, S., *famille recomposée : quelle place pour chacun ?*, sd, sl, inédit
- Colley, J.P, *éléments d'anthropologie sociale et culturelle*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1979
- Corbeil, C., et Descarries, F., « la famille : une institution sociale en mutation » in *Nouvelles Pratiques sociales*, Vol. 16, N°1, 2003, pp16-26
- Cuin, C.-H., « analyse systémique et sociologique de la mobilité sociale », in *l'Année sociologique (1940/1948)*, 3^e série, Vol. 33 (1983), pp249-269.
- DFAE/Représentation suisse à Kinshasa, *rapport économique annuel 2017*, Kinshasa, 2017, inédit

- Dubet F., et Martuccelli, D., « théories de la socialisation et définitions sociologiques de l'école » in *revue française de sociologie*, 1996, 37-4, pp511-535 ; doi : 10.2307/3322131.http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1996_num_37_4_4471, consulté le 23 avril 2018.
- Henri Eckert, « Déclassement et hantise du déclassement », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 188 | juillet-août-septembre 2014, mis en ligne le 30 septembre 2017, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rfp/4552> ; DOI : 10.4000/rfp.4552
- Hervy, H., « le corps de la honte », in *bulletin d'analyse phénoménologique*, XIII 2, 2017 (Actes 10), p433-457, isbn1782-2041 <http://popups.ulg.ac.be/1782-2041>
- Hesselbein, G., *essor et déclin de l'Etat congolais : un récit analytique de la construction de l'Etat*, Londres, Crisis States Recherche Centre, novembre 2007
- International Crisis Group, (2013), *comprendre les conflits dans l'est du Congo (1) : la Plaine de la Ruzizi*, Rapport Afrique N°206, Nairobi/Bruxelles
- Kalolero, B.B., *bref aperçu historique des clans vira : du 17^e au 21^e siècle*, Uvira, Inédit, 2002,
- Le Breton, D., *les passions ordinaires. Anthropologie des émotions*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2004,
- Mahano Ge Mahano, *existe-t-il des rwandais congolais ?*, Kinshasa, Editions du Sofia, 1998
- Mayer, N., (2006), « qui vote pour qui et pourquoi ? Les modèles explicatifs du choix électoral », in *Pouvoirs*, 120, pp17-27
- Mercanti-Guérin, *influence du déclassement social sur les valeurs et pratiques du consommateur : une perspective générationnelle*, sd, (inédite), pp3-4.
- Moummi, A., *analyse de la pauvreté en République Démocratique du Congo*, Working Papers Series, N°112, African Development Bank, Tunis, 2010
- Mwaka Bwenge, A., « les milices Mayi-mayi à l'est de la République Démocratique du Congo : Dynamique d'une gouvernmentalité en situation de crise », in *revue africaine de sociologie*, 7, (2), 2003, pp73-94
- Paugam, S., « les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion : le point de vue sociologique » in *Genèses*, 31, 1998. Femme, famille, individu, pp138-159 ; doi : <http://doi.org/10.3406/genes.1998.1516>, fichier généré le 15 mai 2018
- Peugny, C., et Van de Velde, C., « l'expérience du déclassement », in *Agora et débats/Jeunesse*, Presses de Sciences po, 2008/3, N°49

- Plaza, C., *Etude socio-économique dans les zones d'interventions d'Action contre la faim : Territoire de Fizi et Uvira, Sud-Kivu, République Démocratique du Congo*, Etudes financées par DFID, inédit, sl, 2007
- Probyn, E., « déplacés : honte, corps et lieux » in *Anthropologie et Sociétés*, 2004, 28(3), 39–58. <https://doi.org/10.7202/011282ar>,
- Shomba Kinyamba, S., *méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, PUK, 2014
- Stearns, J., et al. *les Banyamulenge : insurrection et exclusion dans les montagnes du Sud-Kivu*, Londres, Institut de Rift Valey, 2013
- Titeca, K., & Kimanuka, C., *marché dans l'obscurité : le commerce informel transfrontalier dans la Région des Lacs*, Londres, International Alert et ONU Femmes, 2012
- Tonda, J., « la violence de l'imaginaire des enfants-sorciers », in *Cahiers d'études africaines*, [En ligne], 189-190 | 2008, mis en ligne le 08 avril 2011, consulté le 11 octobre 2012. URL : <http://etudesafricaines.revues.org/10872>
- Tonda, J. « entre communautarisme et individualisme : la 'tuée tuée', une figure-miroir de la déparentélisation au Gabon », in *Sociologie et Sociétés*, Vol.39, N°2, 2007, pp79-99, URI : <http://id.erudit.org/iderudit/019085ar>, DOI :10.7202/09085ar
- Van Reybrouck, D., *Congo. Une histoire*, Paris, Actes sud, 2012
- Vircoulon, T., et Liégeois, F., « inventer une politique publique dans un Etat failli : le défis de la sécurisation des droits fonciers dans l'Est du Congo », in *notes de l'Ifri*, IFRI, avril 2012.
- Weis, G., *le pays d'Uvira. Etude de géographie régionale sur la bordure occidentale du lac Tanganyika*, Bruxelles, Duculot, 1959